

Chroniques de la paroisse de Beaumont-Pied-de-Boeuf

Ce document est la transcription partielle de deux registres manuscrits de la paroisse de Beaumont-Pied-de-Bœuf qui sont en dépôt aux archives de l'Évêché de Laval.

- *Registre des « chroniques de 1872 à 1955 ». La numérotation des pages est séquentielle jusqu'à la page 86 incluse, la page 58 est vierge, puis viennent les pages 457 et 458, enfin la numérotation reprend de 141 à 150, de 155 à 158 et de 161 à 202. Les pages 4 à 54 n'ont pas été transcrites ; elles énumèrent des établissements, congrégations, évêques, chanoines, prêtres et religieux des diocèses du Mans et de Laval. N'ont également pas été transcrites les pages 193 à 201 car le rédacteur recopie le dictionnaire de l'abbé Angot pour Beaumont et les différents lieux-dits de la paroisse.*
- *Registre des « baptêmes, mariages, sépultures » de 1669 à 1876 (pages 1 à 228) dont seules sont transcrites les notes écrites sur la couverture, les deux pages de garde ainsi que les pages 33, 68, 94, 102, 115, 120 et 145.*

Suit la transcription de notes sur feuillets de différents formats, écrites par plusieurs personnes non identifiées. Certaines parties sont extraites des chroniques.

*Les mots douteux ou illisibles ainsi que les compléments (supposés) des abréviations sont entre parenthèses. Des mots en abrégé ont été complétés comme par exemple : **journ**(alier).*

Document déposé aux archives diocésaines de Laval sous la cote 22 P 1

Page 1

« Ce registre appartient à la fabrique de la paroisse de Beaumont-Pied-de-Bœuf, diocèse de Laval et destinés à recevoir les chroniques paroissiales, tant celles que j'ai constatées sur l'autre volume où se trouvent l'état civil pendant 230 ans que celles que je pourrai trouver par la suite. J'ignore si mon âge et ma mauvaise santé me permettront de réaliser mon projet jusqu'au bout.

F. Lemonier

Comme il y a plusieurs choses importantes que j'aurais bien désiré constater sur ce registre et dont je ne pourrai probablement pas trouver l'origine, par exemple le presbytère qui est un peu extraordinaire, l'origine et l'histoire de la paroisse aussi je vais me borner à mentionner ici plusieurs choses de différentes sources qui se seront peut-être pas sans intérêt plus tard ; ce que je vais exécuter sans tenir compte de l'ordre du temps. Je placerai ici ces choses à mesure que je les trouverai et autant que ma mauvaise santé me le permettra. Mes successeurs s'ils en ont le goût pourront mettre le tout dans un ordre plus convenable ; pour cela il sera utile de voir l'autre registre par lequel j'ai commencé où se trouvent plusieurs choses curieuses qui devraient être dans ce registre. J'ai noté ces curiosités sur le 1^{er} registre afin de m'épargner et à mes successeurs la peine de faire de nouveau l'état civil pendant un laps de temps si considérable.

- Fondations -

Il n'y a maintenant à Beaumont qu'une seule fondation qui est celle de M^{lle} Bachelot et voici la teneur des pièces qui regardent cette fondation.

1° fondation de M^{lle} Bachelot

Jean Baptiste Bouvier par la miséricorde de Dieu et la Grâce du Saint-Siège, évêque du Mans
Vu les rapports, pièces et documents divers desquels résultent les faits suivants

1° M^{lle} Suzanne Bachelot, par un acte du vingt janvier 1819 avait constitué en faveur des habitants de la paroisse de Beaumont Pied de Bœuf (Mayenne) une rente de cent trois francs, vingt centimes [cent cinq livres] à la charge de faire célébrer cent messes par an : par un acte rectificatif du six février suivant, elle déclara révoquer cette fixation de services religieux et remettre à l'autorité épiscopale le soin de ladite remise. La rente de cent trois francs vingt centimes, était constituée par M^{lle} Bachelot pour faire revivre

Page 2

pour faire revivre un bénéfice ancien auquel était attaché la charge de cent cinq livres annuelles, mais dont la rente actuellement rétablie ne représenterait plus que le quart. Cet ancien bénéfice était en outre chargé de pourvoir à l'instruction d'enfants et M^{lle} Bachelot, dans sa donation, stipula une condition analogue.

2° Mgr de Pidoll, évêque du Mans, l'un de nos prédicateurs, par une ordonnance du 8 avril 1819, règle que chaque année il ferait célébrer cinquante messes basses dans l'église de Beaumont Pied de Bœuf à raison de un franc par messe et de cinq francs à la fabrique pour la fourniture de pain et cire, que cinquante francs seraient remis à l'instituteur à charge d'instruire gratuitement quatre enfants pauvres au choix du curé ou bien à défaut d'instituteur, à l'institutrice, aux mêmes conditions.

3° Cette rente a été remboursée en 1845, en vertu d'un arrêt de M. le Préfet de la Mayenne en date du 4 juin 1845 et le capital converti en rente sur l'Etat au nom de la commune produisit quatre vingt neuf francs, que la conversion des rentes cinq pour cent en quatre et demi a réduit à quatre vingt francs ; considérant qu'il nous appartient et sur le titre de constitution émané de la D^{lle} Bachelot, et par les lois et règlements canoniques et civils en cette matière, de fixer, régler et réduire, lorsqu'il y a lieu, cette fondation comme les autres fondations établie dans les églises de notre diocèse. Considérant qu'il est juste d'avoir égard aux intentions des fondateurs primitifs du bénéfice rétabli en sorte sous une forme nouvelle par la D^{lle} Bachelot, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

art 1^{er} – La fondation rétablie par la D^{lle} Bachelot est et demeure fixée pour l'avenir et à partir de la présente année, à trente cinq messes basses par an qui seront acquittées en l'église paroissiale de Beaumont Pied de Bœuf à l'intention des fondateurs, et qui seront rétribuées un franc chacune, selon le tarif du diocèse. Il sera en outre alloué cinq francs par an à la fabrique pour fourniture de pain, vin et cire.

art 2 – Le surplus de la rente demeurera à la disposition de la commune pour être employé selon les intentions

Page 3

des fondateurs à procurer l'instruction gratuite d'enfants pauvres.

art 3 – Cette présente ordonnance sera exécutée en ce qui concerne les services religieux, à la diligence et par les soins de M. le Curé et de M^{rs} les marguilliers qui la conserveront aux archives de la fabrique et en inscriront un extrait au tableau des fondations.

Une expédition en sera adressée à M. le Préfet de la Mayenne pour qu'il veuille bien, en ce qui le concerne en assumer l'exécution et prescrire ce paiement des quarante francs dus à la fabrique.

Donné au Mans en notre palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre seing de notre secrétaire le 23 mai 1854

+ J. B. ev. du Mans

par ~~mandement~~ Monseigneur

B. Bichard

secrétaire

Pour copie conforme François Joseph Lemeunier Beaumont le 6 février 1873

curé *signé illisible*

Monseigneur Casimir Alexis Joseph (Wicart) évêque de Laval a confirmé cette fondation le 6 octobre 1862.

Les pièces officielles qui regardent cette fondation sont parmi les papiers de la fabrique ; mais comme elles peuvent s'égarer pour un motif ou pour un autre, par la faute des temps, j'ai pensé qu'il ne serait peut-être pas de trop de les copier sur ce registre afin qu'on puisse y

trouver des renseignements, si les autres documents venaient à disparaître tandis que ce registre serait encore existant ;

Comme les 35 messes de la fondation Bachelot ne sont rétribuées qu'un franc je suis obligé de les partager dans les pays où l'on dit encore les messes à voix basse. L'autorité Episcopale ferait peut-être bien de les réduire de manière à ce qu'on doit les dire à deux francs en l'église de Beaumont ; dans ce cas, on les entendrait annoncées le dimanche précédent et le public serait tacitement ce que devient l'argent remis pour ces messes jusqu'à présent je n'ai rien entendu dire de fâcheux ; pour ce rapport ; mais enfin cela peut arriver, et ce serait assez désagréable.

F. Lemeunier

Il y avait à Beaumont beaucoup de fondations avant 89, mais elles n'existent plus exceptée celle rétablie par Mlle Bachelot.

Page 55

Le monastère d'Etival-en-Charnie fut fondé en 1109 par le Vicomte de Beaumont-le-Vicomte [Louis] fils du roi d'Acres. C'était un monastère de religieuses. J'ai placé ici cette note parce que cette communauté a eu beaucoup de rapports avec la chapelle de Mariette, encore existante en la paroisse de Beaumont Pied de Bœuf [diocèse de Laval, Mayenne] ;

Ce que je vais raconter se trouve constaté sur de vieux papiers qui sont actuellement à la bibliothèque de la ville du Mans ; dont l'abrégé se trouve dans un livre intitulé les archives de la Sarthe.

-Notre Dame de Mariette. –

Notre Dame de Mariette et la Villa elle-même et ses appartenances fut donnée à l'abbaye d'Estival on ne sait par qui, ni à quelle époque ; mais en 1201, le Seigneur de Sablé, pour être déchargé de cent sous de rente que lesdites dames d'Estival avaient le droit de prendre sur la Villa de Mariette, leur quitte et abandonne ladite terre avec toutes ses appartenances et dépendances en faveur de sa sœur Julienne qui était reçue pour prendre l'habit en ladite maison. Il leur abandonne de plus toute seigneurie et justice ne se réservant rien que son anniversaire et ceux de ses parents et de sa sœur Julienne et la dernière exécution des malfaiteurs jugés en la cour des dites dames.

En 1238, Marguerite Dame de Sablé confirme et étend encore ses privilèges : droit de justice et de grange à l'Eclécherie et aux Alleux.

De leur côté, les Dames d'Estival quittent et déchargent ladite Dame de trente sous de rente qu'elles prenaient sur Sablé.

En 1215, la Dame de Laval, du consentement de Guy son fils, pour l'amour de Dieu et le repos de l'âme de Guy son mari, donne aux religieuses de Notre Dame de Mariette dépendante de l'abbaye d'Estival, droit d'usage et de chauffage en

Page 56

sa forêt de Bouère ; et droit d'y prendre également du bois vif pour tous leurs besoins.

Cette donation est faite en présence des témoins cy-après : Juhel de Mayenne et de sa mère, G. Lefranc et de Johanne Degreire *et plures alii*, fut fait en l'an 1215 et visé par le doyen de Brûlon le mardi avant Noël en 1298.

Acte sous le scel de Geoffroy Evêque du Mans, par lequel Simon Chamaillard chevalier, reconnaît le droit de justice qu'avaient les Dames d'Estival en leur lieu de Mariette et renonce le dit chevalier, à tous les procès et chicanes qu'il leur avait faits sur ce sujet. (1276)

Ces renseignements qui sont dans le livre des archives de la Sarthe portent les n^{os} 646, 654 et 686.

C'est monsieur Buaumé, curé actuel de Préaux, qui m'a procuré ces renseignements.

Beaumont Pied de Bœuf le 7 juillet 1874. F. Lemeunier
M. Buaumé, curé de Préaux est natif de Préaux et est âgé de 61 ans.

On voit sous la porte de la sacristie de Notre Dame de Mariette une grande dalle en terre cuite où est écrit au tour, en caractères gothiques : « je fus faite l'an mille cinq cent trente, et ce fut par Jehan Pilon ». Cette espèce de dalle était peut-être autre fois une table d'autel, peut-être de l'autel de la chapelle de Ste Anne qui aujourd'hui est la sacristie. Il y a un écusson sur cette dalle ; lequel a été reconnu pour appartenir à la famille du Bellay, portant à dextre trois fleurs de lis, une et deux ; une bande perpendiculaire de gauche à droite, six points et en bas à senestre trois fleurs de lis.

La chapelle de Mariette, telle qu'elle est maintenant fut restaurée par monsieur Touchard curé de Beaumont, en 1825 ; il fit boucher la grande porte au pignon, et y fit établir la fenêtre qu'on y voit actuellement ; c'est aussi lui qui établit la balustrade du sanctuaire et qui convertit en sacristie la petite chapelle de Ste Anne (sacristie actuelle).
Monsieur Grevêche, curé de Beaumont, en 1840,

Page 57

fit couvrir à neuf la chapelle et le clocher ; il remplaça, cette même année, l'ancien autel qui était en tuffeau par l'autel en marbre qui existe aujourd'hui. Le dallage actuel a été fait en 1862 ; c'est aussi cette même année qu'a eu lieu la pose du chemin de croix de ladite chapelle, par M. Buaumé, curé de Préaux.

Le marchepied de l'autel est toujours le même et c'est probablement sous ce marchepied qu'a été inhumé Maître Jean Portier ancien curé de Préaux, lequel s'était retiré en sa terre de la Basserie, sise pour ainsi dire, au pied de la chapelle, mais de l'autre côté du ruisseau, par conséquent sur la paroisse du Buret. Sur ce marchepied, à droite, on lit encore ci-gît- mais presque tous les autres mots sont effacés ; c'est très probablement l'épithaphe de Mr Jean Portier qui était le bienfaiteur de la chapelle et des écoles de Mariette, comme il compte par son testament passé par-devant le notaire du Buret en 1638. La teneur de ce testament est gravée sur une pierre murale à gauche de l'autel. La fondation de M^r. Portier était pour des messes à son intention dans la chapelle de Mariette et pour l'entretien de l'école de Mariette. Cette fondation a été détruite par la grande révolution de 1789.

C'est encore M. Touchard qui a clos par un mur la petite enceinte qui se trouve le long de la chapelle pour mettre fin aux empiètements des voisins qui avançaient toujours vers la chapelle.

Il y a environ deux ans M. le Marquis de la Roche Lambert a acheté le petit terrain qui se trouve entre la chapelle et le ruisseau avec l'intention de le donner à la chapelle, ce qui ferait un enclos plus grand et une arrivée plus convenable en face de la route de Laval à Sablé. Il faut espérer que M. le Marquis fera son cadeau prochainement.

Cette année ci [1874] j'ai fait placer 46 chaises neuves dans la chapelle

F. J. Lemeunier
Prêtre

(Page 58 vierge)

Page 59

Etat

de la population de Beaumont Pied de Bœuf en 1875. *cum notis publicis coram publico catholico*

Année 1875

raturé Michel Leroy - instituteur

	37 maisons	ménages	individus
<i>raturé</i>			
a	1 ^{er}	Désirée Rose Dauphine V ^{ve} Roger née à	V ^{ve} de Martin (_____)73 ans
b	2-	Pierre Hardouin – épicier marié né à	53 ans
b	3-	Julie Regereau sa f ^{emme} – née à St Pierre sur Ervre	48 ans
c	4-	Louis Boisseau journalier né à	77 ans
d	5-	Julienne Perrichot sa f ^{emme} née à	61 ans
a	6-	Léon Viéran cabaretier, né à Beaumont	38 ans
a	7-	Modeste Deslandes sa f ^{emme} née à Ballée	33 ans
a	8-	Modeste Viéran leur fille, née à Beaumont	6 ans
b	9-	Constant Chardron, menuisier, né à St Brice	34 ans
b	10-	Olympe Tessé, sa née à Bouère	34 ans
a	11-	Alphonsine Chardron leur fille née à Beaumont	9 ans
a	12-	Céline Chardron leur fille née à Beaumont	6 ans
a	13-	Arsène Letort, vieillard, né à Parné (veuf)	79 ans
b	14-	Henri Chauveau, journalier né à	43 ans
b	15-	Perrine Letort, sa f ^{emme} , née à	46 ans
b	16-	Jean Baptiste Verger, cabaretier, né à Meslay	38 ans
<i>raturé</i>	17-	Modeste Cheruan, sa f ^{emme} , née à	23 ans
	18-	F ^{ois} Joseph Lemeunier, curé, né à Yvré le Solin (Sarthe) ^{1 mars 1818}	57 ans
a	19-	Constance Raison, domestique, V ^{ve} Gollier, née à St Brice	
a	20-	Jeanne Desnos, fille retirée, née à St Loup du Doigt	77 ans
a	21-	Théodore Bourgneuf, maire(adjoint) né à Beaumont	49 ans
a	22-	Anne Georget, son épouse, née à Beaumont	49 ans
a	23-	Théodore Bourgneuf, leur fils, né à Beaumont	21 ans
a	24-	Victor Georget, rentier, né à Beaumont	45 ans
b	25-	Auguste Barnange, domestique, né à Parné	27 ans
a	26-	Marie Louise Chéére, sa f ^{emme} , née à Grez-en-Bouère	21 ans
a	27-	Léon Adolphe Bruneau, domestique à la Cour né à Mariette	
b	28-	Alexandre Basdois, journalier, né à	58 ans
b	29-	Henriette Allain sa , née à	36 ans
a	30-	Louise Montron, enfant de l' hospice née à Beaumont	14 ans
a	31-	Marie Morin, rentière, V ^{ve} Baizard, née à	77 ans
a	32-	F(ranç)oise Morin sa sœur (fille) née à	73 ans
a	33-	Jeanne Adèle Jardin, née à Ste Marie des Bois	40 ans
a	34-	Jeanne Aymard, née à Epinay le Comte (Orne)	28 ans

Page 60

<i>raturé</i>	35-	Marin Chauveau, journalier, né à	48 ans
<i>raturé</i>	36-	Jeanne Bouvier, sa f ^{emme} , née à	50 ans
b	37-	Amandine Chauveau leur fille, née à	20 ans
b	38-	Marie Chauveau, leur fille, née à Beaumont	14 ans
a	39-	Jean Sergent, cantonnier retiré, né à	63 ans
a	40-	F ^{oise} Bourdoiseau, sa , née à	50 ans
a	41-	Jean Boulay, sabotier, né à St Charles	64 ans
a	42-	Zoée Champhuon sa f ^{emme} , née à Beaumont	64 ans
a	43-	Hilaire Goupil, cordonnier, né à	63 ans
a	44-	Henriette Lavoué, sa f ^{emme} , née à	57 ans
b	45-	Paul Allard, journalier, né à	54 ans
b	46-	Anne Gaudin sa f ^{emme} , née à	42 ans

a	47-	Yvard Louis, journalier, né à	80 ans
b	48-	Louis Yvard, juriste, né à	39 ans
c	49-	Claire Rauland, sa f ^{emme} , née à	35 ans
a	50-	Louis Yvard, leur fils, né à Beaumont	9 ans
a	51-	Jules Yvard, leur fils, né à Beaumont	4 ans
a	52-	Elise nne Yvard, leur fille, née à Beaumont	3 ans
raturé	53-	Marie Louise Joséphine Yvard, née à Beaumont	1 an
b	54-	Mélanie Livot, V ^{ve} Veyar, née à Ballée	28 ans
c	55-	Charles Denis Verger, journalier, son mari, né à Meslay	
b	56-	Eugène F ^{ois} Polue, fils de Mélanie Livet (1 ^{er} lit) né à Beaumont	3 ans
a	57-	Charlotte Mélanie Verger, leur fille née à Beaumont	1 an
b	58-	Louis Joseph Cognard métayer, né à	52 ans
c	59-	Marie Deydre, sa f ^{emme} , née à	48 ans
a	50-	Louis Cognard, leur fils, né à	15 ans
	51-	leur domestique né à	
	52-	leur domestique né à	
b	53-	Polin Auguste, charron, né à	35 ans
b	54-	Victorine Armande, sa f ^{emme} , née à	25 ans
raturé	55-	Michel Leroy, instituteur né à Vieuvy	31 ans
c	56-	Joseph Allinant, journalier, né à	48 ans
a	57-	Augustine Ancelin, sa f ^{emme} , née à	39 ans
a	58-	Augustine Allinant, leur file, née à Beaumont	18 ans
a	59-	Henriette Allinant, leur fille, née à Beaumont	12 ans
a	60-	Eugénie Allinant, leur fille née à Beaumont	8 ans
raturé	61-	Marie Constance Allinant, leur fille née à Beaumont	2 ans
a	62-	Théodule Lanoë, ouvrier, né à	(8)3 ans
a	63-	Anne Hassulin, sa f ^{emme} , née	48 ans

Page 61

Raturé	64-	Annie Augustine Lanoë, leur fille née à Beaumont	1 an
a	65-	Anne Boger V ^{ve} Basselin, fileuse, née à	76 ans
a	66-	Joseph Marchand, bourrelier, né à	75 ans
a	67-	Perrine Garrault, sa f ^{emme} , née à	63 ans
b	68-	Rose Blu, V ^{ve} Becher, journ. née à	60 ans
a	69-	Jeanne Boiné, V ^{ve} Fleury, rentière, née à	75 ans
a	70-	Lucie Fleury, V ^{ve} Gaudier, née à	41 ans
a	71-	Henri Nail, maréchal , né à	44 ans
a	72-	Marie Buttier, sa f ^{emme} , née à	47 ans
a	73-	Henri Nail, leur fils, né à Beaumont	13 ans
raturé	74-	Constant Pageot, maréchal, né à	33 ans
a	75-	Anne Chretien, son épouse, née à	
a	76-	Constant Henri Jules Pageot, leur fils, né à Beaumont	1 an
c	77-	François Savary, journalier, né à	44 ans
a	78-	Appoline Bouvet, son épouse, née à	29 ans
c	79-	Simon Enoë, veuf, journalier, né à	69 ans
raturé	80-	Jean Baptiste Jouin, cabaretier, né à	29 ans
b	81-	Julie Prudhomme, son épouse, née à Beaumont	39 ans
a	82-	Léon Bourdais, journalier, né à	33 ans
b	83-	Marie Beron, sa f ^{emme} , née à	28 ans
b	84-	F ^{ois} Gautun, farinier, né à Bais	55 ans
b	85-	Anne Beauplet, sa f ^{emme} , née à Ballée	50 ans

b	86-	Jean Portier, journalier, né à	45 ans
a	87-	Augustine Fleury, son épouse, née à	38 ans
a	88-	Jean Baptiste Portier, leur fils, né à Beaumont	11 ans
<i>raturé</i>	89-	Alexandre Prudhomme, journalier, né à	31 ans
c	90-	Anne Guillaïs, sa f ^{emme} , née à	26 ans
a	91-	Alexandre Prudhomme leur fils né à Beaumont	7 ans
<i>raturé</i>	92-	Jules Prudhomme leur fils, né à Beaumont	6 ans
a	93-	Charles Joseph Tessier, rentier, veuf, né à Beaumont	68 ans
a	94-	Jeanne Dangeul, rentière, fille, née à Beaumont	62 ans
a	95-	Jean Baptiste Rézé, né à Bouessay	46 ans
a	96-	Marie Dolbean, son épouse, née à (Vion) Sarthe	48 ans
a	97-	Marie Louise Rézé, leur fille, née à (Juigné) Sarthe	11 ans
a	98-	Rouland, journ. veuf, né à St-Germain-de-Coulamer	61 ans

Page 62

Boisliber

a	99-	Julien Bouteloup, métayer, né à	51 ans
a	100-	Marie Daboïs, sa f ^{emme} , née à	44 ans
a	101-	Julie Bouteloup, leur fille née à Beaumont	13 ans
a	102-	Berrouère Pierre Rolland, métayer, né à Beaumont	52 ans
a	103-	Henriette Bourgneuf, son épouse, née à Beaumont	52 ans
a	104-	Léon Ailland, leur fils né à Beaumont	22 ans
a	105-	Marie Ailland leur fille née à Beaumont	22 ans
a	106-	Courtab(...) Léon leur domestique, né à	67 ans
a	107-	Joubin leur domestique, né à St Loup	13 ans
a	108-	Auguste Roiné leur domestique, né à Boissay	20 ans

Touche Ronde

a	109-	Joseph Babert, closier, né à	39 ans
a	110-	Marie Delande, sa f ^{emme} , née à	39 ans

Chantemesle

a	111-	Léon Rézé, métayer, né à Beaumont	29 ans
a	112-	Henriette Basting, son épouse, née à	23 ans
a	113-	Léon Rézé, leur fils, né à Beaumont	5 ans
<i>raturé</i>	114-	Marie Louise Justine Henriette Rézé, leur fille née à Beaumont	2 ans
a	115-	Joseph Bertrand, leur domestique, né à Louaillés Sarthe	53 ans
b	116-	Etienne Aillard, leur domestique, né à Beaumont	23 ans
a		(bourg) Mélanie Richefeu, Vve Bogné, née à Torré-en-Charnie	60 ans
		Louis Melereau, domestique, né à Souvigné, Sarthe	
a		Auguste Gaudin, domestique, né à Beaumont	
		Léon Lesage, né à St Loup, domestique	14 ans
a		Jeanne Desnos, V ^{ve} Bodereau, domestique, née à Bouère	48 ans
a		Modeste Troël, domestique, né à St Loup	18 ans

Belluant

a		Henri Bellanger, né à	46 ans
		Françoise Oger, sa f ^{emme} , née à	48 ans

Goupillères

a	François Geslin, closier, né à Auvers-le-Hamon	58 ans
a	Jeanne Bruneau, sa f ^{emme} , née à Beaumont	51 ans
a	Frederik Beauplet, closier, né à Fontenay, Sarthe	43 ans
a	Louise Saison, sa f ^{emme} , née à Beaumont	35 ans
a	Frédéric Beauplet, leur fils, né à St Loup	9 ans
a	Théodore Beauplet, leur fils né à St Loup	
a	Louis Beauplet, leur fils, né à St Loup	

Chêne Robin

b	René Jean Moulins, closier, né à Beaumont	35 ans
a	Almire Bellanger, sa f ^{emme} , née à Sablé	28 ans

Page 63

Robinière

b	Pierre Bellanger, métayer, né à	56 ans
a	Marguerite Landrau, sa f ^{emme} , née à Bouère	52 ans
a	Adèle Bellanger, leur fille, née à Sablé	24 ans
a	Marie Bellanger, id, née à Sablé	23 ans
b	Pierre Bellanger, leur fils, né à Sablé	20 ans

Braudière

a	François Marin, métayer, né à	68 ans
a	Rosalie Gonan, sa f ^{emme} , née à Bouère	49 ans
a	François Marin, leur fils né à Beaumont	16 ans
a	Marie Marin, leur fille, née à Beaumont	14 ans
a	Rosalie Marin, leur fille, née à Beaumont	10 ans
a	Baptiste Marin, leur fils, né à Beaumont	7 ans
b	Constant Bignon, leur domestique, né à Auvette, Sarthe	48 ans

Bougaudière

b	Baptiste Hulot, closier, né à	42 ans
a	Renée Donay, sa f ^{emme} , née à	38 ans
a	Bernard Jules Hulot, leur fils né à Ballée	12 ans
a	Amélie Hulot, leur fille, née à Ballée	10 ans
a	Marie Hulot, née à Ballée	9 ans
a	Ernestine Hulot, id, née à Ballée	6 ans
a	Constant Hulot, leur fils, né à Beaumont	2 ans
a	Modeste Victorine Hulot	1 an
a	Marie Commer, V ^e Donay, née à	82 ans

Vaufouillé

b	René Dubois, meunier, né à Bouère	45 ans
b	Rosalie Blondeau, sa f ^{emme} , née à Bouère	39 ans
b	Auguste Dubois, leur fils, né à Bouère	16 ans
a	Henri Dubois, leur fils, né à Bouère	9 ans

Morlière

a	François Météreau, retiré, veuf, né à Sablé, Sarthe	74 ans
---	---	--------

a	François Météreau, closier, né à Souvigné, Sarthe	49 ans
a	Françoise Auterne, sa f ^{emme} , née à Vion, Sarthe	59 ans
a	François Météreau, leur fils, né à Beaumont, Courbe	18 ans
a	Théodore Bourgneuf, métayer, né à Beaumont	29 ans
a	Marie Bourgneuf, sa f ^{emme} , née à Beaumont	25 ans
a	Emile Bourgneuf, leur fils, né à Beaumont	2 ans
a	François Lemonnier, domestique, né à la Chapelle d'(Alligné)	25 ans
a	Louise Tessé, f ^{emme} Poirier, domestique, née à Souvigné-sur-Sarthe, 30 ans	
b	F ^{ois} Auguste Bourgneuf, au bourg, rentier, né à Beaumont	55 ans

Page 64

Les Jarriers

a	Etienne Deslandes, métayer, né à	59 ans
a	Perette Boudin, sa f ^{emme} , née à Bouère	49 ans
a	Etienne Deslandes, leur fils, né à Beaumont	25 ans
a	Auguste Deslandes, id., né à Beaumont	22 ans
a	Marie Elise Deslandes, leur fille, née à Beaumont	20 ans
<i>raturé</i>	Julien Chevreul, domestique, né à	15 ans

Moulin de Beaumont

a	F ^{ois} Theule, meunier, né à Beaumont	59 ans
a	Julie Rogné, son épouse, née à Auvers-le-Hamon	49 ans
a	Julie Theule, leur fille, née à Beaumont	22 ans
a	F ^{ois} Theule, leur fils, né à Beaumont	17 ans
c	Aimable Buchot, célibataire, domestique, né au Buret	30 ans
c	Jean Baptiste Hurtebise, domestique, né à Mareil-en-Champagne	54 ans
c	Georges Rogné (neveu), né à Beaumont	9 ans

Le Flux

c	F(ranç)ois Landais, journalier, né à Boissay	23 ans
a	bourg Mélanie Clothilde Rogné, sa f ^{emme} , née à Beaumont	21 ans
a	Mélanie Rochefeu, veuve Rogné, leur mère, née à Thoré-en-Charnie, 60 ans	
	Virginie Mathilde Mouchet, leur fille, née à Beaumont	2 ans
<i>raturé</i>	Eugène Jean Baptiste Mouchet, leur fils, né à Beaumont	1 an
b	F ^{ois} Simon (...üe), domestique, né à Beaumont	14 ans

La Lande

b	Jean Gutter, métayer, veuf, né à St Loup du doigt	58 ans
a	Jean Gutter, son fils, né à Bouère	25 ans
a	Isidore Gutter, son fils né à Beaumont	13 ans
a	Louise Gutter, sa fille, née à Beaumont	16 ans

Bellevue

a	Joseph Gutter, métayer, né à St Loup	51 ans
a	Hortense Landeau, sa f ^{emme} , née à Bouère	48 ans
a	Joseph Gutter, son fils né à	21 ans
a	Marie Gutter, leur fille, née à	13 ans
a	Julien Gaudin, domestique, né à Beaumont	18 ans

Page 65

Dineau

b	Joseph Cartier, métayer, né à	57 ans
a	Marie Bourneuf, sa f ^{emme} , née à	57 ans
a	Joseph Cartier, leur fils, né à	24 ans
a	Louis Cartier, leur fils, né à	21 ans

a	bourg Michelle Tribondeau, veuve Cartier, née à St-Denis-d'Anjou	60 ans
---	--	--------

Les Boutoires

a	Célestine Goureolle, veuve Daulumier, mét née à	43 ans
a	Auguste Daulumier, son fils, né à	15 ans
a	Célestine Daulumier, sa fille, née à	13 ans
a	Thomas Daulumier, beau-frère, né à	55 ans

Moulin du Pin

c	Constant Boutruche, meunier, né à	56 ans
a	Anne Maucher, sa f ^{emme} , née à	51 ans
c	Constant Boutruche, fils, né à	28 ans
b	Pierre Boutruche, fils, né à	22 ans
a	Adèle Boutruche, leur fille, née à	11 ans

Pinsonnière

	Pierre Toupin, journalier, né à	52 ans
	Joséphine Oger, sa f ^{emme} , née à	50 ans
	René Vateux, journalier, né à	58 ans
	Renée Mercier, sa f ^{emme} , né à	53 ans
	Noël Rivier, journalier, né à	66 ans
	Perrine Dagner, sa f ^{emme} , née à	62 ans
	Maurice Rivier, petit fils, né à	9 ans

Monnerie

b	Joseph Naveau, closier, né à	46 ans
a	Virginie Gouin, sa f ^{emme} , née à	44 ans
a	Ernest Naveau, leur fils, né à	8 ans

Glacière

a	François Trouillard, métayer, né à	45 ans
a	Françoise Blanchouin, sa f ^{emme} , née à	35 ans
a	Françoise Trouillard, leur fille née à	12 ans
a	François Trouillard, leur fils, né à	11 ans
a	Louis Trouillard, leur fils, né à	9 ans
a	Albert Trouillard, id., né à	3 ans
a	Jean Paul Trouillard, fils, né à Beaumont	6 mois

Page 66

Sencie

a	Pierre Jamin, métayer, né à	31 ans
---	-----------------------------	--------

a	sa femme , née à	
	Guignefolle	
a	René Oger, métayer, né à	49 ans
a	Henriette Trouillard, sa femme , née à	40 ans
a	René Oger, leur fils, né à	14 ans
a	Joseph Oger, id., né à	11 ans
a	Fr ^{ois} Oger, id., né à	8 ans
a	Henriette Oger, leur fille, née à	12 ans
a	Rosalie Oger, id., née à	
raturé	Marie Léonide Oger, id., née à	6 mois

Grandinière

a	Isidore Gutter, métayer, né à St Loup	42 ans
a	Victorine Ballier, sa femme , née à	31 ans
a	Isidore Gutter, leur fils, né à Beaumont	6 ans
a	Victorine Constance Gutter, leur fille, née à Beaumont	3 ans

Le Gast

b	Louis Boisard, métayer et maire, né à Solesmes près Sablé, Sarthe,	35 ans
a	Henriette Ailland, son épouse, née à Beaumont	25 ans
a	Joseph Bodinier, leur domestique, né à Beaumont	25 ans
a	Louis Chale, domestique, né à Boissay	18 ans
	Champion, fille, d ^{que} , né à Boissay	18 ans

Changé

	Antoine Lelasseux, célibataire, (château), né à Laval	30 ans
b	Pierre Bodinier, célibataire, domestique, né à Cossé en Champagne,	31 ans
a	Charles Bouvier, célibataire, domestique, né au Préaux	55 ans
a	F. Chauveau, veuve Gourcelle, née à	62 ans
a	F. Lebrun, métayer, né à	37 ans
a	Louise Gourcelle sa femme , née à	36 ans
a	Marie Lebrun, leur fille, née à Beaumont	13 ans
a	F. Lebrun, leur fils, né à Beaumont	11 ans
raturé	Augustine Lebrun, leur fille, née à Beaumont	3 ans

Page 67

b	Augustine Chauvin, domestique, née à Beaumont	16 ans
---	---	--------

Moulin de Changé

a	René Perrichet, meunier, né à	53 ans
a	Josephine Logerais, sa femme , née à	51 ans
a	Joséphine Perrichet,leur fille, née à Beaumont	18 ans
a	Marie Perrichet, leur fille, née à Beaumont	17 ans
a	Joseph Daty, domestique, né à Beaumont	17 ans

Malabry

a	Léon Chauvin, closier, né à	42 ans
a	Victoire Chevreul, sa f ^{emme} , , née à	39 ans
a	Fr. Chauvin, leur fils, né à Beaumont	14 ans
a	Marie Chauvin, leur fille, née à Beaumont	6 ans
b	Fr. (R)icouveau, journalier, né à	57 ans
a	Marie Galpin, sa f ^{emme} , née	47 ans

Cloupoche

a	Jeanne Bouvier, veuve Gutter, née à	48 ans	
a	Baptiste Gutter, son fils, né à Beaumont	22 ans	
	b	Pierre Lavoué, domestique, née à Ballée	34 ans
<i>raturé</i>	b	Constant Chevraut, domestique, né au Buret	3(..) ans
a	a	JB Cherreau, journalier, né à (Bruère) St Loup	30 ans
a	a	Adèle Cartier, sa f ^{emme} ,née à Bouère	25 ans

Bruyère

a	Pierre Viéron, veuf, né à	77 ans
a	Pierre Viéron son fils, né à	38 ans
a	sa f ^{emme} , née à	
a	Louis Marchand, leur domestique, né à	15 ans

Parentière

a	Henri Cartier, métayer, né à Beaumont	30 ans	
a	Marie Gutter, sa f ^{emme} , née à Beaumont	25 ans	
a	Patier J ^{que} , né à		
	b	Joseph Chevreul, domestique, né à Chéméré-le-Roi	24 ans
	b	Marie Garnier, d ^{que} né à Beaumont	

Aubépin

<i>raturé</i>	Pierre Brillet, né à Beaumont	41 ans
a	Marie Legrand, closier, né à Beaumont,	30 ans
a	Marie Cartier, sa f ^{emme} , née à Beaumont	26 ans
a	Marie Victorine Legrand, leur fille, née à Beaumont	2 ans

Page 68

Mariette

a	Julien Belland, veuf, né à	70 ans
a	Ferdinand Belland, son fils, né à	31 ans
a	sa femme, née à Parné	
a	Etienne Bouvier, domestique né à la Chapelle des Alligné	39 ans
a	Augustine Hayer, sa femme, domestique, née à Ballée	24 ans
a	Jean Froissard, journalier, veuf, né à	79 ans
a	Michel Geslin, journalier, né à Ste Suzanne	53 ans
b	Marie Perrichet, sa femme, née à	55 ans
a	Pierre Bruneau, cantonnier, né à	53 ans
a	Joséphine Perrichet, sa femme, née à	50 ans
a	Louis Tribondeau, closier, né à	53 ans
a	Françoise Bouvier, sa femme, née au Buret	43 ans
a	Pierre Tribondeau, leur fils, né à Beaumont	20 ans

a	Angèle Tribondeau, leur fille, née à Beaumont	13 ans
a	Louis Boulay, tisserand, veuf, né à St Charles	62 ans
a	Françoise Boulay, cousine, née à St Charles (fille)	68 ans
b	Louis Marchand, closier, né au Buret	49 ans
a	Marie Bréhin, sa femme, née à	39 ans
a	Léon Marchand, leur fils, né à	13 ans
a	Jean B. Piogier, journalier, veuf, né à	49 ans
a	Adèle Piogier, sa fille, née à Beaumont	8 ans

Quentinières

a	Désiré Naveau, métayer, né à	47 ans
a	F. Lacourbe, sa f ^{emme} , née à	38 ans
a	Armandine Naveau, leur fille, née à	14 ans
a	Gustave Naveau, leur fils, né à	10 ans
a	René Léon Naveau, leur fils, né à	11 ans
a	Théodore Ernest Naveau, leur fils, né à	16 ans

Champs Rouges

a	Julie Lubat, veuve Loison, née à	70 ans
a	Jeanne Jouy, veuve Rayer, née à	66 ans
a	Constant Rayer, son fils, closier, né à	30
ans		
a	Marie Monnier, sa f ^{emme} , née à	27 ans
a	Constance Marie Rayer, leur fille, née à Beaumont	2 ans
a	Augustine, Renée Rayer, leur fille, née à Beaumont	1 an

Page 69

La Motte

a	Julien Laurent, métayer, né à	51 ans
a	Françoise Corbin, sa f ^{emme} , née à	46 ans
a	Julien Laurent, leur fils, né à Préaux	18 ans
a	Marie Laurent, leur fille, née à Préaux	20 ans
a	Louis Laurent, leur fils, né à Préaux	16 ans
a	F. Laurent, id., né à Préaux	14 ans
a	Baptiste Laurent, id., né à Beaumont	11 ans
raturé	Joseph Laurent, id., né à Beaumont	6 ans
a	Julie Laurent, leur fille, née à Beaumont	9 ans

Moulin

a	Joseph Rezé, métayer, né à	57 ans
a	F. Garnier, sa f ^{emme} , née à	52 ans
a	Joseph Rezé, leur fils, né à	26 ans
a	F. Rezé, leur fille, née à	19 ans
a	Marie Rezé, id., née à	17 ans

Rouhérie

a	Simon Deslandes, métayer, né à allée	53 ans
a	Michelle Messenger, sa f ^{emme} , née à Ballée	55 ans

a	Armand Deslandes, leur fils, né à Ballée	23 ans
a	Adrien Deslandes, leur fils, né à Ballée	21 ans
a	Augustine Deslandes, leur fille, née à Ballée	20 ans
a	Marie Deslandes, id., née à Ballée	18 ans

Villière

a	Louis Odean, journalier, né le	69 ans
a	Marie Bayer, sa f ^{emme} , née à	59 ans
<i>raturé</i>	Elbe Bernard, journalier, né à Laval	53 ans
a	Jeanne Dubois, sa f ^{emme} , née à Beaumont	48 ans
a	Gustave Bernard, leur fils, né à Beaumont	9 ans
a	Louis Guillet, closier, né à Bouère	77 ans
a	Perrine Jarry sa f ^{emme} , née au Buret	58 ans

Page 70

Rochaton

<i>raturé</i>	Jean Galpin, journalier, né à	57 ans
a	Louise Monnerie, sa f ^{emme} , née à	61 ans
a	Florence Galpin, leur fille, née à	26 ans
a	Auguste Galpin (petit fils) né à Beaumont	1 an
a	Veuve (Polin), fileuse, née à	93 ans

La Huardière

b	Julien Chevreul, journalier, né à	47 ans
a	Marie Renon, sa f ^{emme} , née à	
a	Chevreul, leur fille, née à	

La Johannière

a	Eugène Chevallier, closier, né à	38 ans
a	Louise Bigot, sa f ^{emme} , née à	33 ans
a	Auguste Chevallier, leur fils, né à	7 ans
a	Marie Chevallier, leur fille, née à	4 ans
<i>raturé</i>	Louis Eugène Chevallier, leur fils, né à	2 ans

Le Plessis

a	René Guichard, métayer, né à Beaumont	61 ans
a	Jeanne Rézé, sa f ^{emme} , née à Beaumont	61 ans
a	Marie Guichard, leur fille, née à Beaumont	24 ans
a	épouse de Victor Gandon, né au Buret	33 ans
b	Arsène Oger, domestique, né au Buret	45 ans
b	Lavrier, veuf, né à St Loup	69 ans

La Glanière

a	F. Gutter, métayer, né à Beaumont	28 ans
a	Eugénie Gandon, sa f ^{emme} , née à Grez en Bouère	20 ans
c	Pierre Bernard, domestique, né à	29 ans

L'Aubinière

<i>raturé</i>	Charles Letessier, métayer, né à Beaumont	36 ans
a	Marie Péchard, sa f ^{emme} , née à	28 ans

a	Charles Letessier, leur fils, né à Beaumont	6 ans
a	Gabriel Letessier, leur fils , né à Beaumont	5 ans
a	François Letessier, id., né à Beaumont	3 ans
a	Marie Louise (leur fille) Letessier, née à Beaumont	2 ans
a	Simon Jean Baptiste Letessier, leur fils, né à Beaumont	1 an
a	bourg Michelle Tribondeau, née à St Denis d'Anjou, (V ^{ve} de Louis Cartier)	60 ans

Page 71

Le Bignon

a	Louis Saillant, domestique, né à	32 ans
a	F ^{coise} Chrétien, sa f ^{emme} , née à	25 ans
a	Louise Françoise Saillant, leur fille, née à Beaumont	3 ans
a	Marie Julie Saillant, leur fille, née à Beaumont	1 an

Bourg

b	Auguste Solac, fils de Auguste et de (.....) Armande, né à Beaumont,	2 ans
a	Marie Anne Solac, fille des mêmes, née à Beaumont	1 an
b	Orbinière Manceau d ^{que} veuf, né à Juigné, Sarthe	45 ans

Il y a en la paroisse de Beaumont en 1875, environ quatre cent cinquante habitants. Mais comme il y a souvent des domestiques qui changent de domicile, un peu brusquement et comme d'un autre côté, ma santé n'est pas bonne, j'aurai du mal à trouver le nombre exact des habitants. Ces domestiques sont nombreux.

Aujourd'hui lundi 24 mai 1875, j'ai béni à la sacristie la statue en fonte de la Ste Vierge, laquelle doit être placée prochainement au Chêne vénéré de la Braudière pour remplacer celle qui y était autrefois depuis des siècles et qui a été détruite par les révolutionnaires de 1789. Cette statue a été faite à Lyon, elle a coûté cent francs et a été donnée par Madame la Duchesse de Chevreuse.

Ce 24 mai 1875. F. Lemeuniez
Prêtre curé

Voici une partie de la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Madame la Duchesse de Chevreuse à son château de Sablé, relativement à cet antique chêne et à la vénérable statue qui y était autrefois.

Page 72

« Je suis heureux, Madame, d'avoir l'occasion pour parler d'un fait qui est assez intéressant pour notre Braudière et pour l'église actuelle de Beaumont. Voici ce dont il s'agit : en 1749, et quelques années auparavant, une peste affreuse, sur les bestiaux sévissait terriblement en toute la France et même dans les royaumes voisins ; on ne peut trouver de remède contre ce fléau qui détruit presque la totalité des bestiaux. Dans ces tristes circonstances les habitants de Beaumont et des environs allèrent en pèlerinage à la Vierge qui se trouvait dans votre chêne de la Braudière. Comme peu d'animaux furent atteints à Beaumont, le bruit s'en répandit rapidement dans les provinces voisines, de là un concours immense pour venir adresser des supplications à la Vierge du chêne de la Braudière ; et ce fut en cette même année 1749 que le fléau cessa partout. De là aussi ce grand respect qu'on a toujours eu pour votre vénérable chêne de la Braudière ; les impies eux-mêmes le saluent en passant. Comme les pèlerins avaient déposé beaucoup d'argent chez le métayer de la Braudière, Monsieur Charles

Hérisson, alors curé de Beaumont, s'entendit avec le métayer et avec cet argent, il fit bâtir l'église actuelle de Beaumont. On vient encore beaucoup en pèlerinage à ce chêne pour différents motifs ; ce sont les cierges des pèlerins qui partent sans les éteindre, qui ont mis trois fois le feu à ce chêne si antique et si vénéré. Lorsque cet accident arrivait, les habitants du voisinage étaient bien désolés et montraient le plus grand dévouement pour éteindre le feu afin de conserver le plus longtemps possible leur chêne bien-aimé ; le dernier accident est arrivé depuis que je suis à Beaumont ; je l'ai bien regretté et si j'avais pu le prévoir, j'aurais fait photographier cet antique chêne dont la hauteur, l'ampleur et la vétusté présentaient un aspect si remarquable. Pour conserver le pèlerinage et le souvenir de ce que je viens de raconter, je désirerais

Page 73

bien que Madame la Duchesse m'autorisât à faire couper la plus grande partie des énormes branches de ce chêne, lesquelles pèsent trop maintenant pour un tronc à plus qu'à moitié carbonisé ; et cela, afin de conserver le plus longtemps possible quelques vestiges de cet arbre précieux.

Au milieu de ce tronc, je ferais placer une colonne en pierre surmontée d'une belle statue de la Ste Vierge pour satisfaire la piété des pèlerins qui continueraient d'y venir avec un bonheur croissant.

J'ai trouvé l'histoire du fait signalé ci-dessus dans les registres tenus par mon prédécesseur, Charles Hérisson, année 1749.
Beaumont, le 9 juillet 1875.

Signé : F. Lemeunier, prêtre

Quand je suis arrivé à Beaumont, il y avait de grands tilleuls devant la grande porte de l'église, et devant le presbytère, dans le petit enclos, dépendance de l'église ; ces arbres bouchaient le jour pour les chambres, interceptant la vue en face de la cure ; de plus, des créatures de petite vertu étalaient des lessives dans cet enclos ecclésiastique, en plein dimanche, ce qui était fort peu religieux et fort choquant ; pour ces différents motifs, je les ai fait abattre et cet abri impie s'est trouvé supprimé. On a été faiblement content de cette opération mais cet horrible abus a été supprimé. *Signé : Lemeunier*

Quant à la fondation de Mlle Bachelot, en 1819, constatée à la première page, consistait en 40 fr. pour l'école des garçons et en 40 frs. pour messes dites. La mairie de Beaumont a voulu s'emparer des 40 frs. pour les intentions pieuses, mais j'ai eu soin d'empêcher ce vol sacrilège. Mes successeurs feront bien de veiller, afin qu'une pareille entreprise ne se renouvelle pas. Beaumont, ce 7 septembre 1875

C'est le percepteur du temps qui avait suggéré cette idée.

Signé : Lemeunier

Il y a environ deux ans que cela a voulu avoir lieu.

Le 15 septembre 1875 *Signé : F. illisible*

Page 74

M^{lle} Eugénie Freulon décédée à Ballée il y a quelques années, a fait une fondation pour que les curés de St Remi de Château-Gontier, de Ballée et de Beaumont Pied de Bœuf puissent donner une mission, de temps en temps, dans leur paroisse. C'est l'Evêché qui est dépositaire des fonds, à ce, nécessaires. Beaumont, le 19 octobre 1875

Signé : F. Lemeunier Prêtre curé

Aujourd'hui dimanche 2 janvier 1876, j'ai fait porter à la chapelle de Mariette mon bouquet de noce, en 1846, sous globe ; et ma ...ette blanche.

J'ai fait ces petits cadeaux à N D de Mariette un peu plus tôt que je ne pensais puisque je dois bientôt me retirer à la Providence de La Flèche

Signé : F. Lemeunier curé

Page 75

Depuis le départ de Monsieur Lemeunier, aucune note n'a été ajoutée à ce registre je vais donc essayer de donner quelques notes bien brèves sur chacun de mes prédécesseurs et d'abord une liste du clergé de Beaumont :

1° Monsieur René Rousson de 1651 à.

2° M. Renée Epinard décédé le 8 octobre 1701, âgé de 79 ans. Il a été enterré dans l'église de Beaumont par M le curé de Souvigné

3° Hurbain Epinard mort le 22 décembre 1755 à l'âge de 81 ans.

4° Charles Hérisson curé pendant quarante neuf ans, c'est lui qui aurait fait bâtir l'église actuelle au moyen de dons faits à Notre Dame de la Braudière pendant l'Epidémie (peste sur les bestiaux qui fut un peu générale en France et qui se termina vers 1749).

5° Lemerrier né à Auvers-le-Hamon fut d'abord vicaire de Beaumont puis curé après la révolution, il est décédé le 23 avril 1821.

6° Touchard 1821 à 1832

7° Grevêche 1832 à 1868

8° Coubard 1868 à 1870

9° Lemeunier 1870 au 13 novembre 1876

10° Trouillard 1876 au 30 janvier 1880

11° Marcel Cormier 1880 au 4 octobre 1883

12° J.B.M. Bedouet 1883 au 21 novembre 1886

13° Joseph Pierre Levêque du 21 novembre 1886 au 10 octobre 1897

14° Bergère curé du 12 octobre 1897 au 15 décembre 1903

15° Benoit Helbert curé du 15 décembre 1903 au 16 décembre 1906

Vicaires

1° Leroyer décédé le 3 mars 1670, il était vicaire et prêtre sacristain il a été enterré dans l'église

2° Vachereau

3° Chenon décédé le 17 septembre 1694

4° Lemonnier décédé le 11 octobre 1704

5° Gérard

6° Giquel décédé le 1738

7° Godbert vicaire de Mr Hérisson

8° Chapron

9° Lemerrier vicaire avant la révolution et curé après ;

Page 76

Monsieur l'Abbé Joseph Trouillard curé de Beaumont du 27 janvier 1876 au 30 mai 1880

Monsieur l'abbé Joseph Trouillard est né à Laval en 1839, il était vicaire de Bazouge puis de Château-Gontier lorsqu'il fut appelé à la cure de Beaumont, il avait alors 37 ans. Nommé le 22 janvier 1876 il fut installé le 30 du même mois par M. Mallet curé Doyen de Grez-en-

Bouère. Le procès-verbal de son installation se trouve sur le registre du Bureau des Marguilliers à la suite du procès-verbal de prise de possession.

Pendant les quelques années qu'il a passé à Beaumont M. l'abbé Trouillard a :

1° obtenu une ordonnance de Mgr le Hardy du Marais pour légitimer l'usage de dire des messes dans la chapelle de Mariette. Il a fait légitimer également le prix de 3f.50 comme honoraires des messes dites dans la chapelle.

2° Monsieur l'abbé Trouillard a reçu de Ballée une somme de deux mille francs. Cette somme placée sur l'Etat, produit une rente de soixante douze francs qui doivent être distribués tous les ans par les soins de Mr le curé aux pauvres de la paroisse.

3° Monsieur l'abbé Trouillard a réservé pour lui la première place du chœur côté de l'évangile. Cette place était occupée de temps immémorial par Mr le maire (voir le registre du bureau des Marguilliers page 12.) la vraie raison, paraît-il est d'abord que M. le Curé était mal avec M. le maire, ensuite on venait de nommer un nouveau maire M. Théodore Bourgneuf. Les deux premiers conseillers inscrits ont voulu renouveler à l'église l'installation faite à la mairie. Pendant le *Gloria in-excelsis*, on a conduit le nouveau maire à la stalle occupée par l'ancien et après force révérences, chacun gagna sa place. Cette cérémonie ne fut pas du tout du goût de monsieur le curé qui retira au maire la première place pour lui donner la seconde. Depuis ce moment jamais la seconde place n'a été occupée par son titulaire.

Au mois de mai suivant, M. l'abbé Trouillard fut nommé curé de Cigné paroisse du doyenné de Couptrain. Il y est resté jusqu'en 1888, époque où il fut appelé à la cure de St-Julien-du-Terroux où il est encore en février 1899.

Page 77

Monsieur l'abbé Marcel Cormier, 30 mai 1880 à la fin de septembre 1883.

A monsieur l'abbé Joseph Trouillard a succédé monsieur l'abbé Marcel Cormier. Né à Meslay-du-Maine en 1844, il occupera plusieurs postes en qualité de vicaire. Il était vicaire de Saint Jean de Château-Gontier quand il reçut sa nomination pour Beaumont. Il fut nommé le 30 mai 1890 et installé le six juin suivant par monsieur Mallet, curé doyen de Grez-en-Bouère.

Son premier acte comme curé a été de racheter de M. l'abbé Trouillard l'harmonium à lui appartenant, pour la somme de trois cents francs.

Pendant son administration il a fait voter que la fabrique paierait les contributions du presbytère et abandonnerait sa part de cire au curé ce qui a toujours existé jusqu'à ce jour.

Pendant son cours séjour à Beaumont, il aimait souvent à retourner vers Château-Gontier où il comptait de nombreux amis, aussi ne s'est-il jamais habitué à Beaumont.

En 1883 vers la fin de septembre il reçut sa nomination pour Beaulieu où il est resté depuis cette époque.

Marie Jean Baptiste Bedouet, 1883 à 1886

Monsieur l'abbé Marie Jean Baptiste Bedouet est né à Evron en 1847. Il a fait plusieurs vicariats entre autres celui d'Andouillé et de St-Martin-de-Connée. Ce fut dans ce dernier poste qu'il reçut sa nomination pour Beaumont où il fut installé le 7 octobre 1883. Le 27 janvier 1884 il fit prendre une délibération au conseil de fabrique concernant une pierre en terre cuite formant seuil de la sacristie de Mariette. Cette pierre était un monument historique réclamé par la société d'archéologie. Elle se trouve actuellement au musée de Château-Gontier. Pour mon compte personnel, je regrette infiniment cette décision et j'aurais voulu à tout prix conserver cette pierre qui aurait pu attirer quelques visiteurs et quelques pèlerins de plus vers ce sanctuaire.

Pendant son séjour à Beaumont, il a fait porter le traitement du curé à 200 f., remettre à neuf les tapisseries du salon et de la salle à manger.

Il a eu à traiter la question épineuse de la fondation Bachelot

Page 78

question qui s'est trouvée ajournée et qui n'est pas du tout résolue, et qui le sera difficilement faute de pièces probantes et parce que tous les membres du conseil de fabrique sont en même temps membres du conseil municipal. Et ma conviction est qu'il en sera longtemps ainsi parce que la majorité, lorsqu'il y a une nomination à faire, va chercher le nouvel élu parmi le conseil municipal et si par hasard on nomme un membre en dehors, aux prochaines élections on le fait entrer dans le conseil municipal. Je crois que c'est un système.

L'abbé Bedouet comme ses prédécesseurs ne fut pas longtemps curé de Beaumont, il fut en novembre 1886 appelé à la cure de St-Jean-sur-Evre. IL y est resté jusqu'en 1892 et à cette époque il fut appelé à la cure de Jublains importante paroisse du doyenné de Bais et il s'y trouve actuellement encore en février 1899.

L'abbé Joseph Pierre Lévêque nommé le 15 novembre 1886 et installé le 21 novembre même année.

L'abbé Lévêque est né à Entrammes en 1846. Par suite de changement de domicile de la part de ses parents, il a été élevé à la Bazouge des Alleux à la ferme de Thuré. C'est dans l'église de la Bazouge des Alleux qu'il a fait ses communions. Un souvenir d'enfance paraît être le principe de ma vocation au sacerdoce. J'étais à peine âgé de cinq à six ans, on venait de faire la pêche de l'étang de Thuré. Le poisson se trouvait, à mesure qu'il était capturé, placé dans de vastes réservoirs. Ces réservoirs devaient être gardés jour et nuit. Or il arriva qu'un dimanche après-midi, c'était le tour d'une vieille servante appelée Marguerite (j'ignore complètement son nom de famille). Elle pria mes parents de me laisser aller avec elle pour faire le garde. Mes parents y consentirent. Pendant les Vêpres, elle proposa de dire le chapelet, je n'avais jamais entendu parler d'un chapelet, j'ouvris de grands yeux et lui dit que je ne savais pas ce que c'était. Elle me demanda alors si je savais le Notre Père et je vous salue Marie. Sur ma réponse affirmative elle commença son chapelet auquel je répondis de mon mieux. Elle fut si contente de moi qu'elle le dit à sa maîtresse, Mlle Sophie Daudier qui est devenue

Page 79

religieuse et supérieure d'un couvent de Château-Gontier. Cette dernière me donna un beau petit chapelet bleu et prononça ces paroles : puisqu'il prie si bien le Bon Dieu, nous en ferons un prêtre. Cette parole me frappa tellement qu'à partir de cette époque j'ai toujours eu la pensée d'être prêtre.

J'ai fait mes premières études de latin à Montourtier, d'abord pendant un an, chez Mr François Poulain instituteur public. Celui-ci étant venu à mourir et mes parents ayant quitté la Bazouge des Alleux pour se fixer à Montourtier, je fus recueilli par Mr Henri Barré alors vicaire de Montourtier qui me donna des leçons de latin. Etant venu à quitter Montourtier pour aller vicaire de Ballots, son successeur Mr l'abbé Grosse, mort curé de Gesne-près-Montsûrs, me donna des leçons pendant 6 mois. Au bout de ce temps j'entrais en quatrième au petit séminaire de Mayenne, c'était en 1863. J'ai fait tant bien que mal mes quatre années de petit séminaire, étant très mal portant enfin en 1867 eu lieu le tirage au sort, j'étais en rhétorique, je tirais le numéro 14. Je fus maintenu dans mes foyers comme étudiant ecclésiastique.

En 1867, j'entrais au Grand Séminaire de Laval. Je reçu la tonsure le 22 mai 1869. C'était avant le concile. Après le concile du Vatican, je reçus successivement les ordres mineurs le 3 juin 1871, le sous-diaconat le 13 juillet 1871, le diaconat le 23 septembre 1871 et le sacerdoce le 24 février 1872. C'était au commencement du Carême. Je fus envoyé pour dire la messe

chez les sœurs de l'Espérance le 15 juin 1872. Je reçus ma nomination de vicaire à Arquenay. J'ai fait tout mon vicariat à Arquenay c'est-à-dire que j'ai été vicaire dans cette paroisse pendant plus de Quatorze ans (juin 1872 à novembre 1886). J'ai eu successivement trois curés, d'abord Monsieur Pierre Lemonier, décédé à l'âge de quatre vingt deux ans au mois de novembre 1873 et curé d'Arquenay depuis 5 ans. Il eut pour successeur Monsieur l'abbé Grégoire Berger qui venait de Melleray. Il fut curé d'Arquenay jusqu'en 1879, année où il fut appelé à la cure de Contest où il est resté deux ans à peine et a été mourir à Torcé-en-Charnie dans sa famille.

En 1879 arriva à Arquenay en qualité de curé Monsieur l'abbé

Page 80

Benjamin Letourneau précédemment vicaire de Notre Dame des Cordeliers à Laval. C'est avec lui que j'ai fini mon vicariat. Au mois de novembre 1886 je fus nommé curé de Moulay près de Mayenne mais les habitants de Moulay obtinrent de l'autorité de garder leur ancien curé, c'est alors que je fus nommé à Beaumont.

Le dix huit novembre 1886 je pris possession de la cure et fus installé le 21 par Mr Mallet curé doyen de Grez-en-Bouère.

Après les premières impressions passées, après m'être façonné un peu au genre de vie d'un curé seul dans son presbytère, je songeais à me rendre utile à la paroisse. Je voyais bien des choses à faire et pour commencer je ne voyais que l'embarras du choix.

Je résolus de commencer par Mariette qui se trouvait alors en mauvais état. J'avais trouvé en caisse une somme de 82 f je résolus de l'utiliser. Je fis venir un plâtrier de Meslay je lui fis refaire à neuf en plâtre toute la voûte du chœur du sanctuaire. J'ajoutais à ce moment les deux consoles qui portent les globes de fleurs données au sanctuaire. Grâce à la générosité de certaines âmes, je pus mettre en état la chapelle tout entière au moyen d'un badigeon que je fis moi-même ainsi que quelques peintures. Depuis ce temps la chapelle est bien propre et en assez bon état.

Autour de la chapelle et sur le devant se trouvait un terrain inculte dans lequel l'herbe croissait à volonté ce qui était très désagréable pour arriver à la chapelle surtout par temps de pluie ou de rosée. Je résolus de défricher ce terrain. Monsieur Belland voulu bien labourer cet enclos et alors j'en fis et fis faire un jardin anglais. Madame Gandon de Ballée voulu bien donner le sable. Monsieur Le Lasseux du château de Changé me donna des arbres et des arbustes et je fis ainsi l'enclos qui existe jusqu'au jour où je pourrais l'agrandir.

En 1888 à la séance de Quasimodo je proposais au Conseil de Fabrique de changer la disposition des stalles qui se trouvaient dans le chœur. Le chœur présentait alors un aspect fort désagréable et était peu fait pour se prêter aux cérémonies et aux décorations. Pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur le croquis suivant qui donne une idée de ce qu'il était.

Page 81

Le conseil de Fabrique admis mon idée sans difficulté et vota séance tenante une somme de quatre-vingt francs. Mais la dépense réelle s'est élevée à la somme de 199f 45 parce que nous avons eu le malheur de tout faire faire à la journée.

En 1889 j'ai demandé au Conseil de Fabrique les fonds nécessaires pour faire remettre en état la chambre curiale ; c'est alors qu'on a parqueté la chambre en sapin du nord, fait les alcôves et la tapisserie.

Quand je suis arrivé à Beaumont les deux portails de la cour étaient à jour jusqu'au bas. Ce qui était très désagréable et bien des fois j'ai vu les passants s'arrêter pour voir ce qui se passait dans la cour. Or en 1890 j'ai fait mettre la tôle jusqu'à la moitié ce qui est plus beau et en même temps bien plus agréable puisqu'on peut aller et venir sans être vu des passants.

En l'église de Beaumont se trouvait un vieux chemin de croix dont les encadrements rongés par les vers tombaient en lambeaux. Depuis longtemps je songeais à le remplacer. Madame Garaud a bien voulu nous offrir un chemin de croix en oléographie. L'érection de ce chemin de croix a été faite le dimanche 29 avril 1890 par M.

Page 82

l'abbé Mallet curé-doyen de Grez-en-Bouère. La cérémonie fut imposante. Après un discours de M. le Doyen eut lieu la bénédiction des stations puis quatorze jeunes gens se chargèrent de chacun une station et la procession se fit dans le plus grand ordre jusqu'à ce que toutes les stations fussent mises à leur place respective.

Au mois de janvier 1891 j'ai essayé de traiter d'une manière définitive la question du puits du presbytère dont l'eau noircie par le voisinage du fumier de la ferme voisine. Les infiltrations dans le puits du presbytère remontent jusqu'en l'année 1876 ou 1877 époque à laquelle le propriétaire de la ferme de la Cure fit bâtir des toits à porcs au haut de sa cour et fit déposer le fumier au bas contre le mur du presbytère. Sur une réclamation de ma part faite à Mme Mallet alors propriétaire, M. Morazin son homme d'affaire fut chargé de faire construire un contre-mur cimenté. Le contre-mur construit, le fermier eut la mauvaise idée de creuser de près de trente centimètres et d'enlever plus de trente basculées de terre de façon à faire une fosse à fumier. Ce que voyant j'écrivis immédiatement à M. Morazin pour lui faire connaître ce qui se passait. Voici la lettre qu'il m'a écrite, je la transcris comme un modèle de lettre d'homme d'affaires.

Chéméré-le-Roi. Mayenne 26 décembre 1890.

Monsieur

Le mauvais temps m'empêche d'aller à Beaumont où j'ai affaire pour M Le Lasseu.

Le fermier a dû creuser de 0^m25 à 0^m30 dans l'intérieur de la cour à fumier dont j'ai fait cimenter les murs. Ceci avait été convenu le jour de mon voyage à Beaumont avec M. Mallet et M^e Rousseau avocat à Angers. C'est même M^e Rousseau qui en a donné l'idée au fermier qui se plaignait que sa fosse à fumier serait bien petite.

Du moment qu'il y a un contre-mur cimenté contre le mur de votre habitation et que le creusage pratiqué n'est pas au-dessous des fondations de ce contre-mur vous n'avez aucun droit à réclamation, tout propriétaire a droit de pratiquer contre le mur de son voisin en y faisant un contre-mur cimenté, une fosse à purin ou bien d'aisance même à une profondeur excédent 2 mètres.

Dans tous les cas, à mon prochain voyage à Beaumont, je m'assurerai de ce qui a été fait et soyez persuadé, Monsieur, que si le fermier s'est mis dans son tort avec la loi et l'usage, je m'empresserai à faire modifier dans les limites du droit commun.

Veillez agréer. Signé Morazin.

Page 83

Immédiatement au reçu de la lettre ci-dessus, je réponds à la date du 28 décembre 1890. Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 26 courant. Permettez-moi de vous dire en toute sincérité que je n'en admet pas les conclusions et cela. 1° suivant vos principes tout voisin pourrait nuire impunément à son voisin. Ce que je trouve contraire au droit et à la justice. 2° parce que les usages constants qui ont force de loi demandent à tout contre-mur 0^m50 de fondations, par conséquent il n'est pas permis de les faire disparaître aussitôt après leur achèvement.

Il paraît que mes réclamations étaient bien fondées puisque M. Morazin vint dans les jours suivants à la ferme et fait combler en partie la fosse qui existait.

Je voulus saisir le Conseil de Fabrique de l'affaire et par une délibération motivée le 4 janvier 1891 je fis connaître au Conseil de Fabrique l'état de la question comme il est facile de s'en convaincre par la délibération insérée au registre de la Fabrique. Je voulais mettre Mr le Maire

en état d'agir, mais par une délibération du Conseil municipal, monsieur le maire et ses conseillers, qui sont aussi fabriciens, ont déclaré qu'ils ne voulaient rien faire.

« Attendu, disent-ils, qu'il y a deux manières de faire cesser l'état de chose. 1° entreprendre des travaux d'assainissement aux puits. 2° intenter une action judiciaire au propriétaire de la ferme de la Cure.

Considérant que dans le premier cas il s'agit de réparations locatives auxquelles la Fabrique est tenue par application des articles 41, 42 et 46, que dans le second cas il est loisible à la Fabrique de se pourvoir en justice, la commune dit qu'il n'y a pas lieu pour elle d'intervenir dans l'affaire.

Voyant ce mauvais vouloir, puisque je demandais seulement un appui moral et que la question avait été détournée de son vrai sens, alors j'abandonnais tout quitte à continuer d'aller chercher l'eau au puits commun.

Cependant, quelques temps après je me ravisais et je résolus de faire faire une analyse par M. Leizour, professeur d'agriculture demeurant à Laval. Je lui remis un litre d'eau le 10 mai 1892 et voici le résultat de l'analyse.

Couleur jaunâtre, assez limpide, inodore et sans saveur

Degré hydrométrique 60°

Réaction très alcaline

Page 84

Résidu sec par litre 1gr.630 - matières minérales par litre 1 gr 300

- matières organiques – id 0 gr 330

Ammoniaque Néant – Sulfates et sulfure faibles traces

Chlorures très abondants – Eau très très calcaire

Examen microscopique : pas d'infusoires - débris organiques et terreux

Conclusion – Bien que cette eau ne renferme pas d'infusoires elle est essentiellement malsaine, par suite de la grande quantité de matières organiques et de chlorure de calcium qu'elle renferme.

Laval le 11 mai 1892

Le directeur du laboratoire

Signé Leizour

Dans la lettre qui accompagnait cette analyse il disait que cette eau est malsaine et dangereuse. Il ne m'a été possible de déterminer la nature et la provenance des matières organiques. Il faudrait beaucoup plus de liquide pour y arriver. Inutile de le rechercher ajoutait-il parce qu'il sera impossible de rendre l'eau potable.

Si je voulais faire continuer l'analyse il me demandait cinq litres d'eau. Mais comme cette première analyse me coûtait déjà dix francs, je me suis arrêté là.

Cependant, M. le Maire ayant eu l'occasion de voir M. le Sous-préfet, lui demanda si la commune ne pouvait pas faire analyse l'eau gratuitement. Ce qui lui fut accordé. Une nouvelle analyse fut donc faite également par M. Leizour le 13 juin 1892 et sur plusieurs litres d'eau. Voici le résultat de l'analyse à l'état normal.

Degré hydrométrique 60°

Résidu sec par litre 1 gr 321 se composant

Matières minérales : 1gr 321

Matières organiques et volatiles au rouge sombre, 0 gr 174

Carbonate de chaux 0 gr 460 par litre

Réaction très alcaline due aux sels alcalino-terreux

Sulfate et sulfure – traces – Chlorures – très abondants

Pas d'ammoniaque

Examen microscopique _____ Débris organiques terreux

Pas d'infusoires sur l'eau fraîche. Exposée quelques jours à 'air les infusoires s'y présentent en grand nombre.

Eau très malsaine en raison de la forte proportion

Page 85

des matières organiques et des chlorures qu'elle renferme. Les matières organiques proviennent du contact prolongé de l'eau avec des végétaux en décomposition, mais elle ne contient aucune trace de purin.

Laval 22 juin 1872 *signé Leizour*

Après cette nouvelle analyse, il n'y avait qu'une chose à faire, attendre. Suivant moi les matières organiques sont toujours les pailles du fumier en décomposition, mais comme l'eau colorée par ces pailles du fumier traverse une certaine quantité de terre, elle se trouve filtrée tout en conservant sa couleur, brun foncé.

A la fin de l'année 1892, je me suis décidé à faire vider le puits du presbytère. Ce travail a été fait par Lescy, maçon à St Loup, un de ses ouvriers et M. Peltier mon sacristain. La pompe a commencé à manœuvrer dès 7 h du matin, à 10 h 1/4 un tour était monté sur le puits et commençait à fonctionner. Il n'y avait à ce moment encore 7m10 d'eau, à 4h le puits était complètement vide. On a trouvé au fond du puits quelques débris de sable mais presque rien. Je me suis fait descendre dans le bac au fond du puits pour voir si l'opération était bien faite. J'ai trouvé que le puits était parfaitement nettoyé, qu'il est complètement creusé dans le roc sur une hauteur de 3m50. J'ai remarqué que la source venait de dessous le presbytère à peu près à l'angle de la tour et de la cuisine. Elle se trouve à 3m10 du fond. La source paraît assez forte si bien que le puits a grandi bien vite. En quelques jours il était plein. Profitant de ma descente dans le puits, je me suis fait remonter lentement, j'ai tout examiné je n'ai trouvé rien d'anormal ni d'un côté, ni d'un autre.

Le curage du puits m'a coûté 11f 50.

Depuis ce moment jusqu'au mois de décembre 1894, l'eau du puits a été comme toute eau sans coloration. Il faut avouer aussi que vu la disette de fourrage de l'année 1892 il n'y a eu presque jamais de fumier à l'endroit ordinaire.

En 1890, le dimanche de la première procession de la fête du Saint Sacrement, j'avais suivant l'usage donné à dîner à messieurs les membres du Conseil de Fabrique, tous membres également du Conseil municipal. Après dîner, en leur faisant la conduite jusqu'au portail, nous passions près d'un mur qui servait.....

Page 85 bis (demi-feuille intercalée par collage sur la page 86)

Pose de la première pierre de la Sacristie de Beaumont Pied de Bœuf le 2 août 1895.

L'an mil huit cent quatre vingt quinze (1895), le deux août, a été posée la première pierre de cette sacristie. L'entrepreneur était Mr Louis Lepage demeurant à Meslay du Maine. Le maire M. Théodore Bourneuf. Le curé Joseph Levêque. Le président de la Fabrique Mr Belland, le trésorier Mr Bourbon. Cette sacristie était désirée depuis longtemps. Elle a été édifée grâce aux concours de Mme la Duchesse de Chevreuse, de Mme veuve Antoine de Lasseux de Mme veuve Dutreil, de Mr A. Bourbon qui ont donné les matériaux. Les charroies ont été faits par les fermiers. En cette année, il n'y avait pas d'évêque à Laval mais seulement des vicaires capitulaires.

Page 86

.... de clôture entre le presbytère et un terrain appartenant à la commune je leur dis par manière d'acquit, vous devriez bien me donner ce terrain qui ne vous sert de rien. J'avais été compris, ma proposition n'avait effarouché personne. Ce terrain contient environ 64 m carré.

Il ne servait de rien, il était planté de quelques arbustes qui servaient à cacher le soir ceux qui voulaient faire quelques malpropretés. Deux ou trois fois je suis revenu à la charge et à la fin on m'a permis de m'en emparer. C'est pourquoi à la séance de Quasimodo 1891 je fis voter les fonds nécessaires pour clore ce terrain que j'ai fait défricher et j'en ai fait un petit jardin. On pourrait aussi au besoin en faire une terrasse, une charmille etc...

A partir de cette année 1892 je n'ai plus eu qu'une idée fixe : bâtir une sacristie et pour cela économiser. Aussi je n'ai rien entrepris à nouveau.

Depuis mon arrivée à Beaumont j'avais le dessein de donner une mission à mes paroissiens. J'appris, je ne sais comment, qu'une rente existait au Grand Séminaire pour les paroissiens des paroisses de Ballée, de Beaumont et de St Rémi de Château-Gontier. Je fus à l'Evêché m'informer de la chose et j'appris que c'était l'exacte vérité. C'était au commencement de 1890, je résolus de donner suite à mon projet pour la Toussaint 1890. Il s'agissait de trouver les missionnaires. Mon intention était de demander des Pères Rédemptoristes que j'avais vu à l'œuvre à Soulgé-le-Bruant et à la Bazouges-de-Chenière. Mais ayant parlé de mon projet devant Mme Garault qui venait de nous donner un chemin de croix, elle me dit qu'elle connaissait le Père Paul, récollet, gardien du couvent de Rennes et fit des instances pour que je m'adresse à lui. Mon choix se porta donc sur les Révérends Pères Récollets. On m'envoya pour ma mission le Père François gardien du couvent de Nantes. Ce père François était le frère de Monseigneur Daniel, l'ancien aumônier des zouaves pontificaux à Rennes. Il eut pour compagnon dans sa mission le père Patrick Morel du couvent de Saint Nazaire. La mission commença en octobre pour se terminer le 3 novembre. Pendant tout le temps de la mission les Bons Pères surent attirer à leurs exercices une affluence considérable par la beauté de leurs cérémonies. Malheureusement le résultat n'a pas été aussi satisfaisant que le faisait espérer la grande affluence des auditeurs. Quelle en a été la cause, probablement le peu de foi des habitants

Mention portée en marge

Pose de la 1^{ère} pierre de la sacristie. L'an mil huit cent quatre vingt quinze (1895) le deux avril, a été posée la première pierre de la sacristie de Beaumont. L'entrepreneur était Mr Louis Lepage demeurant à Meslay du Maine, le maire Mr Théodore Bourneuf. Le curé M. Joseph Levêque, le Président de la Fabrique M^r T. Belland le trésorier M^r A. Bourbon. Ont contribué à cette construction les habitants de Beaumont par des charroies gratuits Mme Antoine Le Lasseux M N. Dutreil et M^r A Bourbon en donnant des matériaux.

Page 457 (87)

de Beaumont. Peut-être aurait il fallut insister davantage sur les grandes vérités et montrer davantage aux non pratiquants qu'ils marchent dans une voie qui conduit à la perdition.

Quoiqu'il en soit un ou deux retours, des confessions refaites, des âmes affermiées dans le bien, tel est le résultat de la mission. La mission a été close par la plantation de la croix du cimetière. M Armand Bourbon donna le bois et la commune paya le main-d'oeuvre. La cérémonie de la plantation se fit le jour de la Toussaint après le Vêpres. Vingt quatre hommes portaient la croix, des jeunes gens portaient le Christ sur un brancard. Il fut béni au cimetière par moi curé, Monseigneur n'ayant pas voulu donner cet honneur au Père François. Au retour du cimetière eut lieu la bénédiction du St Sacrement et les adieux des RR Pères.

Huit jours après, jour pour jour, le Père François fut appelé à Paris. Au moment de son départ dans la gare de Nantes, il mourut subitement.

Monsieur le curé Levêque a rendu son âme à Dieu le 10 octobre 1897 après une longue et douloureuse maladie. La peine qu'il ressentit de voir qu'une habitante de Beaumont ne tenait pas sa promesse en payant les nouveaux meubles de la sacristie n'a peut-être pas été étrangère

à ses dernières souffrances. Il mourut pauvre. La vente ... de la ... à payer les dettes. Il laissa à son successeur l'embarras de trouver les ressources pour acquitter les trois cent francs qui étaient encore à verser pour le paiement intégral des meubles de la sacristie.

Le successeur de M. Levêque, en moins de 10 jours trouva une somme de 200 francs pour élever un monument à ce respectable prêtre qui s'était dévoué dans cet humble poste pendant onze ans, du vingt et un novembre mil huit cent quatre vingt six au dix octobre mil huit cent quatre vingt dix sept.

Au cimetière il repose à droite de la croix de mission qu'il avait fait ériger en 1890, à gauche en entrant dans le cimetière, son épitaphe sur son tombeau

Page 458 (88)

est ainsi conçue

Hommage des habitants de Beaumont à la mémoire de vénérable et discret maître Joseph
Levêque décédé dans la paix du Christ curé de cette paroisse
le 10 octobre 1897
dans la 91^{ème} année de son âge
Il fut de Mariette le pieux et zélé restaurateur
Priez pour lui

Cet homme de Dieu, aussi pieux qu'humble fit simplement et sans tapage beaucoup de bien dans cette petite paroisse de Beaumont Pied de Bœuf.

Que Dieu le récompense de ses vertus sacerdotales et qu'il fasse la grâce à son successeur de l'imiter et de ne pas laisser périlcliter l'œuvre de Dieu dans les âmes.

Signé : Bergère

Décès en 1897

Février	23	Ballier Pauline 46 ans épouse de Pierre (Janin ?)	(Senéré)
Avril	2	Marie Butier 69 ans veuve de Henri Nail	(le Bourg)
Avril	30	Prosper Chevrollier 29 ans célibataire	(Rochaton)
Septembre	9	Françoise Garnier 94 ans veuve de Joseph Rezé	(la Villere)
Décembre	29	Ernest Hulot 19 mois	(La Roucandière)
Août 29		François Letheule 80 ans veuf de Hélie Royné	(au Moulin)
Octobre	10	Joseph Levêque 91 ans prêtre curé	(bourg)
Juillet	21	Joséphine Logeais veuve Perrichet 73 ans	(le Bourg)
Juillet	20	Marie Louise Payot 29 épouse de Buttier Louis	(bourg)

Décès en 1898

Février	6	Marthe Bourbon 18 ans	(au Bignon)
Mars	30	Henri Cartier 83 ans époux de Marie Gutter	(Parentière)
Juillet	8	Pierre Lemoine 33 ans époux de Renée Herronet	(Toucheronde)
Janvier	5	Ernestine Oger 1 mois	(Grandinière)
Mars	25	Pierre Vieron 60 ans époux de Victorine Boisbouver	(la Bruyère)
Janvier	2	Yvard Louis 61 ans époux de Claire Rouland	(bourg)
		mort en ivresse dans la nuit du 31 déc. au 1 ^{er} janvier	

Par une fausse manœuvre plusieurs pages ont dû disparaître à cet endroit mais j'atteste que les chroniques n'ont pas été interrompues et que Mr Levêque n'a pas écrit autre chose que ce qui est ici.

Signé : Bergère

Nota : Par une fausse manœuvre plusieurs pages ont été coupées en cet endroit. J'atteste que les chroniques n'ont pas été ici interrompues.

Année 1897

Le vingt quatre octobre mil huit cent quatre vingt dix sept fut installé à Beaumont le nouveau curé successeur de Mr l'abbé Levêque, décédé. Monsieur Victor Bergère né à St Denis d'Anjou le 14 octobre 1852, ancien vicaire à Ste Marie des Bois, pèlerin de Jérusalem en l'année 1882.

Etaient présents Mr Guesnier curé doyen de Grez en Bouère, Mr l'abbé Toulard curé de Vallon au doyenné de Loué dans la Sarthe, le révérend père Tarot, chapelain à la chapelle du Chêne de Vion, messieurs les membres du Conseil Municipal et du Conseil de Fabrique etc. etc...

Dans cette année 1897, Monseigneur l'Evêque de Laval, sur la demande du nouveau curé, autorisa la bénédiction du St Sacrement dans la Chapelle de Mariette, aux cinq grandes fêtes de la Sainte Vierge, chaque année pendant ~~cinq ans~~ la durée de l'indult de Rome qui accorde les indulgences de Mariette.

Année 1898

L'adoration perpétuelle du 4 mai 1898 eut cette année un éclat extraordinaire, on cessa tout travail au bourg et à la campagne le jour de cette fête, l'église fut pleine de fidèles à tous les exercices de la veille et du jour. Les instructions furent données par Mr l'abbé Morance, curé de Clermont Argentré, chapelain de St Louis, au Prytanée militaire de La Flèche, aumônier du 4^{ème} Corps d'Armée, Mr Coutard, curé de Vallon (Sarthe) officiait à la grand' messe.

Même année

Le 9 juin, pèlerinage paroissial à la chapelle du Chêne de Vion, bénédiction d'une bannière de Mariette par le père Lepeltier supérieur, don de Mme Bourbon, 200 pèlerins de Beaumont étaient présents à la procession du St Sacrement qui se fit au mausolée du St Sépulcre. Ce pèlerinage était une innovation, depuis beaucoup d'années, Beaumont n'allait plus à la chapelle du Chêne.

Même année

Le 24 juillet 1898 une horloge communale ~~a été sortie~~ ~~montée~~ des ateliers de Mr Gourdin de Mayet, a été montée dans le clocher de notre église.

Principaux donateurs

Mr le Prince de Broglie	300
Mme Le Lasseux de Hargue	100

Monsieur le docteur Freulon	50
Monsieur Bergère curé	20
Messieurs les conseillers de la commune chacun 9	200

Cette horloge a dû coûter 1200 francs, elle appartient à la commune.

1898

Le dimanche onze septembre dimanche dans l'octave de la Nativité, grande fête à Mariette à l'occasion de l'inauguration de la *Sancta-Bambina* sur l'autel de la chapelle.

Plus de mille pèlerins assistaient à ce pèlerinage. La musique du cercle catholique de Beauregard à Laval était venue prêter son concours, sous la présidence de M. le chanoine Normandière, délégué par Monseigneur pour prendre la parole et bénir la statue.

Cette solennité se passa sur le tertre de la chapelle, au milieu des bosquets, au sommet d'un immense reposoir aux couleurs de la Vierge. Une pieuse procession eut lieu dans tout le village au chant des cantiques accompagnés par la musique instrumentale.

Etaient présents à cette cérémonie messieurs :

Pichon, curé de Bouère avec 200 de ses paroissiens, Bridier curé de Ballée, Blé curé de Préaux, Hay curé du Buret, Gary curé de St Loup, Barreau curé de Bouessay, Perdreau curé de St Brice, Bergere curé de Beaumont, Messieurs Launay vicaire de Bouère, Courcier vicaire de Chémeré le Roi, Marvan de Ballée, Trillon de Bouère.

La fête de termina par un dîner de 50 couverts, servi au nom de M. le curé de Beaumont dans une maison vague du village près de la chapelle.

1899. Jour de Pâques

Pèlerinage à Mariette prêché par le Révérent père Bron. S. G., était présent un père trappiste du nom de Gabriel.

Même année

Dix décembre, dans l'octave de l'Immaculée Conception, translation de l'église paroissiale à Mariette et bénédiction d'une statue de St Antoine donnée par les personnes des environs. Le père Thiébault, jésuite de Laval prêchait la cérémonie. Le soir, procession aux flambeaux autour des jardins de la chapelle ;

40 francs donné par Mr de Broglie et plusieurs offrandes de particuliers

Page 143 (91)

ont payés cette même année le portail en fer bronzé qui clôture le jardin de Mariette.

En cette même année

les meubles de la sacristie de Beaumont ont été finis de payer par un don de 200 francs de Mr le Prince de Broglie et 100 francs offert par l'évêché de Laval.

Mme Le Lasseux a toujours refusé d'exécuter la promesse qu'elle avait faite a ce sujet à Mr l'abbé Levêque.

En cette même année

Le drapeau tricolore orné du Sacré-Cœur a été porté à la procession de la Fête-Dieu, par les jeunes gens du tirage. Tambours et trompettes sonnaient aux champs en tête du cortège.

En septembre 1899 eut lieu à la chapelle du Chêne un magnifique pèlerinage d'hommes de Laval, du Mans et de l'Anjou. Notre drapeau frangé d'or et en soie, porté par une députation de jeunes gens de Beaumont, fit bonne figure à cette manifestation, composée de 8000 hommes de la région.

Décès en l'année 1899

Janvier	1 ^{er}	Louis Yvard trouvé mort à la suite d'excès de boisson dans la nuit du 1 ^{er} de l'an.
Février	22	Auguste Jouin charron au bourg
Mars	21	Auguste Chauvin de la Glacière, trouvé noyé dans la mare de Clopoche à la suite en état d'ivresse.
Avril		Léon Chauvin père du précédent décédé à la Glacière (bon chrétien)
Avril	11	Marie Louise Guittes femme Météreau, décédée à La Flèche, enterrée à Beaumont
Mai	6	Rose Béchet au bourg
Août	18	Contant Durand tombé subitement dans un de ses champs à la Morlière.
Avril	19	Louise Courcelle femme Lebrun (aux Petits-Bois) morte subitement dans son lit le jour du baptême d'un enfant de sa fille dont elle venait d'être marraine.
Septembre	1	Jean Landelle de Bouère mort chez sa fille à Moulin.
Septembre	11	Augustine Douan femme Oger, morte subitement à Guinefolle.
Novembre	21	Anne Percault femme Chrétien, au bourg.

En cette année 1899 une messe militaire de départ a été dite pour les jeunes conscrits de l'année.

Etaient présent sous le drapeau du Sacré-Cœur

-François Viéron de la Bruyère

Henri Cartier de la Parentière

-François Marchand du bourg

et Joseph Rezé du Moulin (réformé)

Page 144 (92)

Année 1900

Nous avons à signaler au commencement de cette année l'ouragan du 19 février qui fit tant de ravages dans la France entière.

Plus de 300 chênes des plus beaux, furent déracinés dans la forêt de Bellebranche, on aurait dit des géants mordant la poussière sur un champ de bataille.

Le presbytère et l'église de Beaumont ont tellement souffert de ce cyclone, que le clocher est à refaire à neuf ainsi qu'une partie des toits de l'église et de la cure.

D'après un devis estimatif fait par Mr Lepage entrepreneur à Meslay, une somme de 2400 francs nous est nécessaire pour remettre le tout à peu près en état. Nous sommes en instance à la Préfecture et à l'Etat pour obtenir les fonds et les autorisations nécessaires.

Le quatorze avril 1900, samedi de la semaine Sainte, jour de deuil pour l'église et doublement triste pour le curé de Beaumont et sa paroisse. Ce jour là une supérieure des sœurs de Briouge emmenait à la communauté, maison mère, la dernière religieuse institutrice de notre école de filles, sœur Mélanie Doisneau. Inutile d'indiquer ici les défauts graves de cette religieuse, le plus apparent, cause de tous était l'ivrognerie. Ne pouvant supporter de compagnes, elle avait réussi depuis bien des années à rester seule dans sa maison. Pour remédier au mal sans susciter une laïcisation, j'obtins de la communauté par l'intermédiaire de l'Evêché une seconde sœur pour vivre en compagnie de sœur Doisneau et empêcher bien des abus ; peine inutile il y eut trois changements de religieuses en un an. Sœur Doisneau leur faisait une vie d'enfer. Ne pouvant obtenir le départ de sa compagne, elle abandonna son poste et s'en retourna à Briouge après avoir vendu une partie de son mobilier.

L'instituteur communal Daligault, s'empressa de dénoncer le fait à l'inspecteur primaire. L'académie, sans doute en prit bonne note car aux vacances de Pâques avait lieu le départ des religieuses et l'arrivée de Mlle Madelin comme institutrice laïque.

Je crois qu'une laïcisation aurait été évitée si comme je le demandais on avait placé près de sœur Doisneau une compagne d'un certain âge, une bonne mère ayant autorité sur la maison et surtout sur la cave. Que pouvaient obtenir des jeunes

Page 147 (93)

sœurs, novices à la merci de ce fantôme de religieuse ? Pire, elles furent des martyres et c'est tout.

En l'année 1900, eût lieu un pèlerinage diocésain de Laval à Lourdes, trois personnes de Beaumont me suivirent dans ce pieux et lointain voyage. Joseph Rezé et sa sœur Marie, de Moulins, et une mère Bouvet des Champs-Rouges. Aux belles processions du pèlerinage à Lourdes, on a pu admirer la belle bannière en velours bleu de Mariette, portée par Marie Rezé et notre drapeau tricolore du Sacré-Cœur, frangé d'or et en soie porté par Joseph Rezé, conscrit de l'année.

Le premier dimanche d'Avent, en l'année 1900, s'ouvrait à Beaumont une grande mission donnée par deux dominicains du couvent d'Angers, les R.R. pères Chrysostome Derethé et Gabriel Arlin.

Le succès de cette mission ne fut pas plus brillant que celui de la mission des pères Récollets en 1890. Le peu de foi des habitants et leur grande indifférence religieuse paralysent tous les efforts qu'un prêtre veut tenter pour mettre dans les âmes un peu de piété et d'esprit chrétien.

La grande majorité des paroissiens accomplit le devoir pascal mais c'est tout. Les chrétiens de Beaumont, à l'exception de 2 ou trois familles sont rebelles à la piété, on aurait presque honte de faire, par exemple, la communion du mois. Pour un rien on manque quelques fois la messe le dimanche ; un mauvais temps, une partie de plaisir, une affaire peu importante, suffisent pour se dispenser des devoirs dominicaux. En un mot, le plaisir et les affaires avant le bon Dieu. L'assistance aux vêpres est nulle, il ne faut plus en parler ni aux hommes ni aux femmes. C'est une mode qui est passée et qu'il serait ridicule de faire revenir, telle est l'opinion des chrétiens de nos jours. Nos maisons bourgeoises sont loin de donner l'exemple quand il y a une fête, un exercice le soir, une réunion pieuse quelconque, on est sûr de les voir se distinguer par leur absence. Pour nos riches il n'y a de vrai que les chevaux, la chasse, les chiens, les affaires, les constructions et les plaisirs. On s'embête à l'église, on y arrive à la moitié des offices, on y lit ses correspondances. Avec de tels exemples, nos paysans se trouveraient bien naïfs et bien sots s'ils se gênaient davantage pour faire leur salut ; comme les riches, ils restent chez eux et se passent volontiers du bon Dieu.

C'est pour aller à l'encontre de cette situation de la paroisse, pour remédier à ce mal réel et vraiment constaté que j'ai voulu établir deux grandes confréries pendant cette mission de 1900 ; le St Rosaire et l'Association des

Page 148 (94)

Enfants de Marie.

La prière d'une part et la communion mensuelle de l'autre, voilà les deux principaux fruits que je voudrais voir se produire dans la paroisse. Les aurais-je ? J'en doute.... En tout cas, pour ce qui me regarde, j'ai accompli mon devoir. Dieu m'en tiendra compte.

C'est à l'occasion de la mission qu'a été béni et placé sur le grand autel, dans une niche faite ad hoc, un magnifique groupe du rosaire. Dans cette même circonstance j'ai fait creuser, sous la tour de l'église, une arcade pour recevoir les fonts baptismaux et donnant

accès dans le presbytère. Les pères de la mission ont fort apprécié ce voisinage de l'église et de la cure.

Le groupe du Rosaire et tous les frais d'installation ont été payés par une souscription paroissiale et par le produit d'une grande loterie, à laquelle prirent part principalement les communes de St Denis d'Anjou, de Saulges et de Préaux.

Pour récompenser cette bonne volonté des paroisses voisines, les jeunes filles de Beaumont offrirent au mois d'août de l'année suivante une magnifique représentation du drame de Ste Estelle. Cette représentation d'un mystère chrétien n'est rien de mondain. Tout y fut pieux et édifiant. Les parties chantées se composaient principalement de cantiques et de psaumes. C'était en un mot une bonne leçon de catéchisme et d'histoire ecclésiastique. Quelques critiques ont été faites par des personnes qui n'étaient pas présentes à cette fête, mais les témoins nombreux, parmi lesquels beaucoup de prêtres furent unanimes pour féliciter nos jeunes filles et attester de la parfaite et édifiante exécution des rôles.

Décès de l'année 1900

1^{er} février Rosalie Gouault femme Jannin du bourg
9 avril Louis Lemarchand de Mariette
9 juillet Auguste Poliu charron au bourg
14 novembre Marie Gutter femme Cartier à la Parentière (mort subite)
21 novembre Charles Plot à la Monnerie
20 décembre Jean Baptiste Redon de Malabri
Mariages – 16 octobre Lefauchaux Mulo – 29 octobre Tonneau Chevalier
Signé Bergère

Page 149 (95)

Année 1901

C'est en cette année qu'a eu lieu la représentation mentionnée plus haut. Elle a été reprise une seconde fois le jour de la mi-août avec tableau et chœur final agrémenté d'un splendide feu de Bengale.

Un retour de mission eut lieu cette année à Noël à l'occasion du jubilé commençant le XX^{ème} siècle.

Un père jésuite du Mans, le R. père Leboucher est venu dans cette circonstance donner des exercices spirituels. 150 personnes se sont approchées des sacrements.

Décès de l'année 1901

1 12 mars Jacqueline Bouvet femme Chevreul à la Villieré
2 27 avril Louise Bigot veuve Chevalier - au bourg
3 7 avril Louis Bineau (moulin du Pin)
4 5 juillet Mr Théodore Bourneuf (au bourg) ancien maire
5 6 juillet Henri Allinand (cantonnier au bourg)
6 18 juillet Mme veuve Sauvage de Meslay, décédée chez son fils au Gast
7 31 août Henriette Bouchard femme Chevreul à la Villière
8 10 septembre Pierre Jean Baptiste Viéron à la Bruyère
9 29 octobre Un enfant Alain Bourbon (5 mois de conception)
10 21 octobre Joséphine Chrétien femme Androuard (la Cropte) décédée chez sa fille à Mariette

Signé Bergué prêtre Curé

En 1899 l'église de Beaumont s'est enrichie de six beaux lustres double coronat. Un a été donné par la famille Bourbon, le second par la famille Freulon, le troisième par la paroisse, le quatrième et le cinquième par un père Bansard ami de Mr le Curé, le sixième par Mr Bergère, curé de Beaumont.

Page 150 (96)

Année 1902

En cette année eurent lieu les élections législatives. Mr le duc de Broglie s'est présenté à la députation dans notre circonscription de Château-Gontier, il eut pour concurrent Doisneau de la Selle-Craonnaise, le parent de notre ancienne sœur institutrice, laïcisée voilà deux ans.

Pour la première fois les habitants de Beaumont ont donné la majorité au candidat conservateur. Doisneau n'a eu, en tout que 28 voix.

En cette fin de février 1902 nous avons reçu communication d'une lettre préfectorale nous informant que l'Etat donnait 800 francs au lieu de 900 que nous demandions, pour la restauration de l'église et du presbytère de Beaumont. Mr le Duc de Broglie, toujours généreux, nous a immédiatement envoyé les 100 francs qui nous manquaient pour commencer les travaux de restauration dont le devis monte à 2400.

Don de l'Etat	800
Allocation de la commune	1000
Emprunt de la Fabrique	500
Don de Mr le Duc de Broglie	<u>100</u>
Total	2400

En le fête de Noël 1902 a été béni un enfant Jésus donné par les enfants Freulon, pour remplacer celui qui existait et qui a été brisé à l'occasion de fête de la Ste Enfance.

Décès de l'année 1902

Janvier 12 – 1902	Olympe Tessé femme Chardon (au bourg)	1
Avril 22	M. Victor Georget (au bourg)	2
Mai 12	François Météreau (décédé au Buret)	3
Juin 7	Henri Cartier (Parentière)	4
Juillet 22	Auguste Deslandes (Les Jariais)	5
Septembre 15	Françoise Delhomeau veuve Jouin (bourg)	6
Novembre 3	Ferdinand Belland (Marianne) (président de la fabrique)	7
Novembre 26	Marie Louise Raymond, enfant de quelques mois	8

Signé : Bergère

Page 155 (97)

Année 1903

Le onze mai 1903, les restaurations de l'église et du presbytère de Beaumont, ont été mises en chantier par les frères Derouet de Château-Gontier, en trois semaines elles ont été menées à bonne fin. Couverture complète du clocher et recouvrement partiel de la cure avec parquetage de la seconde grande chambre occupée par Mr le Curé. L'exécution de ces travaux a fait découvrir une vieille inscription sur la croisée en fer forgé qui domine le transept de l'église.

Elle est ainsi conçue : d'un côté sur la tige

« Vénérable et discret maître Charles Hérisson curé de céans m'a érigé à la gloire de Dieu l'an 1766 »

De l'autre côté sur le revers de la même tige

« Fait à Préaux par Etienne Bouvier, maréchal »

Cette croix devait être celle de l'ancien clocher comme semble l'indiquer la petite tulipe qui est au sommet et qui devait servir d'écrou au coq.

Le six juin de la présente année, la paroisse de Beaumont, celle de Ballée et Préaux se sont réunies sous la direction de Mr Bergère, curé de Beaumont pour effectuer le pèlerinage de Pontmain. Nous nous sommes trouvé 112 pèlerins, 50 de Ballée, 50 de Beaumont et 12 de Préaux. Ce pieux voyage s'est fait en de très bonnes conditions et à la satisfaction de tous les pèlerins, par voie de chemin de fer de Meslay du Maine à Laval et par le nouveau tramway de Laval à Pontmain. Le prix du voyage se montait, par personne, aller et retour avec dîner à la somme de 7 francs.

Une croix de procession et deux chandeliers d'acolytes ont été donnés à l'église par Louis et Jeanne Freulon, à l'occasion de leur première communion. Cette communion d'enfants a été prêchée le jour de l'ascension par le Rev. Père (Bricogne) jésuite, en résidence à Laval.

Legs fait autrefois à la maison des soeurs { Remarques au sujet d'une somme d'argent donnée par demoiselle Freulon à l'école des filles à la condition que cette école soit tenue par des sœurs de Briouze.
Ce legs a été fait à la commune. Longtemps avant mon arrivée comme curé ; la commune même du temps des sœurs employait cette somme aux restaurations ou réparations de l'école.

Page 156 (98)

Au départ des sœurs, pour les raisons indiquées ci-dessus à la page 144, ce legs aurait pu être réclamé par les héritiers de Mlle Freulon ; ~~puisque~~ et remis par eux au comité des écoles libres. Malgré le conseil que je donnais en ce sens, on ne voulut se dessaisir de ce droit qu'en faveur de la commune pour aider celle-ci à faire d'importantes restaurations à la maison de l'institutrice, au presbytère et à l'église de Beaumont. Cette résolution des héritiers Freulon s'explique si n considère que Mr Adrien Freulon, un des héritiers mal disposé et non pratiquant est à cette époque maire de la commune. Pour éviter une imposition de la commune sous son ~~règne~~ administration, il abandonne ses droits en faveur de cet établissement. Au fond il se tire d'une difficulté et une épine du doigt en sacrifiant les intérêts des écoles libres. 1000 francs seulement sont consacrés aux restaurations de l'église et du presbytère. Tout le reste est abandonné à la commune. Le curé n'a eu qu'à s'incliner, malgré l'opinion contraire de Mr Guesnier doyen de Grey qui aurait voulu faire revendiquer le legs en faveur des écoles. Quel résultat aurait-il obtenu puisque l'héritier Freulon, maire de Beaumont ne voulait faire valoir ses droits qu'au profit de la commune pour décharger celle-ci des restaurations de l'église et du presbytère.

Histoire d'un baptême

fait en dehors de la paroisse.

Le jeune mariage Alain Bourbon ayant eu une petite fille, avait bien dit et décidé que le curé de la paroisse ne ferait pas le baptême de cette enfant ; pour arriver à leur but, on choisit le 18 août dans une période de temps ou on me savait absent.

Pour éviter le Curé, on pria un abbé Hautrais, ancien professeur, de me demander la permission de baptiser l'enfant Bourbon. Je répondis à cet abbé que à cause de lui, j'accordais la permission demandée mais à une condition. C'est que Alain Bourbon prendrait la peine de demander poliment lui-même cette petite faveur à son curé et qu'il s'entendrait aimablement avec lui pour cette cérémonie.

Je savais par hasard que tout était arrangé d'avance sans moi. Mr Hautrais était là pour leur

Page 157 (99)

faire le baptême, Mr le Curé de St Loup devait l'accompagner, les fils du piqueur du château devaient figurer comme enfant de chœur. Tout était réglé sans le curé, tout le monde était invité excepté lui.

Ce n'est qu'au dernier moment que je reçois une lettre d'Alain Bourbon me prévenant que Mr Hautrais ferait le baptême de sa fille et que ce dernier me priait de lui accorder la permission de faire cette cérémonie dans mon église. Devant rentrer à Beaumont quelques jours après la réception de cette lettre, j'attendis à être sur place pour répondre à mon châtelain. Je comptais d'ailleurs sur sa visite. Au lieu de venir me trouver il se contenta de m'écrire un mot pour renouveler sa demande. A mon tour je lui écrivis la lettre suivante :

Mon cher paroissien

15 août 1903

Votre demande ayant été faite au nom de l'abbé Hautrais c'est à l'abbé Hautrais que j'ai répondu, il savait à quoi s'en tenir.

C'aurait été plus gentil de votre part de venir hier ou aujourd'hui faire une petite visite à votre curé au lieu de lui écrire. Puisque vous aviez une petite faveur à lui demander, on est si voisins.... Ma cousine Macé étant tombée malade au bord de la mer je suis obligé de me rendre ce soir par le train de 11 heures de nuit à St Aubin pour lui porter secours et savoir soin de ses cinq orphelins. Je ne pourrai donc être présent à votre fête de famille. Je vous prie de bien vouloir me dire ce soir l'heure à laquelle vous voulez vous présenter mardi 18 afin que je choisisse et que me prévienne moi-même mes employés.

Mr le Curé de Ballée est chargé de veiller sur ma paroisse pendant mon absence. L assistera Mr l'abbé Haurais et lui fera les honneurs de mon église et si ce dernier faisait défaut à la dernière heure, Mr Gaubert, curé de Ballée est chargé par moi de faire votre baptême.

Indiquez moi l'heure à votre convenance pour mardi puisque c'est ce jour que vous choisirez.

Voici la réponse plus que cavalière de Alain Bourbon :

Page 158 (100)

15 août

Monsieur le Curé

Je vous avoue bien franchement que je n'avais aujourd'hui ni le temps ni le désir d'aller vous voir. Apprenez que je n'ai pas besoin de leçon.

Puisque tout est ainsi convenu, je vous préviens donc que le baptême aura lieu mardi à 4 heures à l'église de Beaumont et je veux que les jeunes Rubert figurent comme enfants de chœur à la cérémonie.

Si du reste vous prenez la chose en mauvaise part vous n'avez qu'à me prévenir ce soir et je ferai baptiser ma fille dans une autre église, ne tenant nullement que cette cérémonie se passe plutôt à Beaumont qu'ailleurs.

Agréez etc. ;

Qu'avais-je à répondre à cette lettre ? absolument rien. Puisque l'heure était indiquée et qu'on était prévenu que tout serait prêt le jour et à l'heure convenue, je m'en tenais à la parole donnée.

Après cette lettre très incorrecte j'écrivis à Mr Hautrais de ne pas se déranger et à M le curé de Ballée de se trouver sans manque à Beaumont pour 4 heures le mardi 18 août afin de faire lui-même le baptême Bourbon.

La lettre suivante que j'écrivis à Monseigneur de Laval, montrera la fin de cette histoire.

Monseigneur était déjà au courant de ce petit événement et m'avait fait répondre une première fois le mot suivant par Mr Barrier

Mr le Curé

Monseigneur n'accepte pour les cérémonies dont vous parlez que les prêtres parents de l'enfant. Faites du reste respecter votre droit de curé qui sait commander quand il le faut.

Signé Barrier

Voici ma dernière lettre à Monseigneur.

Monseigneur

Le prêtre qui était désigné pour faire le baptême Bourbon a eu le bon esprit de ne pas se présenter

Page 161 (101)

à Beaumont ni de répondre aux insistances qui lui ont été faites.

Malheureusement Mr Garry curé de St Loup s'est empressé de faire la cérémonie dans sa propre église.

Sans cette complaisance extrême de mon voisin le baptême avait lieu à Beaumont car le matin même de la cérémonie, Mr Bourbon père écrivait à Mr le Curé de Ballée qu'il était enchanté de le savoir délégué par moi pour faire le baptême de sa petite fille. Il l'invitait même à se présenter au château pour le dîner qui précédait la cérémonie.

Tout allait bien quand au dernier moment, Mr le curé de Ballée reçoit chez moi la carte ci-jointe

Monsieur Alain Bourbon prévient au presbytère de Beaumont que le baptême de sa fille ne se fera pas dans l'église paroissiale mais à St Loup.

Mr le Curé de Ballée crut devoir se présenter quand même au château pour faire acte de présence et donner à l'occasion un bon conseil.

On l'invite de nouveau à dîner et à assister Mr le Curé de St Loup au baptême de l'enfant dans sa propre église.

Mr Saubère eut la sagesse de répondre ; on n'a pas besoin de moi à Beaumont, on se passera bien de ma présence à St Loup.

Je ne veux aucun mal à Mr le Curé de St Loup, j'ai toujours vécu en bonne intelligence avec lui mais je suis extrêmement peiné de le voir me desservir dans cette pénible circonstance.

Les restaurations tant désirées de l'église et du presbytère à Beaumont se sont enfin exécutées dans le mois de mai de cette année 1903. Les frères Derouet de Château-Gontier dont l'un est le gendre de la mère Allinant notre servante ont conduit ces travaux avec beaucoup d'habileté et à la satisfaction de tous, ils ont même fait un petit sacrifice en faveur de l'église paroissiale de leur famille.

Un enfant Jésus de Prague a été donné à l'église à l'occasion de la St (.....) de cette année 1903.

Page 162 (102)

Le 15 décembre 1903 avait lieu à Beaumont l'installation d'un nouveau curé, Monsieur le Doyen de Grez, en la solennité de l'Immaculée Conception, installait Monsieur l'abbé Helbert après avoir travaillé pendant quatre ans à la fondation de la nouvelle paroisse de St Pierre de Laval, en récompense Monseigneur Geay confiait à l'ardent vicaire la charmante petite cure de Beaumont.

Installé le jour de l'Immaculée, le nouveau curé travaille à faire aimer et honorer la Vierge conçue sans péché. Le 8 janvier 1904, en souvenir de l'année jubilaire de la proclamation du Dogme, il fait placer dans son église la statue de N.D. de Lourdes qu'il fera fêter le 8 de chaque mai.

La voûte de l'église tombe par morceaux ; par les soins de Mr Helbert et grâce aux secours de ses amis de Laval et de Château-Gontier, la voûte est entièrement refaite. Les murs sont retouchés et ornés de frises, les boiseries du chœur vernies. L'église s'enrichit d'une magnifique statue de St Antoine, d'un St Joseph et d'un Saint Louis. Pour cette importante restauration il est à remarquer qu'il n'a été employé que 100 f. de la Fabrique. Une quête à domicile faite par le curé chez ses paroissiens avait procuré quelques ressources.

Le 3 avril dimanche de Pâques, Mr Helbert jouissait dans sa belle église, au milieu de ses paroissiens dont une quinzaine étaient revenus à Dieu. La restauration du chœur de Mariette s'imposait ; Mr Helbert la fit exécuter et il eut la joie d'offrir à la Vierge pour le mois de mai un sanctuaire plus digne d'elle.

Mr le Curé Helbert dota également l'église de Beaumont d'un ostensor avec candélabres pour la fête de l'Epiphanie, d'une chape drap d'or pour la communion des enfants. Les trois autels reçurent des parures de fleurs autant de dons faits par les nombreux amis que Mr Helbert avait laissé à Laval

Page 163 (103)

Aujourd'hui 5 mai, la paroisse de Beaumont a fait son pèlerinage à N.D. du Chêne de Vion. Nombreux étaient les pèlerins, bonne journée pour la piété.

Le 8 mai à 9 h. réunion à Mariette il y a beaucoup d'entrain, on vient dans ce sanctuaire ouvrir la retraite de communion des enfants, la chapelle est remplie, les cantiques, la procession, le sermon et un salut solennel remplissent le pieux programme.

Le 12 mai ; jour de l'Ascension a lieu la Communion des enfants. Les enfants ne sont que neuf mais la piété remplace le nombre. Des hommes de bonne volonté et les chanteurs rehaussent par leurs chants l'éclat de la cérémonie, au moment solennel les enfants s'avancent sur deux riches prie-Dieu bleus placés au milieu du chœur. De magnifiques cierges ornés de branche de lys encadrent les deux communiantes à genoux. Il y a là quelque chose de très imposant. La cérémonie du soir et la procession complètent cette belle journée.

Le 15 Mai réunion à Mariette ; elle est présidée par Monsieur le Curé de Saint Loup après le sermon procession dans la colline, salut solennel.

Le dimanche 29 Mai c'est la paroisse de Ballée qui se trouve réunie à 9 h. à Mariette. Monsieur le Curé et son vicaire, les Sœurs avec les chanteurs sont là au premier rang. Les chants retentissent autour du modeste sanctuaire. Un salut solennel précédé d'un sermon va clore le mois de Marie, on prie avec ferveur pour Ballée et pour Beaumont. Daigne la Ste Vierge protéger ces deux paroisses.

5 Juin. Fête du St Sacrement.

Aujourd'hui les dais sont réunis en bon état par les Dames de Laval, des appliques y ont été ajoutées mais on s'est bien gardé de toucher à la frange qui est en véritable argent.

La bannière de la paroisse a été remise également à neuf par les soins de la mère de Monsieur le Curé qui a également fait le conopée des grandes fêtes, les dessus d'autel, les tabourets du chœur. La restauration de presque toutes les chasubles, la confection des nappes est également son ouvrage.

Page 164 (104)

Pour des raisons sérieuses, l'adoration de Beaumont a eu lieu cette année le mardi trente et un Mai. L'église dans sa belle et fraîche parure a été fort admirée. Plusieurs chanoines de Laval avaient tenu à donner ce jour là au Curé de la paroisse une marque d'attachement et de

sympathie. Tous étaient présents Mr Delanoë, Mr Eschat et Mr Blu, un nombreux clergé se pressait dans le chœur. Le prédicateur était le R. P. Ferdinand, un habitué du château de Changé depuis les expulsions. Cet homme de Dieu dont la vie parmi nous est une véritable prédication, est pour la paroisse d'un dévouement et d'une complaisance qu'il est bon de noter ici. Les offices de la journée ont été très suivis et les adorateurs à l'heure de midi se trouvaient encore près de dix. Aussi les Lavallois s'en sont ils retournés heureux et très édifiés.

Le 8 août, Monsieur le Curé accompagné de la mère Alinant, Ferdinand Belland et Paul Vazeux partaient pour Lourdes. Un certain nombre de paroissiens retenus par les travaux de la campagne remettaient à l'an prochain leur pèlerinage. La T. S. Vierge a dû accueillir avec bonté ces pèlerins de Beaumont. Au reste l'Immaculée sait qu'elle est aimée dans notre paroisse, chaque 8 du mois. Dans cette année jubilaire, on compte au salut le soir près de trente personnes et les paroissiens ont tenu à offrir à l'Immaculée la magnifique couronne qui orne son front dans l'église. Cette couronne a été bénite à Lourdes elle compte 124 pierreries et est en tout semblable à celle de la statue de la Basilique.

15 Août vive Marie qui nous a donné un si beau jour près de quatre vingt communions. Les hommes ont chanté très solennellement la messe et les Vêpres, cinquante hommes au moins à la procession.

A cinq heures à Mariette la chapelle déborde, les hommes y sont au moins une trentaine. Après un premier cantique, Mr le Curé fait le récit du pèlerinage de Lourdes et des guérisons dont les pèlerins ont été témoins. La procession se déroule dans la colline et le village puis le salut solennel chanté par la foule, une quête très fastueuse est faite pour la restauration projetée du sanctuaire.

Page 165 (105)

Les pèlerins se retirent non sans emporter des cartes postales de Mariette, nouveaux souvenirs que chacun veut répandre.

Jubilé Marial

Le 11 septembre restera pour les habitants de Beaumont une journée inoubliable. Le 8 avaient commencés dans la paroisse les exercices du Jubilé. Les sermons furent donnés par le R. P. Ferdinand Charbonel ancien supérieur des franciscains du Havre. Bien consolant fut ce tribun, le prédicateur par son éloquence et sa piété bien connue ici, eut vite gagné la confiance ; cantiques, illumination, rien ne manqua aux pieuses réunions du soir. Le dimanche en la solennité transférée de la Nativité de la Ste Vierge, cent communions furent faites en l'église de Beaumont, plus d'un tiers de la paroisse fit en ce jour son jubilé, belle et touchante fut la communion à la dernière messe. Solennelle fut la grand-messe au milieu d'une assistance nombreuse comme à Pâques. La messe fut célébrée par Monsieur le Curé assisté de Mr Fourmond vicaire à Ballée, et de Mr l'abbé Simon comme diacre et sous-diacre. Après le sermon la foule chanta le credo puis pendant l'offertoire des centaines de voix s'unirent pour chanter Nous voulons Dieu. Pendant ce temps plus de cent bougies illuminaient le chœur et l'autel. Les vêpres ne furent pas moins solennelles.

A 5 h. avait lieu à Mariette une cérémonie qui des paroisses environnantes amena de quatre à cinq cents pèlerins. Quatorze prêtres des environs ayant à leur tête Monsieur le Doyen de Grez en Bouère rehaussèrent de leur présence la fête patronale de Mariette. Après un cantique la procession se déroula dans le village. Tous les enfants portant en main des rameaux fleuris, en tête le nouveau patronage de garçons de St Brice avec son oriflamme du Sacré-Cœur, puis les enfants de Bouère conduits par Mr l'abbé Taupin, les petits garçons de Grez, les enfants de Marie de la même paroisse réunis autour de la bannière de Mariette. Les religieuses des paroisses voisines, puis au milieu des rangs des femmes, le brancard de la

Ste Vierge porté par les enfants de Marie de Beaumont, enfin un nombre considérable d'hommes chantant à pleine voix l'Ave Maria.

Page 166 (106)

Au retour la foule s'arrêta au bas du village et là le P. Ferdinand adressa à l'assistance une instruction toute pleine de feu et d'à propos sur l'indifférence et le besoin de se montrer chrétien à l'heure actuelle. A la chapelle où l'on revint en chantant, le salut fut donné par Mr le Doyen, Mr le Curé de la Bazouges de Chémeré et Mr le Curé de Bouère portant la dalmatique, impossible de dire l'enthousiasme qui se manifesta à cette heure, toutes les voix se mêlèrent pour chanter le Magnificat. Après la bénédiction se fut l'imposante supplication de Marie conçue sans péché priez pour la France. Enfin un cantique des enfants de Marie de Grez termina la réunion. Tous nous avons recueilli, nous n'en doutons pas, les faveurs nombreuses de Marie à laquelle nous avons adressé bien des prières et offert une quête bien fructueuse pour la restauration du sanctuaire qui doit prochainement commencer.

Afin de garder le souvenir du Jubilé de 1904 Monsieur Helbert curé de Beaumont voulut élever un calvaire près du sanctuaire de Mariette. Son désir fut bientôt réalisé, un chêne magnifique fut abattu sur la terre de Changé et une croix fut offerte par Madame Le Lasseux. La cérémonie fut fixée au deuxième dimanche d'octobre.

Nous sommes au 9 octobre. La fanfare St Joseph de Château Gontier arrive à Beaumont à 9 h., entraînée par des pas redoublés, la foule s'achemine vers Mariette. A 4 h. plus de 900 pèlerins se trouvent réunis autour du sanctuaire. La procession s'organise ; en tête les enfants sous la direction de la sous-institutrice du Buret, puis les femmes. La musique forme groupe, en fin une centaine d'hommes. La procession est présidée par Mr Fournier, curé de la Cropte. Les chants retentissent au loin, la fanfare se fait entendre. L'ordre le plus parfait règne. On se groupe au pied du calvaire. Là, M le Curé de Beaumont prend la parole. La croix c'est l'autel du sacrifice, le trône de la miséricorde, le sceptre de la puissance, le drapeau dans les plis duquel on lit ces mots, Liberté, Egalité, Fraternité. Après son allocution, M le Curé bénit la croix et le Christ offert par ses amis de Laval et de Château-Gontier. 300 voix chantent alors Vive Jésus vive sa croix. Pendant que la musique se fait entendre, on apporte le S^t Sacrement

Page 167 (107)

au reposoir dressé en plein air. Le salut est donné par M le Curé de la Cropte. Le recueillement pendant le salut comme le silence pendant le sermon sont vraiment saisissants. Désormais ce calvaire du souvenir rappellera le Jubilé de Marie et sera en même temps qu'une protestation, une réparation pour les Christ brisés et les croix abattues. Merci à Marie et Merci à la généreuse Donatrice.

30 octobre 1904. Le jour de la bénédiction du calvaire de Mariette la croix de Jérusalem si vivement désirée avait fait défaut. Cette croix en bois d'olivier après avoir été portée dans les stations de la croix douloureuse et bénite au St Sépulcre était envoyée par un élève de Mr le curé, le F. Benjamin des Pères blancs de Ste Anne de Jérusalem, apportée en France par Mr de la Perrière, elle avait été volée à Marseille. Le voleur découvert la brisa, enfin elle arriva ici et le trente novembre en la fête de St André, anniversaire de sa nomination à Beaumont, le curé Mr Helbert la plaça sur le calvaire de Mariette qui devint plus que jamais le calvaire de la réparation.

Jubilé Marial 8 octobre 1904

La restauration complète de Mariette est achevée. Aujourd'hui le Doyenné accourt fêter Marie.

A dix heures M le Doyen et les prêtres des environs remplissent le chœur. Le petit sanctuaire est illuminé de près de cent lumières, une relique de la Ste Vierge authentifiée à Tours est exposée sur l'autel, c'est un don des fermiers de Boislibert qui tiennent cette précieuse relique de leur frère Mr l'abbé Jouin ancien curé d'Ollivet. Le reliquaire a été offert par M^{re} Noyon de

Ballée. La chapelle est remplie de pèlerins, beaucoup venus de loin. La messe solennelle est chantée par le restaurateur de Mariette. Le Curé de Beaumont assisté de l'abbé Trotin vicaire de Grez comme diacre et de Mr l'abbé Fourmond vicaire de Ballée l'offertoire, M Pichon curé de Bouère qui tient l'harmonium chante un magnifique Ave aria. L'éloquent prédicateur est le R. P. Ferdinand ancien supérieur des Franciscains du Havre. A la fin de la messe Mr le Curé adresse des remerciements. La foule comme elle l'a fait à la messe chante avec un véritable enthousiasme le cantique ; Que tout chante l'Immaculée. A midi tout le clergé se trouve à la table du curé de Beaumont.

Page 168 (108)

Il est deux heures déjà, la chapelle et les alentours regorgent de monde. A 2h ½ arrivent les élèves des collèges de Meslay. On prie pour l'Eglise, pour le Pape, pour la France, les portecierges sont insuffisants, on enlève comme d'assaut les cartes postales. L'office commence. Les jeunes gens s'accompagnant d'instruments chantent un cantique à ND de Mariette, le P. Ferdinand leur adresse une pieuse allocution. Le salut est donné par Mr Guesnier Doyen de Grez en Bouère. La chapelle ne peut contenir la foule. Après la vénération de la relique, les jeunes gens de Meslay se groupent autour du calvaire et y font entendre plusieurs chants. La collation a lieu chez Mme Belland, il faut partir mais on dit au revoir à Mariette. Le groupe de la Salette qui autrefois encombrait la chapelle a été aujourd'hui beaucoup admiré dans la butte. Aujourd'hui on a également placé au pied du calvaire l'écusson de la généreuse donatrice Mme de Hargue Le Lasseux du château de Changé.

Gloire à Marie Immaculée.

Décès de l'année 1904

Pierre Brillet trouvé mort subitement un matin dans son lit.

Auguste Peltier, ancien sacriste décédé au bourg

Mademoiselle Marthe Bourbon 15 mois château du Bignon

Année 1905

Depuis longtemps les pèlerins de Mariette désiraient une porte au bas du sanctuaire. La circulation ne pouvait s'établir les jours de grande foule.

Grâce aux dons faits à Mr le Curé par ses amis la porte désirée a été ouverte le 31 mars 1905, jour de St Benjamin, patron de M le Curé Helbert.

Le jour de Pâques, nombreux étaient les pèlerins, on était accouru pour admirer les groupes reproduisant dans la colline de Mariette l'apparition de la Salette. Ces groupes sortis de la maison Cousani de Laval font honneur au statuaire. Avec bonheur

Page 169 (109)

le Curé de Beaumont voit la dévotion à Marie grandir à Mariette, on vient de tous les environs et Dieu bénit visiblement le zèle du dévot serviteur de Marie. Quelques cantiques composés par lui redisent et la beauté de Marie et la légende du vieux pèlerinage.

Pèlerinage du collège de Meslay à ND de Mariette, grande ferveur, beaucoup d'entrain. Salut solennel. Le même jour pèlerinage des enfants de Bouère sous la conduite de leur Curé et de Mr Taupin vicaire de Bouère. Procession dans la colline, salut du St Sacrement.

Jeudi 18 mai. Pèlerinage d'Arquenay. La procession se forme sur la grande route, on descend en chantant à la chapelle. Tous s'en retournent heureux de leur pieuse visite.

Dimanche 28 mai. Pèlerinage de Ballé. Pèlerins très nombreux, procession, sermon et salut solennel.

Dimanche 4 juin. Ce jour a été un jour de grande fête à Mariette. Etaient présents Mr Mr Aubry curé du Buret, Fricot curé de la Cropte, Boutier prêtre à St Denis d'Anjou, Fourmond vicaire à Ballé, le R.P. Ferdinand. Mr l'abbé Bouvot chapelain de Pont Main prédicateur et Mr Pichon curé de Bouère, président la cérémonie. Après le chant d'un cantique, la foule se met en rang de procession sous la direction de Mr Helbert curé de Beaumont. Des petites filles en voile blanc portent le brancard de la *S^{issima} Bambina* qu'escortent des enfants avec des branches de fleurs. Pendant cette procession Mr le Curé de Bouère bénit solennellement les groupes de la Salette, près du calvaire un reposoir est dressé, de là Mr l'abbé Bouvot adresse la parole aux pèlerins, il parle des enseignements que nous donne Marie dans son apparition à la Salette. Le salut est chanté avec piété, pas un mot n'est entendu sur la colline pendant toutes les prières, la bénédiction donnée, les hommes se mettent sur deux files, on reporte processionnellement le St Sacrement à la chapelle. La foule des femmes suit, on chante l'*adoremus* et le *magnificat*, enfin arrivé au tabernacle, ce n'est qu'une voix pour chanter le Parce Domine.

Lundi 12 juin. 27 voitures nous amènent ce matin 190 pèlerins de St Charles la Forêt sous la conduite de leur curé. La procession se forme sur la grande route, en tête les enfants

Page 170 (110)

de la communion, nombreux sont les hommes. Les chants sont dirigés par M^r et M^{lle} de Saint Aigland à 9 h. Mr le Curé commence la messe, la plus grande ferveur règne dans ce pèlerinage, on prie à haute voix. Après la messe, Mr le Curé de Beaumont prêche l'assistance et dit un mot de persévérance aux communautés de la veille. La procession fait ses stations ordinaires, au Calvaire on chante le Parce et après avoir reçu la bénédiction du St Sacrement les pèlerins se retirent heureux, il est onze heures, la pieuse cérémonie a duré plus de deux heures.

Lundi 3 juillet. Pèlerinage de la Ste Famille de Château-Gontier. Il est huit heures et demie quand les pieuses pèlerines arrivent en voiture à l'hôtel de Mariette. Elles sont plus de soixante sous la conduite de la R. Mère Agnès, supérieure, de Sr Martin et de sœur Marie de la Croix. Bannière en tête, on s'avance en chantant vers le sanctuaire, toutes les congréganistes ont sur l'épaule l'écharpe rouge, signe distinctif de la Ste Famille. A 9 h. commence la messe célébrée par Monsieur le Curé de Beaumont pendant le St Sacrifice des chants sont parfaitement exécutés. A l'issue de la messe le R.P. Ferdinand adresse la parole aux pèlerines puis la procession s'organise comme de coutume avec les stations aux groupes de la Salette. Le salut solennel est donné au pied de la croix de Jérusalem après quoi, au milieu des lumières et de l'encens, on rapporte processionnellement le St Sacrement à la chapelle. A 11 h ½ on arrive en vue de Beaumont, les petites filles de l'école attendent le pèlerinage avec leur bannière. Les cloches sonnent. Le soir à 4 h salut solennel en musique à l'église après une bonne journée de joie pieuse. Les heureuses congréganistes reprennent à 8 h en voitures le chemin de Château-Gontier, se promettant de revenir dans deux ans.

9 juillet. Aujourd'hui dimanche à 9 h. arrive le pèlerinage d'Epineux sous la direction de son curé.

La procession s'organise sur la grande route, les hommes nombreux chantent avec enthousiasme

Page 171 (111)

les exercices ont lieu comme de coutume, sermon par Mr le Curé de Beaumont, procession et salut au pied du calvaire, retour triomphal du St Sacrement au chant du Magnificat. Les pèlerins d'Epineux fort édifiants s'en retournent surpris et enchantés d'une aussi délicieuse

soirée disant au revoir à ND de Mariette dont ils veulent emporter de nombreuses cartes postales.

16 août. Pèlerinage de Laval. Il est 7 h. quand trois grandes voitures de Laval amènent au sanctuaire le patronage des jeunes filles de St Vénérand, elles sont soixante sous la direction de Mr l'abbé Baret qu'accompagnent Messieurs les abbés Grandier et Loudière. La procession se forme sur la grande route et c'est au chant des cantiques que se fait l'entrée solennelle à la chapelle. Aussitôt après les souhaits de bienvenue adressés par Mr le Curé de Beaumont aux pèlerins, commence la messe de communion célébrée par Mr l'abbé Baret, l'abbé Loudière qui a été le prédicateur de la retraite termine sa station par une allocution préparatoire à la communion. De pieux cantiques sont exécutés. A 9 h a lieu la messe solennelle du pèlerinage, elle est dite par Mr l'abbé Grandier, plusieurs pèlerins des paroisses environnantes se sont mis à ceux de Laval, le sermon suit la messe. La procession s'organise selon l'usage, on(t) fait les stations aux apparitions au pied du calvaire. Le curé de Beaumont prend la parole, un salut solennel et la vénération de la Ste Relique terminent cette pieuse matinée. A midi tous les pèlerins étaient réunis pour le repas dans les grandes salles du presbytère. La gaieté règne partout, on chante une cantate au pasteur du lieu. Une promenade aux buttes du Flux laisse un impérissable souvenir. A 9h ½ tout le pèlerinage était en l'église de Beaumont. Le curé monte en chaire, il parle de Marie, de sa puissante médiation dans le ciel où elle est montée glorieuse, un salut en musique est exécuté activement sous l'habile direction de Mr Borel, après la collation on voudrait retarder les horloges mais hélas il faut partir, il ne reste plus que le souvenir mais il demeurera longtemps.

10 septembre. Fête Patronale de Mariette.

La fête du 15 août à Mariette avait été bien belle, nombreux étaient les pèlerins accourus pour fêter Marie

Page 172 (112)

Celle du 10^{7bre} (*septembre*) devait la surpasser de beaucoup. Désirant voir cette fête devenir solennelle à Beaumont Monsieur le Curé avait décoré son église comme pour une adoration. La cérémonie de Mariette avait été annoncée dans le journal et dans les paroisses environnantes, beaucoup de prêtres avaient promis de venir mais malheureusement la pluie devait venir contrarier tous les projets.

A 7 h ½ malgré la pluie battante Mr le Doyen de Grez, son vicaire, Mr Braulet vicaire à St Brice, Mr l'abbé Blu professeur de rhétorique à l'Immaculée Conception de Laval se trouvèrent réunis au pied de la Ste Vierge. Plus 150 pèlerins sont là malgré la pluie, bon nombre de petits enfants sur le bras de leur mère attendent leur consécration. Mr l'abbé Blu prononce un magistral discours dont le texte est : *Hemus juxta crucem Jesu cum Maria*. Les enfants de chœur portant sur leurs épaules la S^{issima} Bambina s'avancent devant l'autel et le Curé de Beaumont consacre tous les enfants à la Vierge enfant. Tout le monde désire la procession mais impossible, la pluie ne cesse de tomber. Debout et à genoux comme pour le chemin de la croix on fait par la pensée les stations aux apparitions que médite Mr le Curé, puis Mr le Doyen donne le salut solennel et fait vénérer la relique. Malgré la pluie on se retire heureux, emportant médailles et images comme souvenir. Daigne Marie bénir ces pèlerins dont plusieurs sont venus de plus de deux lieues.

Pèlerinage d'Argenton

18^{7bre}. A 7 h. Des omnibus, des voitures débarquent à l'auberge de Mariette les pèlerins d'Argenton au nombre d'une cinquantaine. La procession s'organise et à 7h ½ la messe de communion commence célébrée par M le Curé, l'abbé Boulay. Quelle édifiante communion, hommes et femmes s'approchent de la sainte table, chants, communion, tout dénote qu'il n'y a qu'un cœur et qu'une âme mais une âme pleine d'amour de Dieu. A 9h ½ la grand'messe solennelle est célébrée par Mr l'abbé Prézalin du collège de Château-Gontier puis

processionnellement commencent les stations aux apparitions. Au calvaire où l'autel se dresse, le salut

Page 173 (113)

solennel est chanté par la foule. N. Seigneur est conduit triomphalement à son tabernacle au chant du Magnificat. A 1 h. tous les pèlerins décorés de la médaille de la Salette sont là au rendez-vous. On médite le chapelet puis Mr le Curé de Beaumont commente une antienne de la Ste Vierge. C'est le moment de la grande procession. Les petites filles portent le brancard de la Ste Vierge entouré d'enfants avec des corbeilles de fleurs et des branches de lauriers. Les chants retentissent dans le village. A la Croix, Mr le Curé de Beaumont prêche : la croix gloire et salut du monde. Enfin au pied de l'autel ce beau pèlerinage à terminé à Mariette par la vénération de la relique. A 9h ½ les Argentonnais étaient reçus à Beaumont au son des cloches et clôturaient cette délicieuse journée par un salut solennel. Les jours suivants, le Curé d'Argenton écrivait : nous sommes rentrés heureux quelques pèlerins prétendent avoir reçu au sanctuaire des grâces précieuses dont je me réjouis pour leur avancement spirituel. Belle Reine de Beaumont bénis tes fils d'Argenton. C'est le cas de répéter le refrain du cantique composé pour la circonstance. Mr Houssay curé de Torcé-en-Champagne présidait la (cérémonie ?) de la soirée.

Hôtel Dieu de Laval

19 7^{bre}. Après un retard occasionné par un accident de voiture, 60 pèlerins arrivent à Mariette sous la direction de Mr le chanoine Delanoë aumônier de la Miséricorde. C'est tout le personnel des domestiques de l'Hôtel-Dieu de Laval. Mr l'aumônier Tirhet n'a pu les accompagner retenu par la maladie. A 11h la messe commence, plusieurs sont à jeun et communient. Rien à entreprendre car il est midi et le repas attend à Beaumont. A 3h la colline s'anime, les pèlerins arrivent. C'est le jour anniversaire de l'apparition de la Salette. Aux pèlerins de Laval se sont joint des pèlerins isolés de Préaux, Meslay, Auvers-le-Hamon. Tous portent la décoration de pèlerins. Après le cantique sermon par le Curé de Beaumont puis procession présidée par Mr le Chanoine à l'heure où les enfants contemplaient Marie dans les Alpes. A chaque station M. Helbert commente l'apparition, on prie et on chante en montant au calvaire où après le sermon. Le Parce s'échappe de toutes les poitrines dans la chapelle brillamment illuminée. Le salut solennel est

Page 174 (114)

chanté, on fait les recommandations, on prie, on communie enfin après la vénération de la relique, on se retire à regret car omnibus et tramway attendent, il est bientôt cinq heures.

Pèlerinage de Meslay

Par un oubli regrettable le pèlerinage de Meslay n'a pas été signalé, il eut lieu le 8 juin. Abrégeant les cérémonies à ND du Chêne, Mr le Doyen Le Jarriel avait tenu à terminer la journée aux pieds de ND de Mariette. A 4 h ½ près de 200 Mesléiens se mettaient en procession pour descendre de la route au sanctuaire. On admire les groupes de la Salette nouvellement placés. La chapelle déborde. En quelques mots le Curé de Beaumont souhaite la bienvenue et parle de Marie. Comme elles sont ferventes les prières qui montent au cœur de la Ste Vierge. Malheureusement la station est trop courte. On vénère la Ste Relique et on s'empresse de se garnir de cartes postales afin de garder plus longtemps le souvenir de ce passage au sanctuaire cher aux habitants de Meslay.

Le dimanche 19 octobre ouvrait au collège de Meslay la retraite de rentrée, cette retraite prêchée par Mr Helbert curé de Beaumont devait apporter au prédicateur les plus douces émulations. Le jeudi 19 messe de communion à 7h, grand-messe à 10 h. Un pèlerinage à Mariette devait terminer ces saints exercices mais le temps est bien incertain, pourtant tous les

collégiens désirent porter leurs résolutions aux pieds de la Ste Vierge. A 1h1/2 a lieu le départ et à 3 h les joyeux retraitants avec leurs professeurs, les patronages de Grez, de Bouère et de St Brice avec leurs vicaires se trouvent réunis à Mariette. Tous reçoivent la décoration de pèlerins, la cérémonie commence par un chant lent admirablement exécuté par les enfants de Meslay. La pluie tombe malgré cela, après le sermon de persévérance la procession se déroule dans les lacets de la colline. Le salut est donné par Mr l'abbé Taupin vicaire à Bouère. Espérons que Marie a dû bénir ces 120 enfants venus lui demander aide et protection au début de l'année scolaire.

Dans ce mois est décédé à Beaumont Mlle Adrienne Madelin la pieuse institutrice laïque regrettée des parents et des enfants. Elle prêcha d'exemple aux petits élèves

Page 175 (115)

10 X^{bre} 1905. Aujourd'hui a eu lieu à 4h l'inauguration de la Grotte de Lourdes à Mariette malgré les mauvais chemins 100 pèlerins se trouvent réunis au pieux sanctuaire après un cantique la procession se rend à la nouvelle grotte devant la statue offerte par Mme Bourbon du château du Bignon. Devant l'Immaculée a lieu le sermon donné par Mr le Curé de Beaumont. On prie aux intentions de la France et de l'Eglise. On rentra au sanctuaire illuminé où la foule est bénie avec la précieuse relique de la Ste Vierge. Un triomphe de plus pour Marie Immaculée.

Extraits de quelques lettres de l'année 1905.

Nos pèlerins sont revenus heureux au dire d'un pèlerin c'était une journée du ciel. Quelques âmes pieuses ont reçu de ND de Mariette des faveurs dont elles se félicitent. Boulay, curé d'Argenton. 22. 7^{bre} 1905.

Monsieur le Curé, Veuillez mettre un cierge à ND de Mariette nous nous étions recommandés à elle et nous lui attribuons la guérison d'une jeune fille. Femme Gautier à Montsûrs. 3 janvier 1906.

Veuillez faire brûler des cierges à ND de Mariette. Elle m'a accordé une faveur insigne dont je dois la remercier. Mme Chevrier. Paris.

Dans le cours de l'année dernière nombre de personnes sont venu remercier ND de Mariette a qui gloire et honneur sont au ciel et sur la terre.

Noël à Beaumont.

Cette année la fête de Noël a revêtu un éclat tout particulier, nombreuse était l'assistance à la messe de minuit, chacun a apporté une bougie, à minuit la procession aux flambeaux s'organise. Le bourg est illuminé, on se rend au presbytère chercher l'Enfant Jésus. Arrivé au vestibule du côté du jardin, les enfants prennent la statue sur leurs épaules. Le cantique « les anges dans nos campagnes » retentit au loin. Aux portes des maisons des feux de Bengale et des petites pièces d'artifices ajoutent à la clarté du spectacle. L'Eglise est brillamment illuminée, chacun en outre a une lumière à la main. L'Enfant Jésus entre triomphalement alors que la foule chante ; Il est né le divin Enfant Dieu soit béni. (75) communions ont été distribuées à Noël.

Page 176 (116)

Année 1906

17 janvier 1906. D'année en année l'apparition de Pont Main devient une fête plus grande à Beaumont. Pendant trois ans bon nombre de paroissiens sont venus avec Mr le Curé réciter le chapelet le soir devant la statue ornée de ND de Pont Main. Ce matin jour de la fête il y a plus de 100 personnes à la messe. Les paroissiens récitent le chapelet à haute voix. Toute la journée les bougies brûlent devant la statue de ND d'Espérance.

Au mois de décembre dernier Mme Viel femme du maire de Préaux devait subir une opération à Laval. La famille fit célébrer une messe à la chapelle de Mariette, plusieurs parentes y firent la Ste Communion. Le dimanche 14 janvier la malade et la famille venaient remercier la T. Ste Vierge d'une guérison si prompte attribuée à l'intervention de ND de Mariette.

Une première grand'messe

Dimanche 4 février. Pendant qu'il était aumônier du cercle catholique à Château-Gontier, l'abbé Helbert curé actuellement de Beaumont avait dirigé vers la vie religieuse un jeune homme Hippolyte Verdier ; c'est lui qui après sept ans passés à la Trappe d'El Ath..... près Jérusalem revenait en France chanter sa première grand'messe. Le quatre février on célébrait la Purification. Après la bénédiction des cierges, la procession sort de l'Eglise et monte le bourg pour se rendre au presbytère. Le jeune religieux trappiste est à genoux devant la croix dans le vestibule, M le Curé lui présente l'étole et u cierge auquel est attaché un superbe bouquet de lys. Au chant du *Veni Creator*, on se rend à l'Eglise, le jeune prêtre vêtu de la grande coule blanche attire tous les regards. L'Eglise est magnifiquement ornée et bientôt l'autel sera resplendissant de lumière. La messe commence, le R.P. Ferdinand franciscain est diacre, l'abbé Brault vicaire à St Brice sous-diacre, Mr le Curé en chape assiste le jeune prêtre. Toute l'assistance chante la messe, à l'Offertoire et à l'Elévation, M^{lle} Jeanne F nous fait entendre de très jolis morceaux d'orgue. Le sermon est donné par Mr le Curé de Beaumont qui retrace la vie du religieux en Terre Sainte et expose ses besoins, aussi la quête est elle fructueuse, après quelques mots sur Marie présentant Jésus au Père Eternel et le

Page 177 (117)

jeune prêtre qui bientôt va faire de même. La messe continue et s'achève solennellement en pleines dévotions pour tous. Aux vêpres le Père Hippolyte officie comme le matin et le lendemain il veut avant de quitter Beaumont célébrer aussi une messe à Mariette. Cette messe a lieu à 8h. Daigne Marie protéger pendant les quatre années qu'il doit encore passer sur la terre d'exil cet enfant de son dévot fils de Beaumont.

Le mardi 6 février le père quittait Beaumont profondément touché de l'accueil reçu non seulement au presbytère mais dans la paroisse où on s'est efforcé de lui montrer qu'on le regardait comme de la famille, chacun voulant l'entendre et l'avoir à sa table.

Document imprimé collé sur les pages 177 et 178.

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE DE BEAUMONT 6 mars 1906

Le mardi 6 mars, vers 8 heures du matin, M. Moitre, percepteur à Grez-en-Bouère se présentait au presbytère de Beaumont-Pied-de-Bœuf. Après un court inventaire de la mense curiale de cette *délicieuse et charmante* petite paroisse, le délégué du gouvernement se dirige vers l'église devant laquelle est déjà réunie une foule considérable accourue au son du tocsin.

A la porte, M. l'abbé Helbert, entouré du maire et des fabriciens, lit une éloquente et vigoureuse protestation :

Le Conseil de Fabrique de Beaumont-Pied-de-Bœuf, conscient d'avoir toujours administré avec sagesse les biens de l'Eglise, proteste énergiquement contre un acte qui a pour but de lui enlever arbitrairement le dépôt qui lui est confié et d'en préparer la confiscation.

Elles s'indignent à la pensée qu'on peut s'emparer de leur église. *Nous roulons Dieu !* crient-elles de toute l'ardeur de leur foi. Et Dieu, qui donc le leur volera ?

Page 178 (118)

Vers 11 heures, alors que l'inventaire touche à sa fin, M. le curé monte de nouveau en chaire. Il remercie ses paroissiens d'avoir si éloquemment manifesté leur foi en cette journée inoubliable pour eux du 6 mars 1906. Puis il invite les hommes à prendre place dans le chœur, afin de former comme une garde d'honneur à Jésus-Hostie, qui un instant après sort de son tabernacle et bénit cette foule de braves chrétiens prosternés à ses pieds.

L'impression que l'on emporte de ces tristes inventaires, c'est qu'il sera difficile aux sectaires, malgré leurs sataniques efforts, d'arracher du cœur de la France l'amour de Dieu et de la religion.

Mois de Mai 1906

10 mai. Pèlerinage de St Loup du Dorat.

Il est 8h lorsque le pèlerinage arrive sous la conduite du digne pasteur M^r l'abbé Garry, qui malgré son grand âge a voulu dire la messe afin de célébrer dans ce pèlerinage aux pieds de la Ste Vierge les noces d'or de son sacerdoce. Pendant le S^t sacrifice les cantiques et le chapelet se succèdent, malheureusement la pluie tombe, la procession devient impossible. M^r le curé de Beaumont prend la parole, le salut solennel suit son allocution. A 10h les pèlerins sont encore sur la colline qu'ils ne quittent qu'à regret.

17 mai. Pèlerinage du Collège de Meslay.

C'est un jour de fête au collège que celui du pèlerinage aussi à 9 h tous les élèves sont là joyeux fidèles au rendez-vous. Le pèlerinage est présidé par un chanoine de Laval, M^r Delanoë, le temps splendide permet à la procession de se dérouler sur la colline qui retentit des chants harmonieux des collégiens. Sermon par Mr le Curé de Beaumont : Marie gardienne de la pureté. Salut solennel, la fête est complète, chacun se décore des nouvelles médailles de Mariette et l'on repart en disant au revoir.

20 mai. Pèlerinage de Ballée.

C'est la première fois que Ballée accourt si nombreux. La chapelle, la colline regorgent de monde. Le nouveau curé M^r l'abbé Davoust a lieu d'être satisfait. Sous l'habile direction des sœurs les chants sont parfaitement exécutés. M^r le Curé de Beaumont montre Marie ; ND de Toutes Aides. La procession donne l'illusion d'un pèlerinage de Lourdes, près de 100 hommes chantent avec cœur les louanges de Marie. Après les stations

Page 179 (119)

à la Grotte et aux groupes de la Salette on s'arrête au calvaire pour chanter le Parce. Le moment est impressionnant, au retour, le salut est donné au milieu d'une brillante illumination. Oh que c'est beau ! c'est le mot du départ. Malgré le mauvais temps le mois de mai a été très suivi à Mariette, les pèlerins y sont accourus très nombreux et chaque dimanche, au salut, le sanctuaire s'est trouvé rempli d'une foule récitant pieusement le chapelet ou chantant ND de Mariette. Il a été envoyé au sanctuaire, une lampe comme remerciement d'un examen brillamment passé (Paris), une autre lampe pour faveur demandée, une bannière de la S^{te} Famille de Château-Gontier en souvenir du pèlerinage de l'hôpital, une oriflamme du collège de Meslay en souvenir de la première retraite de rentrée prêchée par M^r le Curé de Beaumont.

23 mai. Jour des Rogations. Aujourd'hui Beaumont fait son pèlerinage. Déjà au jour de Pâques toute la paroisse est venue aux pieds de Marie. Ce matin il y a des représentants de presque toutes les maisons de la paroisse. Après la messe de station, la procession se met en marche aux chants des litanies de la S^{te} Vierge et du Magnificat. On prie aux intentions de la paroisse et on demande les bénédictions du ciel sur les biens temporels. Le salut donné par M^r l'abbé Brault vicaire à St Brice qui a chanté la messe termine cette première réunion. Chacun regagne sa demeure, seuls les enfants de la communion restent dans leur petit cénacle, à 9h ils y font pieusement le chemin de la croix, puis à 10h l'instruction du matin leur est donnée aux pieds de la Ste Vierge qu'ils ne quittent que pour rentrer dîner. Daigne Marie préparer leurs cœurs et vendredi dans la messe d'action de grâces ils viendront prendre le scapulaire et la remercier.

2 juin.

Pèlerinage de Château-Gontier

Aujourd'hui lundi de la Pentecôte a lieu à Mariette le pèlerinage des jeunes filles du Patronage de la Trinité de Château-Gontier. Quelle belle

Page 180 (120)

matinée de prière. Les jeunes filles arrivent à 8 h sous la conduite de leurs Prêtres et de Mme leur directrice, une Ursuline sécularisée. La procession s'organise sur la route. La messe de communion est dite par M^r Jarry curé de la Trinité, plusieurs pèlerins malgré la fatigue sont à jeun et font la S^{te} Communion. A 10 h grand messe solennelle célébrée par le vicaire M^r l'abbé Hurlière. Les chants comme les prières du matin montent fervents vers le Ciel, on prie pour les Exilées de la Canubia, après la messe M^r le Curé de Beaumont parle de Marie aux pieuses pèlerines, pendant la procession il commente l'apparition de la Salette. Un salut solennel termine cette première partie de la journée, à midi les convives sont réunis au presbytère de Beaumont, suit une délicieuse promenade et à 4 h, le salut à l'église paroissiale. On repart en disant à revoir.

11 juin. Pèlerinage des Angevins.

Elles ont du mérite ces pieuses pèlerines venant de Châteauneuf, sous la conduite de leur Doyen et de leur vicaire, la piété et la gaîté angevines sont sur tous les visages. Sur la route attendent Mr le Curé de Beaumont, Mr Perdreu, curé de St Brice et M^r Brault son vicaire. On descend en procession au cher sanctuaire, les cérémonies se succèdent jusqu'après midi. La Providence a ménagé aux Angevins de retrouver la Sœur Eléonore retirée à St Brice et qui a pendant 30 ans fait le bien à Châteauneuf, aussi après le côté pieux de la journée, la joie éclate au presbytère de Beaumont quand M^r le Curé porte un toast aux Angevins et à la digne religieuse persécutée. Que les heures passent vite ! Le salut doit se donner à 9 h à St Brice, on part donc en chantant : *Vierge de Mariette, bénis les Angevins.*

Page 181 (121)

Lundi 25 juin. Une quinzaine de pèlerines, groupe d'ouvrières, viennent passer la journée à Mariette. A 9h M^r le Curé de Beaumont dit la S^{te} Messe pendant laquelle on fait entendre de jolis chants. Après la messe, procession aux statues et au Calvaire. Vénération de la relique, on se munit de souvenirs et de médailles, chacun voulant garder le plus longtemps possible le souvenir de ce pieux pèlerinage. La suite de la journée se passe en une superbe excursion dans la forêt et à 10 h on rentre en voiture à Laval en disant quelle délicieuse journée !

Lundi 16 juillet. Ce matin à 7h. Monsieur le chanoine Clery de Laval, M^{me} la B^{nne} de Quatrebarbes, supérieure du Tiers Ordre et une douzaine de tertiaires de Laval arrivent à Mariette. La messe est célébrée par M^r Accary, toutes les pèlerines y communient. Après

le déjeuner, on se retrouve à la chapelle. M^r le Curé de Beaumont a fait connaître aux pèlerins le pèlerinage de Mariette et a parlé de la puissance de Marie dans ce sanctuaire. Processionnellement, on fait les stations dans la colline, au retour bénédiction avec la S^{te} Relique et vénération. La journée à Beaumont se passe dans la joie, les tertiaires projettent en mai prochain un grand pèlerinage où elles apporteront une bannière au cher sanctuaire.

Mercredi 15 août. Le 15 août a été pour Mariette une des plus belles fêtes de l'année. Pendant toute la journée, les pèlerins se sont succédés nombreux, mais c'est surtout après les offices de la journée que la foule s'est portée aux pieds de l'antique Madone. A 9 h la vieille cloche retentit dans les airs ; à ce moment, de tous les côtés on arrive dans le village, bientôt on ne peut plus pénétrer que par groupe dans la chapelle où tout respire la piété et porte à la prière. Près de l'autel étincelant de cierges on peut admirer les deux jolies potiches en cuivre rouge, cadeau des jeunes époux Bourneuf de la Courbe. La Cérémonie commence par la lecture d'une longue liste de recommandations. A la prière succèdent les chants puis M^r le Curé montre Dieu reconnaissant dans Marie : la Beauté, l'Amour et la Puissance. A la suite de l'allocution

Page 182 (122)

la procession s'organise si longue que, malgré l'étendue du parcours, les extrémités se rejoignent. Pendant une heure tous ces pèlerins, les hommes en grand nombre, chantent sans respect humain les louanges de Marie et du Saint Sacrement. Après le salut chacun vient vénérer la relique puis on fait bénir médailles et statuettes qui sont emporté comme souvenir de cette belle fête.

9 7^{bre} Fête Patronale

Le dimanche 9 7^{bre} on célébrait plus solennellement que jamais la fête patronale du Sanctuaire de Mariette. Dès 9 heures, outre la foule des piétons, 80 voitures amènent de nombreux pèlerins, bientôt ils seront un millier. A l'arrivée de M^r le Curé de Chémeré, la procession s'organise sur la grand'route et l'on se rend en chantant à la chapelle. M^r l'abbé Helbert souhaite la bienvenue aux pèlerins et leur prêche la puissance de Marie en ce lieu. Les prières et les chants montent vers le ciel mais trop tôt il faut céder la place car l'Ave aria annonce l'arrivée de la paroisse sous la conduite de son Pasteur qu'accompagne M^r le Curé du Buret. Devant ce nouvel auditoire, M^r le Curé de Beaumont commente cette parole : Votre nativité a emmené la joie au monde. A 9 h on se réunit pour la procession générale, les enfants de S^t Charles prennent la bannière, aux enfants de Marie de Chémeré l'honneur du brancard de la Vierge Enfant. Quel beau défilé, les pèlerins munis de leur cantique chantent avec entrain, le groupe des deux ou trois cents hommes fait bonne figure dans ce cortège. La longue procession parfaitement dirigée par M^r le Curé de Ballée, M^r l'abbé Charbonnel, M^r l'abbé Trottin, est précédée par M^r le Curé de S^t Charles. On s'avance dans le village et à travers champs. A la croix de Jérusalem, M^r le Curé de Beaumont prononce une courte allocution puis la foule à genoux chante le Parce, l'éloge de la chorale de Chémeré n'est plus à faire aussi n'est il point étonnant de dire que sous l'habile direction de M^r l'abbé Courciers cantiques et salut ont été artistement exécutés. Le Salut est donné par M^r le Curé de Chémeré assisté de M^r le Curé du Buret et de M^r l'abbé Gruau professeur au Grand Séminaire revêtus de la dalmatique. Impossible de décrire la procession pour le retour du S^t Sacrement à la chapelle ; devant l'emblème marchait les hommes, une foule considérable suit et c'est avec un véritable enthousiasme qu'on chante le Magnificat. La consécration des enfants termine cette belle

Page 183 (123)

cérémonie dont on peut se retirer en redisant la parole d'un poète Angevin ; « Mère ils en ont menti, notre foi n'est pas morte ».

16 7^{bre}. Quelle belle manifestation de foi Saulges nous a donné aujourd'hui quittant pour un moment le délicieux ermitage de leur cher Petit Saint. Les protégés de S^t Cénére sont venus en très grand nombre s'agenouiller aux pieds de la Vierge de Mariette. Honneur au prêtre qui d'un jarret peut entraîner ainsi à sa suite on peut dire presque toute une paroisse. Rien n'a manqué à cette touchante cérémonie. Après le sermon de M^f Helbert, la procession a été une marche triomphante pour la croix, portée par quatre jeunes gens sur un lit de parade drapé de rouge et d'hermine, le Christ s'avance majestueusement au milieu des rangs des hommes, c'est vraiment l'Exaltation de la Croix. Sermon à la Croix. Le salut est rehaussé par la présence de Messieurs les vicaires de Bouère comme diacre et sous-diacre. La procession du S^t Sacrement au milieu des flambeaux et des fleurs est très édifiante. Gloire à Marie et merci à la bonne paroisse de Saulges qui nous a grandement édifié.

23 septembre. En terminant le mois de septembre nous ne pouvons passer sous silence le pèlerinage de St Brice. Malgré les courses de Meslay un bon nombre de pèlerins de St Brice conduits par leur prêtre arrivèrent dimanche à Mariette. A quatre heures la chapelle était absolument remplie. Après le sermon une procession d'un nouveau genre s'organise, c'est une voie douloureuse des plus impressionnante ; on se croirait à la Salette. Devant chaque groupe, M^f le Curé de Beaumont commente l'évangile de la mère pleurant sur son fils qu'on conduit à sa dernière demeure ; puis la foule à genoux prie et chante le *Parce*. Arrivés au sommet de la colline, les pèlerins se rangent autour du calvaire au pied duquel le prédicateur montre l'homme esclave racheté par la croix au pied de laquelle la Vierge inspiratrice est vraiment ND de la Merci dont on fait la fête. Trois fois le chant du pardon est entonné par les hommes ; puis M le Curé de S^t Brice donne solennellement le salut, le S^t Sacrement est ensuite rapporté processionnellement à la chapelle.

Quand sonne l'heure de partir
de Notre Dame de Mariette
daigne étendre sur notre tête
Ta douce main pour nous bénir.

Page 184 (124) [changement d'écriture]

L'an mil neuf cent six, le seize décembre avait lieu à Beaumont l'installation de M^f l'Abbé Gaugain. Il était pro-Curé à la Gravelle quand il fut nommé Curé à Beaumont. Etaient présents à son installation Monsieur Guesnier Curé Doyen de Grez en Bouère, Monsieur Freulon maire, Le Theule adjoint, Théodore Bourneuf, Joseph Rezé et Baptiste Gandon, anciens conseillers de la Fabrique et tous conseillers paroissiaux agréés par Monseigneur Grellier. Nous étions à la fin de l'année tristement célèbre par les inventaires faits dans les Eglises par les agents du gouvernement. Le mois de décembre était l'époque où les agents du Gouvernement dressaient des procès-verbaux contre les prêtres qui osaient célébrer la Sainte Messe sans autorisation. Epoque triste et peu rassurante pour un jeune curé et peu de nature à m'habituer ici.

Pèlerinage à N.D. de Mariette en 1907. Le dimanche 8 septembre avait lieu notre pèlerinage annuel à Notre Dame de Mariette. Les paroisses de Ballée, du Buret, de Préaux sous la conduite de leur pasteur étaient accourues près du sanctuaire de la Vierge. Après la récitation du chapelet la procession se met en marche, les enfants de Marie de Préaux, revêtus pour la première fois de leurs insignes, chantent les cantiques dont le refrain est repris par la foule tout entière. On remarque l'entrain de jeunes gens de S^t Brice, que la longueur de la route et l'excessive chaleur n'avaient pas effrayé. Groupés autour du

calvaire qui domine la petite colline, les pèlerins entendent M^r le Curé du Buret qui leur retrace l'action bienfaisante de la Sainte Vierge à travers les siècles dans l'église de France. La bénédiction du Saint Sacrement se donne au pied du calvaire sur un autel improvisé. Au retour de la procession, Monsieur le Curé chante un cantique à N.D. de Mariette.

Pèlerinage à N.D. de Mariette, 13 septembre 1908. Ce pèlerinage fut présidé par M^r le Doyen de Grez-en-Bouère. Le sermon fut donné par M^r l'abbé Leroyer, vicaire à Bouère. La jeunesse catholique de Grez et de Bouère

Page 185 (125)

avec leur drapeau précèdent les hommes qui sont au moins une centaine. La soirée fut belle pour le culte de Marie et la dévotion des paroisses voisines pour Mariette paraissait reprendre un renouveau après l'élan disparu qu'avait donné à ce pèlerinage l'abbé Helbert.

Première fête en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne d'Arc à Beaumont. Le dimanche 12 juin avait lieu la première fête en l'honneur de Jeanne d'Arc à Beaumont. Le Père Ferdinand Charbonnel avait organisé cette fête avec le concours de M^{me} Le Lasseux et l'entente avec M^r le Curé. Madame Le Lasseux avait fait faire un grand nombre de petits et grands drapeaux aux couleurs nationales, aux couleurs du Pape et de Jeanne d'Arc. Ces drapeaux surmontant des écussons de Jeanne d'Arc ornaient l'Eglise et lui donnaient un air de fête patriotique et religieuse. Les demoiselles Bourneuf de la Cour ainsi que les dames Le Theule du Moulin méritent un éloge particulier pour avoir confectionné ces drapeaux et oriflammes. Le presbytère et la maison de Madame Belland étaient aussi pavoisés aux couleurs de Jeanne d'Arc. A la grand'messe, le panégyrique fut fait par le Père Charbonnel, dont tout le monde apprécie et admire le talent oratoire.

Mais c'est surtout le soir que la fête fut belle. J'emprunte au père Ferdinand ce qu'il dit dans son compte-rendu pour l'illumination, voici ce qu'il dit : « le soir illumination générale du bourg. Les moins fortunés eux-mêmes, grâce à une attention délicate de l'organisatrice de la fête, peuvent éclairer leurs fenêtres ».

Après la bénédiction solennelle du Très-Sacrement qui a lieu à 8h1/2, la foule se porte d'abord devant le pied-à-terre de M^{me} Le Lasseux. Des cordons de lumières multicolores soutenus par des poteaux garnis de feuillage, courent en festons sur une longueur de 25 et sont disposés de façon à encadrer une remise au fond de laquelle se détache une image de Jeanne d'Arc, qu'éclairent discrètement des verres de diverses couleurs semés ça et là dans la verdure. Le tout est du plus bel effet.

On se rend ensuite devant le château du Bignon. C'est un embrasement féérique. La foule admire quelque temps

Page 186 (126)

puis, après avoir applaudi au goût exquis de M. et de Mme Cattaërt, elle revient saluer une jolie image équestre de Jeanne d'Arc placée à l'entrée du presbytère.

On tire quelques pièces d'artifice. Un dernier feu de Bengale embrase pendant quelques minutes l'église et une partie du bourg. La fête est terminée. Après une invocation à la nouvelle Bienheureuse, chacun se retire recueilli comme au sortir d'un office et tout heureux de sentir vibrer plus fortement dans son cœur sa foi patriotique et religieuse.

Le 12 septembre 1909 à 4h ½ s'organisait la procession habituelle du pèlerinage annuel au sanctuaire de Mariette. Monsieur Guesnier Doyen de Grez présidait. Son vicaire l'aimable abbé Trotin adresse à la foule recueillie quelques mots bien sentis. Sa parole chaude et convaincante fut goûtée de tout le monde. Profitant de la fête de la Nativité que l'Eglise célèbre en ces jours, il commente ce texte de la Sainte Ecriture, *Sapientia*

aedificavit tibi domum. La sagesse s'est bâtie un palais. La Sagesse c'est Dieu lui-même, le palais c'est sa fille bien-aimée, la Très Sainte Vierge, qui devait abriter le fils de Dieu dans son chaste sein pendant neuf mois. Donc pour une telle habitation, Marie dû être belle dans son corps et surtout dans son âme et voilà pourquoi la Sainte Ecriture lui dit : « vous êtes toute belle et aucune tache n'est en vous ». C'est ce que doit être pour nous un grand sujet de joie et de reconnaissance à l'égard de celle qui est devenue la mère de Dieu et notre mère. Cette pieuse réunion se termina comme tous les ans par le salut du T.S. Sacrement, au pied du calvaire et la vénération de la relique à la chapelle.

Pèlerinage à N.D. de Mariette, 10 septembre 1910 et bénédiction d'une statue de N.D. de Pontmain. « Depuis plusieurs années, comme le dit dans son compte rendu un aimable confrère des environs, le Pèlerinage à N.D. de Mariette, au dimanche de la Nativité, prend vraiment des proportions d'un pèlerinage régional. Cette année encore dimanche dernier, douze paroisses étaient représentées par des groupes compacts de pèlerins venus sous la conduite de leurs

Page 187 (127)

curés.

M. le Curé de Beaumont avait eu l'heureuse idée de fixer à ce jour la bénédiction d'une magnifique statue de Notre Dame de Pontmain qui sera payée avec le produit des quêtes du pèlerinage. Cette statue sera ainsi l'ex-voto de tous les pieux visiteurs de Mariette ».

Il appartenait au chapelain de Pontmain, enfant du pays, M. l'abbé Rouset, le poète et l'apôtre de Notre Dame, de porter la parole en cette solennité. Il exalte la puissance et la bonté de Marie, reine du ciel dans un discours plein de zèle apostolique qui impressionne vivement la foule. M. le Doyen de Grez-en-Bouère, président du pèlerinage bénit la statue placée sur un brancard drapé aux couleurs de la Vierge et que sont fiers de porter sur leurs épaules les jeunes filles de la paroisse, Mme Marie Antoinette Bourneuf, Aline sa sœur, Louise Rezé et Marguerite LeTheul, futurs enfants de Marie.

La cérémonie se termina par le salut du Saint sacrement donné par M^r le Doyen de Grez-en-Bouère, non plus comme par le passé sur un autel pouvant s'enlever mais sur une belle ~~plaque~~ table de marbre que soutiennent des colonnes de marbre. Désormais on ne verra plus cette table en bois gauchie par la pluie et le soleil mais cette table de marbre qui demeure au pied du Calvaire et qui défie les intempéries du temps. C'est ce même jour que fut inaugurée une chaire à prêcher en ciment faite par M^r Gauteur maçon à Ballée, ainsi que l'autel du Calvaire et le piédestal qui supporte la statue de la Vierge de Pontmain. Tous ces travaux ont été payés par les offrandes des pèlerins.

Mission de février 1911. Cette mission a certainement laissé au curé de la paroisse d'heureux souvenirs. Monsieur l'abbé Garry, missionnaire apostolique arrivait au milieu de nous le samedi 4 février à 9 heures. Les cloches annoncèrent son arrivée aux fidèles et une vingtaine de personnes se trouvaient réunies à l'Eglise quand notre missionnaire y fit son entrée. En quelques mots distingués et aimables il salua ces quelques fidèles qui s'étaient réunies au pied de l'autel.

Page 188 (128)

pour voir l'apôtre, l'envoyé de Dieu qui va pendant 15 jours se dévouer d'une façon absolument admirable au salut de leur âme.

Grâce à la générosité de M^{me} Le Lasseux, l'église de Beaumont déjà si coquette par elle-même était toute rajeunie dans sa nouvelle et fraîche parure. De belles draperies rouges ornaient les murs depuis le chœur de l'église jusqu'au bas faisaient le cintre de la porte et enfin ornaient le devant de la tribune. Ces draperies ou tentures étaient du plus bel

effet : elles furent données par M^{me} Le Lasseux et confectionnées par les dames Le Theule et les demoiselles Bourneuf. Combien aussi a-t-on admiré le bel effet des guirlandes en gaze rouge, jaune et blanche, faites par M^{lle} Jeanne Freulon et les dames Le Theule. Tout le monde paroissiens et étrangers admiraient la beauté de notre église.

Les réunions du soir étaient très belles et l'église à peu près toujours pleine. Pendant 15 jours les fidèles ne se sont pas lassés de venir tous les soirs à 7h ½ chanter avec entrain les beaux cantiques des Pères jésuites. Rien ne réjouissait le cœur de pasteur comme d'entendre ainsi chanter tous ses paroissiens, sans respect humain, je dirais même avec piété et foi. Nous devons aussi à Melle Jeanne Freulon un témoignage tout particulier de reconnaissance, car avec quelle bonté et simplicité elle se mettait à la disposition du missionnaire son talent de musicienne et d'accompagnatrice !

Si les chants étaient si beaux c'est grâce aussi aux chanteuses si bien dirigées par Madame Le Theule. Que dire de ces réunions si pieuses du matin où l'on a compté 40 personnes et jusqu'à 15 communions pour une paroisse de 300 habitants ! Belle et consolante aussi fut la réunion des hommes du dimanche 12 au soir ; on y a compté plus de 80 hommes. On voyait avec plaisir de ces hommes qui ne mettent jamais les pieds à l'église. Trois seulement dans tout le bourg se tinrent à l'écart et cela systématiquement

Page 189 (129)

leur conduite fut jugée comme elle le méritait.

Toute cette assistance d'homme se tint parfaitement pendant une heure que dura la réunion. Après cette réunion bien consolante, nos hommes avant de reprendre le chemin de leurs maisons voulurent trinquer ensemble, ce qui était bien permis même après une réunion de piété. Mais ne songeant qu'à leur jeu (car ils faisaient une manille) ce qui était encore permis, voici qu'au premier coup de 10 heures, messieurs les gendarmes se jettent sur ces braves paysans qui étaient encore à table chez Chevallier et chez la veuve Duval : ils étaient en tout une trentaine, et leur dressent procès-verbal. Bonne capture pour Messieurs les gendarmes qui évidemment avaient été avertis par quelque bon (bmocard), jaloux du succès de la mission et de voir les Curés attirer tout le monde à eux.

La réunion du vendredi soir qui précéda la fin de la mission fut bien touchante. Un beau christ était couché sur un magnifique lit tendu de rouge, dans le chœur, c'est là que tous les fidèles vinrent avec respect baiser les pieds de l'image du Sauveur. Belle et impressionnante cérémonie.

Enfin belle aussi fut la cérémonie de la communion générale du dernier dimanche. Des larmes bien douces furent versées par certaines épouses voyant leur mari s'agenouiller à la Sainte Table qu'ils avaient abandonnée depuis bien longtemps. Malheureusement ces belles conversions n'ont pas duré et on était en droit de croire que plusieurs de ces retours n'étaient pas sincères, un seul a été vrai parce qu'il a duré.

La mission fut clôturée par la belle cérémonie de l'érection du beau calvaire qui se dresse là-bas sur la route de Ballée regardant notre chère église. Ce calvaire est un don généreux de Madame Le Lasseux ; c'est par ce don magnifique qu'elle couronne son œuvre généreuse et charitable de la mission. La procession qui accompagnait le superbe brancard où reposait l'image du Christ porté par douze hommes, fut un véritable triomphe. Jamais, on avait vu autant

Page 190 (130)

de monde à Beaumont : il fut très regrettable que deux artistes photographes ne puissent prendre aucune vue du calvaire et surtout de la procession qui au dire de plusieurs personnes placées près du calvaire la voyaient monter la côte, était un effet ravissant. Belle et inoubliable journée, elle prit fin par les adieux du missionnaire aux paroissiens et par les renseignements du Curé au missionnaire. J'espère que les fruits de cette mission ne

sont pas tous perdus et que Dieu en renouvellera tôt ou tard quelques uns pour sa gloire et le salut des âmes.

Monsieur et Madame Freulon maire, Monsieur et Madame Cattaert du Bignon ainsi que Madame Sauvé ? mère de Madame Freulon ont droit à la reconnaissance du curé de la paroisse parce que tous l'ont aidé généreusement à faire cette mission ainsi que certaines familles moins fortunées mais dont la bonté reste gravée dans le cœur du pasteur.

C'est un peu avant la mission que furent installés les quatre becs de gaz Carmien, par Mançon ferblantier à Grez-en-Bouère. Les quatre becs ont coûté cent douze francs payés en partie par Madame Sauvé et en partie par la caisse de l'église.

Retour de mission en octobre 1912. Pour clôturer ce retour de mission d'accord avec l'autorité du Diocèse, on avait changé la date de l'Adoration perpétuelle et fixée au jeudi 24 octobre. Monsieur l'abbé Garry était tout désigné pour prêcher ce retour de Mission et c'est avec nouveau plaisir que le dimanche 21 les paroissiens de Beaumont entendirent sa parole si imprégnée de piété et d'une grande correction. Les exercices eurent lieu le matin et le soir avec un concours moins grand qu'en 1911 mais les paroissiens y mirent encore une grande bonne volonté. Le lundi soir, le Père Ferdinand Charbonnel fit dans le chœur de l'église un gigantesque rocher représentant la grotte de Lourdes. Du côté droit, dans une anfractuosité du rocher, il y avait mis une image transparente

Page 191 (131)

de la Vierge de Lourdes ; cette vierge éclairée par une lampe à benzine, l'effet était joli et on eut désiré que cette grotte restât encore le lendemain. Elle disparut pour faire place à une belle illumination. Mais ce fut surtout le soir de l'Adoration perpétuelle et à la clôture de cette retraite de 5 jours que les yeux des assistants furent émerveillés par l'éclat des lumières des bougies. Un feu de Bengale vint mettre un cachet de douceur et donner un aspect céleste au chœur de l'Eglise qui était par ailleurs richement décorée.

Mademoiselle Marie Antoinette Bourneuf de la ferme de la Cour, présidente des enfants de Marie a épousé M. Georges Cromier d'Auvers-le-Hamon. Quelques mois après son mariage qui avait lieu le 23 avril 1912, elle fit cadeau d'une petite croix de procession à la chapelle de N.D. de Mariette.

Madame Hargues Le Lasseux du château de Changé avait fait faire par Monsieur Doger-Milon, décorateur à Sablé un joli reposoir qui fut placé devant la porte du cimetière pour le premier dimanche de la Fête-Dieu, 25 mai 1913. Une belle statue de Jeanne d'Arc dominait l'autel de ce reposoir. Madame Le Lasseux avait eu en même temps l'heureuse pensée d'offrir cette statue à l'Eglise de Beaumont. La petite fête de la bénédiction de la statue eut lieu le dimanche 8 juin. Pour la circonstance cette belle statue avait été disposée sur une table ornée, par des mains habiles, d'une grande quantité de fleurs naturelles à l'entrée de la remise de Madame Le Lasseux dans le haut du bourg. Avant la grand'messe elle fût portée processionnellement par quatre jeunes filles, enfants de Marie, du haut du bourg jusqu'au bas et à l'église. Les jeunes filles qui avaient l'honneur de porter l'image de la Bienheureuse étaient Aline Bourneuf de la Cour, Marguerite Le Theule du Moulin, Marie Louise Vaseux du bourg et Marie Sauvage du Gast. La statue fut très admirée de toutes les personnes qui assistaient à la procession et celles du Bourg qui considéraient cette petite fête avec bienveillance. La statue fut bénie avant la Grand'messe par M^f le Curé de Beaumont et placée sur son socle le lendemain matin

Page 192 (132)

9 juin. Le sermon fut donné à la grand'messe par Monsieur l'abbé Ferdinand Charbonnel demeurant à Laval et missionnaire diocésain.

Signé : Ph. Gaugain, prêtre, curé.

[Changement d'écriture]

En mars 1912 M. l'abbé Gaugain reçut sa nomination à la cure de Ballée et le 7 mars son successeur l'abbé Henri Robinet, vicaire à St-Georges-Buttavent, venait voir la cure de Beaumont qui lui était offerte à son retour de la campagne 1914. Blessé le 18 juin 1916 et réformé en 1918 il ne pouvait faire le service de Fontaine-Daniel [5 et 7 kilomètres] pour le catéchisme et de la chapelle du Hec (4 k.) il aurait été obligé en restant vicaire à St-Georges, le bon père Lecordier à faire le plus pénible du ministère paroissial là-bas. De plus sa mère seule à Craon depuis 1913, n'avait pas brillante santé. Il pensa lui être très utile en la tirant de son isolement. Mais la cure de Beaumont n'avait point les attraits de la ville de Craon, hélas, trois fois hélas ! Quoiqu'il advint l'installation eut lieu le dimanche dix huit mars. Ce jour là M ; le Doyen de Grez seul du fait de la mobilisation de son vicaire, ne put venir présider cette cérémonie. Par délégation spéciale Mgr l'Evêque permit à M. l'abbé Guittier, aumônier de l'Hôpital St Julien de Château-Gontier de procéder à l'installation de son jeune ami l'abbé Robinet. Ce dernier avait été fort surpris lors de sa présentation à l'Evêché, pour prêter le serment anti-moderniste d'entendre le Chanoine Lebreton vicaire général et Chancelier lui dire qu'il avait, en plus de sa charge de curé de Beaumont, l'administration de la paroisse de Préaux, privée de son pasteur, Mr l'abbé Pascal Charpentier mobilisé à l'hôpital Ste Croix du Mans. Ironie du sort ! *Quod fugis, invenis ?* Mais comment refuser une si noble tâche après deux ans de grande guerre ! Un vrai poilu ne capitule jamais devant le devoir. A l'exemple des soldats de Napoléon, il grogne mais il marche en avant ! quand même. Boitant sans récriminations, comme sans regret, ce poste convenait à un prêtre plus ingambe que ne peut l'être l'abbé Robinet, après avoir subi l'arthrotomie du genou droit où s'était logé un éclat d'obus. L'homme propose et Dieu dispose. L'essentiel est de faire toujours la volonté divine en tout et partout. *Credidi propter quod locutus sum Quid retribuam Domino..... Vota mea Dominus reddam coram omni populo meo....*

Page 193 (133)

Avant de continuer les Chroniques comme l'ont fait mes prédécesseurs j'ai voulu connaître ma Paroisse. Il m'a semblé que rien de ce qui regarde son passé ne devait m'être indifférent. C'est pourquoi je transcrivis ici tout ce que Mr l'abbé Angot a noté dans son dictionnaire historique topographique et biographique de la Mayenne, au sujet de Beaumont-Pied-de-Bœuf. Notons en passant qu'une édition de cet ouvrage devrait se trouver dans chaque bibliothèque paroissiale du Diocèse de Laval. En 1900, quand parut ce dictionnaire, c'était facile à faire. Mais à l'heure actuelle pour le clergé, la question subsidiaire de *quibus* devient angoissante et si cela continue ce problème ne se résoudra que par le retour au travail manuel. En attendant que je devienne écrivain public pour gagner ma vie, je me fais copiste bénévole pour mes successeurs. »

Suit un extrait du dictionnaire de l'abbé Angot.

Page 202 (142)

« Je soussigné certifie avoir trouvé les documents ci-joints concernant la paroisse de Beaumont-Pied-de-Bœuf parmi les papiers de M. l'abbé Henri Robinet, ancien curé de ladite paroisse :

- 1) Chroniques paroissiales de Beaumont

- 2) Registre des baptêmes et mariages de Beaumont
 - 3) Mention de la donation d'une relique de la vraie Croix
 - 4) Certificat d'authenticité de la vraie Croix
 - 5) Location du Presbytère de Beaumont en 1916
 - 6) Renouvellement de la location en 1926.
- Il les a remis aux archives de l'Evêché de Laval le () 1955

Signé : J Genigon »

Beaumont – Chronique et listes BMS 1669 à 1876, pages 1 à 228

Mentions portées sur la couverture et les pages de garde du registre des actes de baptême et mariages.

Couverture

« Vu peu avant et après 1669

Curés

- 1- René (.....) Rousson – vivant encore en 1651
- 2- René Epinard – environ 40 ans décédé le 8 décembre 1701 à l'âge de 79 ans
- 3- Urbain Epinard – pendant environ 40 ans décédé le 22 décembre 1755 âgé de 81 ans
- 4- Charles Hérisson – pendant – 40 – ans
- 5- Lemercier – natif d'Auvers-le-Hamon décédé le 23 avril 1821
- 6- Touchard – 11 ans
- 7- Jean François Grevêche – pendant 36 ans [né en 1799 Luché – Le Mans] Sarthe. Décédé à (.....) le 26 nov 1874)
- 8- Coubard – 2 ans [Clermont près La Flèche] Sarthe
- 9- Lemeunier – en 1870 [Joué-le-Solin] Sarthe [pendant 2 ans] [retiré malade à La Flèche 57 ans le 7 juillet 1872]

Vicaires

- 1- Leroyer – décédé le 3 mars 1670
- 2- Vachereau
- 3- Chenon – mort le 21 septembre 1694
- 4- Lemonnier – mort le 11 octobre 1704
- 5- Gérard
- 6- Giquet – décédé en 1775
- 7- Godebert – décédé en 1783
- 8- Chapron
- 9- Lemercier – vicaire avant et curé après la grande révolution.

Monsieur René Rousson fonda le 16 juin 1651 le collège de Beaumont. Ce monsieur Rousson était le curé de la paroisse. Le fondateur avait mis pour condition à son bienfait que le présentateur serait son plus proche parent et à son défaut le curé et la fabrique, qui présenteraient de préférence un parent du fondateur, lequel serait obligé de se faire ordonner prêtre dans trois l'espace de trois ans. Le revenu était de deux cents livres, deux maisons avec apprentis et trois jardins, plus cinq rentes sur particuliers savoir :90 livres ; 10 livres ; 15 livres ; et 18 livres. Les charges étaient 2 messes par semaine plus une le 1^{er} dimanche de chaque mois et à toutes les fêtes de la Vierge. Ces détails se trouvent dans un manuscrit tenu dans le temps à l'évêché du Mans et déposés aujourd'hui en la bibliothèque au Mans. C'est Monsieur Guay des Touches, maire et propriétaire au Bignon qui m'a procuré ces détails. Juillet 1872. F. Lemeunier

Pierre Mesnard, horloger à Angers a fourni l'horloge actuelle en 1781 pour le prix de trois cent douze livres. Ce 5 octobre 1872 F. Lemeunier

Il y a deux cloches dans le beffroi de Beaumont. La première pèse 240 kilogrammes et la seconde 150 kilos. La première fondue par Bollée du Mans en 1853.

La grosse donne le si naturel, la petite sonne le ré [pour 1100 francs nous pourrions avoir une 3^{ème} de 475 kilos et donnant le sol]

Page de garde avant

Diocèse

Ce registre appartient à la fabrique de l'église de Beaumont-Pied-de-Bœuf et est destiné à recevoir en abrégé les naissances, les mariages et les décès qui ont eu lieu en cette paroisse à partir de l'année 1669.

J'ai fait la même chose à Saint-Laurent-des-Mortiers où j'étais curé avant de venir à Beaumont et ce travail a rendu plus d'un service. Il est plus facile de suivre les généalogies dans un abrégé que dans de gros volumes Un abrégé est fort utile pour arriver promptement à l'acte détaillé dont on peut avoir besoin ; surtout quand il faut avoir plusieurs actes qui peuvent se trouver à de grandes distances les uns des autres. Si ma faible santé me le permet, je vais me livrer à ce travail.

Beaumont, ce 10 mai 1872.

F. Lemeunier

Je suis né à Yvré-le-Sôlin le 1^{er} mars 1818. J'ai reçu la prêtrise le 19 septembre 1846 de Monseigneur Bouvier en la chapelle de la Miséricorde de Laval le jour même de l'apparition de la Sainte Vierge à la Salette. J'ai commencé par être régent d'étude pendant deux ans, au collège de Château-Gontier. Après cela je suis devenu vicaire à Marigné près le Mans, près de mes parents, canton d'(Ecommoy), pendant six ans, avec un curé malade. Ensuite j'ai été vicaire pendant cinq ans à Coudray près Château-Gontier, aussi avec un curé malade. De là je suis venu à Ballée où j'ai encore été vicaire pendant deux ans. C'est là que j'étais quand j'ai été nommé curé de Saint-Laurent-des-Mortiers où je suis resté pendant huit ans. Après avoir mis en bon état le presbytère et surtout l'église, je suis venu à Beaumont en novembre 1870 pendant l'hiver et pendant la guerre avec la Prusse. Le presbytère de Beaumont était dans le plus triste état ; mais aujourd'hui il est bien restauré pour longtemps. Mes successeurs en jouiront et non moi puisque je suis vieux et malade depuis des années. J'ai assez de confiance dans leur charité et espérant qu'ils diront une fois à mon intention – *Pater et Ave* - - -

22 mai 1872. F. Lemeunier

Page de garde arrière

Yvré-le-Sôlin se trouve dans le canton de Pontvallin, arrondissement de La Flèche (Sarthe) . Dans ce temps le diocèse du Mans comprenait la Sarthe et la Mayenne. Quand le nouveau diocèse de Laval fut canoniquement érigé le 28 septembre 1855, je me trouvais, comme beaucoup d'autres de mes compatriotes dans la Mayenne (à Coudray – vicaire) ; comme beaucoup de prêtres de la Mayenne se trouvaient dans la Sarthe où ils sont restés.

F. Lemeunier + [+ voir page 33]
[voir la page 94]
[voir la page 115]
[voir la page 120]

Le cimetière actuel existe depuis environ deux cents ans ; je m'en suis aperçu par l'enterrement qui eut lieu il y a 185 ans et par deux autres qui eurent lieu bien avant. Ce cimetière portait alors le nom de grand cimetière et l'ancien qui se trouvait autour de l'église s'appelait le petit cimetière. Pendant plus de cent ans ce grand cimetière ne servait presque pas ; à cause de la répugnance qu'avaient les paroissiens d'être enterrés loin de l'église et de leurs parents. Mais dans l'acte de décès du prêtre Jean Bodin, juriste et organiste de Notre Dame d'Avenières qui avait été tué dans le bois de la-Motte-Alain, il est dit qu'il fut enterré dans le grand cimetière qui se trouve sur la route qui conduit du bourg à Vaufouillé. L'ancien cimetière qui était autour de l'église allait jusqu'au milieu de la rue actuelle, encore qu'il s'étendait devant la grande porte ; à droite de l'église et derrière le chœur de l'église.

Dans le temps de la grande révolution, quand on a forcé tout le monde de se faire enterrer dans le grand cimetière, on a mis l'ancien cimetière de niveau avec la chapelle de St Sébastien pour élargir la rue. De là il est arrivé que le passage autour de l'église pour aller dans la partie de cet ancien cimetière qui se trouvait au bout de l'église, jardin actuel du presbytère, se trouva supprimé. Il y eut alors deux portions de l'ancien cimetière mais bientôt on cessa tout à fait d'y enterrer. Quand il fut décidé qu'on enterrait tout le monde dans le grand cimetière, on fit des réparations ce qui fit croire qu'il était neuf et nouveau ; mais il n'en était rien ; puisque plus de cent ans avant on y avait enterré deux ou trois personnes. Le grand-père du métayer actuel de Boisliber partageait l'erreur commune car en voyant les réparations terminées il dit : voilà donc un nouveau cimetière tout prêt ; quel est donc celui qui y viendra le premier et ce fut lui-même ; et l'on parle encore aujourd'hui de cet incident. Ce grand cimetière, ayant été si longtemps sans servir, les fossés étaient tombés depuis longtemps ; en sorte qu'il avait tout l'air d'un simple carrefour.

J'ai jugé à-propos de noter ça et là les choses tant soit peu curieuses que je rencontre, ne sachant pas si mon âge et ma mauvaise santé me permettront de faire une chronique générale. Ce 20 juin 1872. F. Lemeunier. »

Autres mentions portées en marge du registre.

Page 33

« Monsieur René Epinard curé des Beaumont, depuis longtemps, ayant fait vers ces dernières années plusieurs omissions à cause de sa vieillesse, monsieur Charles Hérisson l'un de ses successeurs a remis les choses en ordre autant que possible. Dans les dernières années de monsieur René Epinard il y a plusieurs actes qui ne sont pas à leur place ; ces actes étaient quelquefois rédigés trop tard. Sur le registre le plus ancien que j'ai trouvé 1669, monsieur Epinard fonctionne en qualité de curé et il fonctionne encore en 1699. Il est mort en 1701, étant remplacé, quelques années avant son décès par monsieur Urbain Epinard, son parent. Il fut enterré dans l'église de Beaumont par monsieur le curé de Souvigné. Mr René Epinard est mort à l'âge de 79 ans.

Il y a plusieurs noms qui manquent tout à fait ou qui ne sont pas écrits exactement 1°- parce qu'il y a un volume qui est fort détérioré par la vétusté à sa partie supérieure ; 2°- parce qu'il y a plusieurs noms très difficiles à déchiffrer ; 3°- parce que dans ce temps, on écrivait les noms sur la prononciation des personnes, ce qui était cause que le nom des mêmes familles se trouvait de temps en temps écrit d'une manière différente.

C'est à quoi il ne faut pas manquer de penser quand on est obligé d'établir une généalogie d'une étendue considérable ; sans cela, on commettrait des inexactitudes fâcheuses. Dans mon travail, je me borne à copier le plus souvent les noms tels que je les trouve, je n'ai ni l'âge ni la santé de faire mieux. Dans ces temps reculés on ne donnait pas assez de renseignements ; les uns en donnaient d'une espèce et les autres de l'autre ; mais il n'y avait presque jamais rien de suffisant. Il serait peut-être bon que chaque famille eût un livret où son nom serait parfaitement écrit ; cela éviterait des erreurs regrettables. Juin 1872 François Lemeunier »

Page 68

Faisant suite à la mention de décès d'Etienne Recoquillier le 25 décembre 1728,
« Cet Etienne Recoquillier était domestique de monsieur Guiteau lieutenant royal à Châteaugontier. Il s'est noyé par accident le 23 X^{bre}, en passant à cheval la chaussée de la rivière de Changé. Il paraît que dans le temps ladite chaussée était dangereuse peut-être à cause de cela que plus tard, on aura fait un pont ».

Page 94

« En 1749 la peste sur les bestiaux qui existait depuis près de huit ans dans le royaume de France et dans les autres royaumes voisins sévit d'une manière effrayante dans notre province. Les cultivateurs qui conservèrent le tiers de leurs bestiaux s'estimèrent très heureux. On ne put jamais trouver de remède contre cette contagion. Cependant La Braudière, la Bougaudière, Vaufouillé, le Bourg, le Boisliber, la Bruère, les Quentinières, Moulins, les Champsrouges, les moulins du Pin et de Beaumont ne furent point attaqués. Cette peste finit en 1749. Cette peste donna lieu à une grande dévotion envers l'image de la Ste Vierge qui se trouve placée dans le tronc du vieux chêne qu'on voit encore aujourd'hui 1872 (quoiqu'il soit à peu près mort) sur le chemin qui conduit de la Braudière à la Goupillière. On venait en pèlerinage à ladite statuette de toute la paroisse et même des provinces voisines pendant la maladie sus mentionnée ; il y avait souvent plus de mille personnes par jour. On y vient encore de temps en temps en 1872 pour d'autres motifs. (Mr Charles Hérisson curé de Beaumont se fit remettre pour être employées en œuvres pies, les offrandes que les pèlerins avaient déposés à la Braudière. »

Page 102

« Le 22^{ème} jour de décembre 1755 a été inhumé dans la chapelle de St Sébastien le corps de vénérable et discret Urbain Espinard ancien curé de cette paroisse décédé la veille, à l'âge de 81 ans, par vénérable et discret maître Jean Tenniard prêtre desservant l'abbaye de Bellebranche assisté de vénérable et discret maîtres F^{çois} Lemerancier curé du Buret, F^{çois} Mathurin Guyon curé de St Loup, Jean-Baptiste Chauvière vicaire de St Brice, Louis Fautrat vicaire de Préaux, Louis de la Salorge clerc tonsuré, Michel Ledivin clerc tonsuré et Charles Hérisson curé de Beaumont, et de plusieurs autres parents et amis ».

Page 115

« Le neuf juin 1766, a été placée la première pierre du chœur de l'église actuelle de Beaumont et des deux chapelles. Cette pierre a été placée dans l'angle de la chapelle de la Ste Vierge, sur le parterre ; et a été bénite par maître Philibert Journier prêtre vicaire de Meslay, en vertu d'une permission que Mr Charles Hérisson curé de Beaumont avait reçue de la bénir ou de la faire bénir par tout prêtre (voir le registre de délibération du Conseil de Fabrique réparations de l'église en 1826, page 7) ».

Page 120

Les pluies continues qui sont tombée, en 1768, presque pendant toute l'année, furent cause que les blés ne donnèrent que les deux tiers de farine ; et ces pluies ayant continué de tomber pendant le temps des semailles suivantes, on ne put assez généralement semer qu'en février et mars (1769) d'où il résulta qu'en cette année on ne récolta de blé que juste pour nourrir les habitants du pays pendant quatre mois. Heureusement qu'on put s'en procurer des pays étrangers mais à un prix très élevé ».

Page 145

3 août 1791. Vénérable et discret maître Charles Hérisson, curé de cette paroisse pendant 49 ans ; natif de la paroisse de St Ouën (1717). La cérémonie a été présidée par monsieur Pelé

curé de St Loup. Assistaient aussi messieurs : Morice P^{tre}, M. Héroux curé de Préaux, M Clerbault p^{tre}, F. Trigouy vicaire de St Loup, M. Renous P^{tre}, Gonzay p^{tre}, Garnier p^{tre} de Bellebranche, C. J. Roussin, vic., Lemercier vicaire de Beaumont, Gallet p^{tre}.

Notes diverses.

demi-feuillet (Note 1)

Le 6 mars 1768 il s'agit de nommer un autre procureur en place de Joseph Enjubault qui a quitté la paroisse pour aller demeurer à Epineux. On nomme l'honorable Pierre Enjubault sieur de Brisolliere.

Dans cette séance les dits habitants voyant que la nef et le clocher de l'église sont menacés d'une ruine prochaine, tant par le défaut de couverture que de la charpente que des murs et voyant le désir que le dit sieur Hérisson a de rétablir le total moyennant certains secours qu'il a reçus et compte recevoir les dits habitants de Beaumont ont consentis et consentent que le sieur Procureur lui remette la somme de 150 livres faisant parti de la somme de 311 livres huit sols 7 deniers qu'il lui donnera lorsque les fondements de la nef seront creusés et pour le dit sieur curé lui donnera quittance. ~~En cela~~

Maires ~~depuis~~

Pierre Gougeon de (Lucé) 6 mars 1(79)1	notre clocher abrite 2 cloches
Jacques (<i>Stoger</i>) an VI an XII ?	la petite porte ainsi la légende
Boulay – 1821 – 1824	j'ai été bénite par Charles Hérisson prêtre curé de Beaumont
Oger – 1829	Pied-de-Bœuf - -Joseph Gober p. sacriste
Poilâne 1835 1836	augustine Augustin Daux p. s. Mme Marie
Augé 1840 - 1869	Yeanne Enjubault
Borbard 1867 – 1879	Pierre Enjubault procureur p.)
Bourgneuf 1879 - 1898	p. (...) Chauchard (...) fait
	donc cette cloche serait daterait de 1768 ou 69
	puisque le clocher a été fait en 1768.

demi feuillet (Note 2)

la chapelle de Mariette (.....)
 (.....)
 (.....)
 (.....)
 (.....3°) -

**La grosse cloche a été fondue en l'an 1859 (....)
 la l'an ~~mil~~1859 j'ai été (bénite) pour
 l'église de Beaumont Pied de Bœuf par M. Grevoche
 curé de cette paroisse et la nommée Saturnin
 Marie par M. Ernest Louis Le Lasseux propriétaire et
 Clémentine Gousset de la Lande V^{ve} Freulon F^d Bourneuf
 marguillier Bollée fondeur au Mans**

Le texte en caractères gras écrit à l'encre est superposé au précédent écrit à la mine de plomb.

Les armes
 Sont de champ de sable avec trois pieds de bœuf de gueules ferrés d'argent et posés deux un.

Curés de Beaumont
 Jean de Malpertuis 26 avril 1418

Jan Charlot	† avant 1440	
Jean Brisard 21 février	1440	
Louis Lecornu licencié es lois	1455 (....)	
Geoffroy Lemanson chapelain du lieu	1463	
Jean Turpin	1467	
Louis Leconu docteur en droit civil	1474	
Geoffroy Gaignart chapelain de la cure	1484 – 1490	(....) { (Saturnins et)
Jacques de la Haye bachelier en décret	1504	{ (Jean Jardrin.)
Jean Riboul	1516	
Guillaume de Chantepie	1544	
Mathurin de Cuillé clerc	1560 (.....)	
Philippe Sejourne clerc	8 mars 1562 + 1564	
Macé Avice clec maître ès arts	5 mai 1564	
Michel Bouère clerc	1 octobre 1564 – 1565	
Jean Mayresse	1 ^{er} X ^{bre} 1565 – 11 9 ^{bre} 1566	
Jean Cholière	18 9 ^{bre} 1566	
Charles Cuillé prêtre (.....)	1569 – 1589	
Julien Mérault	12 juin 1589 – 1591	
le Boisdé		
Jacques de Vaultx	1602	
Simon de Vaultx	1603 – 1639	
Pierre Auges	1639	
René Rousson	1650	
René Epinard	1660 – 1693	
Urbain id.	1693 – 1742	
Charles Hérisson	1743 (prête serment (...)) le 6 mars 1791	
Joseph Lemercier vicaire général mort le 1821		
Touchard (<i>révoqué</i>)	1832	
Grevêche	1832 – 1868	
Coubert	1869 – 1890	

Marcel Cormier	
Lemeunier	1850 – 1876
Trouillard	1876 – 1880
Marcel Cormier	1880 – 1883
Mari Bedouet	1883 – 1886
Levêque	1886 – 1892
Bergère	

feuillelet numéroté 1 (Note 5), en-tête «Paroisse de Beaumont-Pied-de-Bœuf – Doyenné de Grez en Bouère - Mayenne

Beaumont Parrochia de Bello Montis (..... D.....) 1259. Ecclesia de Bello Monte (1440) –Pede Bovis ~~Ecclesia de Bellomonte XV^e~~

Nous devons avoir à Beaumont un état civil de 256 ans environ

L'origine de la paroisse et du presbytère est méconnue

La liste des prêtres de Beaumont commence par

M. René Bousson , curé de ~~1650~~ 1644 – 1650 c'est lui qui le 16 juin 1651 fonda le collège de Beaumont. Dans la donation il voulut que le présentateur fut son plus proche parent ou à

son défaut le curé et la fabrique qui présenteraient de préférence un parent du fondateur, lequel Le revenu était de 200 livres, 2 maisons avec apprentis et trois jardins, plus cinq rentes sur particuliers, 50 livres, 10 livres, 15 livres, 5 livres et 18 livres. Les charges étaient 2 messes par semaine plus une le 1^{er} dimanche de chaque mois et toutes les fêtes de la Vierge.

~~Après M. René Bousson, vint comme curé M. René Epinard décédé le 8 décembre 1701 âgé de 79 ans il fut enterré dans l'église de Beaumont par M. le curé de Souvigné~~
~~Sous M^o~~

Après M. René Rousson nous voyons comme curé M. René Epinard neveu du précédent M Rousson 1660-1679 décédé le 8 décembre 1701 âgé de 79 ans il a été enterré dans l'église de Beaumont par M. le curé de Souvigné. Sous M. Epinard, le 7 juin 1691 la bénédiction de la petite cloche de l'église de St Saturnin de Beaumont a été faite par honorable et discret maître Jean Renan curé de Sablé.

Les commissions à lui adressée de Mgr l'Evêque du Mans et signée Louis Ev. du M. laquelle cloche a été nommée par Dom Jean Dengars sous-prieur de l'abbaye de Bellebranche et par honnête fille Louise Epinard

feuillelet numéroté 2 (Note 6)

(Probablement sœur du curé. Cette cloche a été fondue par les révolutionnaires de 93 pour être convertie en liards)

Le 29 décembre 1692 est décédé au presbytère, Pierre Epinard frère du curé et fut inhumé ce même jour aux flambeaux, par maître Jean Chenay de St Brice et maître Pierre Chenan prêtre sacriste de Beaumont, proche la petite porte de l'église, dans la sépulture de défunte Louise Epinard, fille de Pierre Epinard.

M. René Epinard meurt en octobre 1701 à l'âge de 79 ans, fut inhumé dans l'église de Beaumont par M. le curé de Savigné.

Il fut remplacé quelques années avant son décès par son parent

~~Urbain Epinard mort le 22 décembre 1755 a l'âge de 81 ans il fut inhumé à l'autel de St Sébastien par maître Jean Aimard desservant de l'abbaye de Bellebranche assisté de (...) Lemercier curé du Buret de maître Mathurin (.....) curé de (.....) (voyez l'autre~~

~~Le 13 octobre 1704 fut inhumé dans l'église de Beaumont M. Urbain Lemonnier prêtre de Beaumont décédé le 11 octobre.~~

~~Le 5 octobre 1705 mourut Jacqueline Péchin épouse de René (Pottier ?) à Malabri Elle fut inhumé par Mr l'abbé Péchin son neveu lequel prêtre sacristain habitant à Ballée, lequel mourut environ 10 jours après sa tante.~~

~~Le 10 octobre 1742 Mr Charles Hérisson a pris possession de la cure de Beaumont qu'il conservera 49 ans.~~

(Urbain Epinard) ~~mort~~ successeur de M. René Epinard – curé de Beaumont pendant 40 ans 1703 (- 20 mai) à 1742. Le 22^{ème} jour de décembre 1799 a été inhumé dans la chapelle de St Sébastien, le corps de vénérable et discret Urbain Epinard ancien curé de cette paroisse décédé la veille à l'âge de 81 ans, par vénérable et discret maître Jean Amiard prêtre desservant à l'abbaye de Bellebranche, assisté de vénérable et discret M^{tres} F^{ois} Lemercier curé du Buret, F^{ois} Mathurin Guyon curé de St Loup, Jean Baptiste Chauvière vicaire de St Brice, Louis Fautrat, vic. De Préaux, Louis la Salorge clerc tonsuré, Michel Ledivin clerc tonsuré, Charles Hérisson curé de Beaumont et de plusieurs autres

feuillelet numéroté 3 (Note 7)

parents et amis.

Le 13 octobre 1704 fut inhumé dans l'église de Beaumont Mre Urbain Lemonnier, prêtre décédé le 11 octobre.

Le 5 octobre 1705 mourut Jacquine Pechin épouse de René Pottier (à Malabri) elle fut inhumé par M l'abbé Pechin son neveu prêtre sacristain et habitant à Ballée, lequel mourut environ 10 jours après sa tante.

Le octobre 1742 Mr Charles Hérisson maître es arts prit possession de la cure de Beaumont 26 octobre 1742 et ~~la con~~ la conservera 49 ans.

Ce fut lui qui fit bâtir l'église actuelle au moyen de dons faits à N^{tr}e Dame de la Braudière pendant l'épidémie qui fut générale en France sur les bestiaux et qui se termina en 1749.

Prêta ainsi que son vicaire Lemercier serment restrictif et quitta peu après – Joseph Lemercier (...) vicaire principal administra la paroisse avec le titre de desservant jusqu'en 1742.

Car il fut déporté à Jersey au concordat il fut maintenu dans la cure qu'il desservait depuis son retour et mourut en fonction le 22 avril 1821 après les (...) Touchard (voir Angot)

En 1749, la peste sur les bestiaux qui existait depuis près de huit ans dans le royaume de France et dans les autres royaumes voisins sévit d'une manière effrayante dans notre ~~paroisse~~ province. Les cultivateurs qui conservèrent le tiers de leurs bestiaux s'estimèrent très heureux. On ne put jamais trouver un remède à cette contagion. Cependant la Braudière, la Bougaudière, Vaufoillé, le bourg, le Boisliber, la Bruère, les Quentinières, moulin, les Champs Rouges, le Moulin du Pin ne furent point attaqués. Cette peste finit en 1749 elle donna lieu à une grande dévotion envers l'image de la Ste vierge qui se trouve ~~à la Goupillière~~ placée dans le tronc d'un creux chêne qu'on voit encore aujourd'hui sur le chemin qui conduit de la Braudière à la Goupillière. On venait en pèlerinage à ladite statuette de toute la province et même des provinces voisines pendant la maladie sus-mentionnée. Il y avait souvent plus de ~~1000~~ mille personnes par jour. On y vient encore de temps en temps (1872) pour d'autres maladies.

feuillelet numéroté 4 (Note 8bis)

M. Charles Hérisson curé de Beaumont se fit remettre pour être employées ces œuvres pies, les offrandes que les pèlerins avaient déposés à la Braudière. Cet argent a été employé à bâtir l'église actuelle.

9 juin 1766, a été placée la première pierre de l'église actuelle de Beaumont et des deux chapelles. Cette pierre a été placée dans l'angle de la chapelle de la Ste Vierge sur le parterre et a été bénite par Maître Philibert Fournier, prêtre vicaire à Meslay en vertu d'une permission que Mr Charles Hérisson, curé de Beaumont avait reçue de la bénir ou de la faire bénir par tout prêtre.

~~Après Mr Hérisson vient comme curé de Beaumont~~

1768 Les pluies qui sont tombées pendant toute l'année furent cause que les blés ne donnèrent que les deux tiers de farine : et ces pluies ayant continué de tomber pendant les semailles suivantes, on ne put généralement semer qu'en février et mars [1769] dont il résulte qu'en cette année on ne récolta de blé que juste pour nourrir les habitants du pays pendant 4 mois ; heureusement qu'on put s'en procurer des pays étrangers mais à des prix très élevés [chroniques page 20]

Le 16 février Le nommé F(rè)^{re} Bisson prêtre de Bellebranche fut trouvé noyé dans l'étang de la Motte.

En 1781 Pierre Ménard horloger à Angers vendit pour 512 livres l'ancienne horloge de Beaumont détruite l'année dernière. [1898]

1791-9 août mort de vénérable et discret Charles Hérisson, curé de cette paroisse pendant 49 ans St Ouen [1717] ~~enteré par~~ La cérémonie a été présidée par Mr (Pelé) curé de St Loup assistaient aussi (.....curé de Préaux . G.bault prêtre . T. Trigouy à St Loup . G. prêtre de Bellebranche G. Roussin vicaire , Lemercier vicaire de Beaumont Gallet prêtre..)

Mr Lemercier natif de Auvers le Hamon fut d'abord vicaire de Beaumont puis curé après la révolution il est décédé le 23 avril 1821. Vénérable Monsieur Joseph Lemercier vicaire de Beaumont avant la grande révolution et curé après (.....)

Feuillet numéroté 5 (Note 3) : les parties mise en encadré correspondent à des notes portées en travers ou entre les lignes. En-tête : Paroisse de Beaumont-Pied-de-Bœuf – Doyenné de Grez en Bouère - Mayenne

...moment de sa mort, natif d'Auvers le Hamon, fils de Joseph Lemercier chirurgien et de demoiselle Marguerite Rouyer, est décédé au presbytère de cette paroisse le 22 avril 1821 à une heure du matin.

1°) Touchard révoqué en 1832 et condamné au mois de janvier 1833 pour avoir tenu en chaire des propos séditieux après l'affaire de Chanay (ou Charnay)
--

Ses successeurs furent

M. M. Touchard(1)	1821	à	1832
Grevêche	1832	à	1868
Coutard	1868	à	1870
Lemeunier	1870	15 novembre	1876

C'est ce dernier qui a commencé les chroniques paroissiales

Trouillard	1876	30 janvier	1880
Marcel Cormier	1880	4 octobre	1883 mort à Beaulieu
J.B. M. Bedouet	1883	21 novembre	1886

Il s'est retiré à Jublains en 1899 pour cause de santé

Joseph Pierre Levêque du 21 novembre 1886 au 10 octobre 1893

Eglise

L'église de Beaumont n'a rien de remarquable. C'est une banale croix latine, sans style ni cachet d'aucune sorte. Son vaisseau est régulier, quelque peu délabré mais susceptible d'une bonne et belle restauration. Le chœur et le transept sont garnis depuis le bas jusqu'à la naissance des voûtes d'un lambris de bois à moulures et badigeonné de jaune voulant imiter le chêne. Trois autels à tombeaux de marbre style renaissance avec retable d'ordre corinthien, sont d'un bon effet et décoorent assez bien cette petite et simple église de campagne. La sacristie est moderne et construite avec goût. Deux cloches sorties des ateliers de Bollée du Mans, se font entendre au beffroi, la grosse frappe les heures d'une horloge municipale

feuillet numéroté 6 (Note 4)

montée l'année dernière 1893 et fournie par la maison Gourdin de Mayet Sarthe.

Presbytère

Le presbytère est un ancien prieuré du XVI^{ème} siècle ayant eu dans la suite des âges de nombreuses et regrettables transformations. L'extérieur s'en va de vétusté, le vent la pluie la neige pénètrent partout et détériorent les quelques restaurations superficielles et provisoires qui se font, avec parcimonie chaque année. Et cependant cet édifice a un certain cachet. Les toits refaits, les meneaux restitués aux fenêtres, les joints tirés et les rampants remodelés, toutes ces modifications accomplies dans le style de l'époque donneraient un bel aspect à ce vieux manoir qui ferait la curiosité du pays.

En 1794 décédé le 14 juillet Pierre (*Marais*)
Il est assassiné en sa maison à la Morlière –
14 juillet 1794 –d. c. d. Adelaïde Aubry f^{mm}e du précédent
tuée comme lui avec une arme à feu
Mr (*Gougeon*) de Lucé procureur a la Fabrique de B.
d c d le 7 juillet 1794 – Profondément christ. Il se
dévoua au clergé persécuté pendant la Réolut.. Il fut
dénoncé comme recéleur de prêtres chez lui, et malgré ses qualités
de maire puis de procureur il fut arrêté et traduit devant la commission
révolutionnaire siégeant à Château-Gontier M. Gougeon de Lucé fut la 1^{ère} victime de ce tribunal
sanguinaire dans cette ville Condamné à mort pour
avoir un prêtres catholique Il y fut le premier des 18 royalistes guillotins à Ch. Gon. Du 9 au (23)
thermidor au 11 – 21 ~~1794~~ 9 août 1794
Pierre Gougeon dénommé Lucé dans l'acte de décès né à Villiers Charl. Âgé de (52) ans ci-devant maire et
ensuite procureur de la commune de Be. P D B
son domicile, est décédé en cette commune de Château-Gontier de la municipalité, le 9 de ce mois à 8 h ; du
soir. Etat civil de Chat. 1741.
(.....) dans la notice de M. Galbin))

Je rencontre sur un registre de chronique de M. Lemeunier une note qui dit : M. Pierre Ménard, horloger à Angers, a fourni l'horloge actuelle de Beaumont en 1781 pour le prix de 912 livres. Et dans un autre registre trouvé entre les mains de M. (Talbin ?) à Château-Gontier il en dit : Le 25 octobre 1798, les habitants de Beaumont se sont réunis pour donner au sieur Pierre Gougeon procureur de la Fabrique, pleins pouvoirs de marchander une horloge du prix et somme de 44 pistoles et douze sols de pots de vin qui font 252 livres avec les horloge que le dit sieur Gougeon est couvreur comme l'horloger de plus est couvreur avec le dit horloger de payer 150 livres, à déduction de la dite somme ci-dessus quand la dite horloge sera placée et le restant de la somme au bout d'un an ainsi qu'il est expliqué en leur marché. Le 3 septembre 1780 les habitants se sont réunis pour donner à M Gougeon procureur de la Fabrique le pouvoir de poursuivre l'affaire avec le sieur (Manceau) qui a marchandé et fourni une horloge et ne l'a pas faite comme il avait promis. - P - Comment concilier ces deux communales horloge. ~~il est consigné dans deux~~ les chroniques . La 1^{ère} horloge vendue elle par été rendue au 1^{er} fabriquant qui ne l'aurait pas fournie dans les conditions voulues ? Et de là le second marché fait à Angers au sus nommé Pichard ???

Note 8 sur demi-feuillet *Recto*

Le 22^{ème} jour de décembre 1755 a été inhumé dans la chapelle de St Sébastien le corps de vénérable et discret Urbain Epinard ancien curé de cette paroisse décédé la veille à l'âge de 81

ans par vénérable et discret maître Jean Amiard prêtre desservant l'abbaye de Bellebranche, assisté de et discret Mrs F(rançois) Lemercier curé du Buret, F(rançois) Mathurin Guyon curé de St Loup du Gast, Jean Baptiste Chauvière vicaire à St Brice, Louis Fautrat vic(aire) de Préaux, Louis la Salorge clerc tonsuré, Michel Ledivin clerc tonsuré et Charles Hérisson curé de Beaumont et de plusieurs autres parents et amis (chronique page 182)

Verso

Principaux du collège de Beaumont

16 juin 1651

René Rouson, fondateur

Curé démissionnaire

~~menant les enfants~~

menant les enfants en 4^e et en 3^{ème}

F(rançois) Rouson neveu du fondateur	1651 – 1669
Pierre Chenon	+ 1694
Urbain Lemonnier	1694 - +1705
René Girard	
Marin Gigault	1735
René Joseph Godbert	1740 +1789 celui dont le nom est le corps sont à l'intérieur de l'église
Joseph Lemercier diacre	1783 décédé à jersey 1793
M ^f Godbert	Voici son épitaphe qui existe fichée au mur de l'église contre la chapelle de St Sébastien IHS Cigit maistr Joseph Godbert en son vivant prêtre vicaire de cette paroisse dcd le 29 du mois de septembre de l'année 1783 resquiescat in pace

Notes 9 : l'écriture n'est plus la même, l'encre et le papier changent également.

Un registre de la Fabrique de Beaumont de 1764 entre les mains de Mr René (Gadbin ?) à Château Gontier.

J'y trouve les nominations d'un procureur de la Fabrique Joseph Enjubault en remplacement de Champhuons –6 janvier 1764- Mr Champhuons a remis au nouveau procureur 10 pièces concernant la fabrique cotées et paraphées par le sieur Charpentier Dupré – notaire royal- En second lieu un titre nouvel consenti par Joseph Guitton devant Richard Desprès et Joseph André notaire royal en date du 9 mai 1711 par lequel le dit Joseph Guitton promet de continuer la rente de six livres à la Fabrique de Beaumont. Un titre de Mr Jean Louis de Domagné en date du 17 octobre 1778. Le troisième est un nouveau titre de dix sols dus par demoiselle Coullard veuve Cormier en date du 31 octobre 1719 – le quatrième est un (.....) consenti au sieur Bachelot des pièces des Ardrilles en date du 10 novembre 1720.

Délibération du 19 mai 1764 – Mr Joseph Enjubeau procureur de la fabrique déclare avoir reçu plusieurs habillements de défunte honorable demoiselle Renée Martel pour être employés au profit de l'église de Beaumont dit qu'il se voit obligé de les vendre pour avec

Note 10

le prix acheter les ornements. Qu'il ne trouvera point à les vendre à Beaumont sollicite la permission de les vendre au mieux des intérêts de l'église. Ce qu'il obtient à l'unanimité.

6 mars 1768 – Il s'agit de nommer un autre procureur en place de Joseph Enjubault qui a quitté la paroisse pour aller demeurer à Epineux. On nomme l'honorable Pierre Enjubault sieur de la Birollière.

Dans cette séance les dits habitants voyant que la nef et le clocher de l'église sont menacés d'une ruine prochaine- tout par le défaut de couverture que de la charpente que des murs et voyant le dessein que le dit sieur Hérisson a de rétablir le total moyennant certains secours, qu'il a reçu et espère recevoir, les dits habitants de Beaumont ont consenti et consentent que le dit procureur lui remette la somme de cent cinquante livres faisant parti de la somme de trois cent onze livres huit sols, sept deniers- qu'il lui donnera lorsque les fondements de la nef seront creusés et dont le dit sieur curé lui donne a quittance.

En cette même séance a été remis un titre de concession de banc faite à Mr Jean Louis de Daumagné d'un nouveau titre de rente de cent sols consen-

Note 11

-ti par Françoise Coquereau veuve Tessé en date du 15 septembre 1766 devant Jean Nail notaire royal.

En séance du 28 novembre 1770- il a été ordonné au procureur fabricant de faire faire une croix en argent et de fournir ce qui est nécessaire au-dessus de cent livres donnés par défunte demoiselle Marie Sauveur, de vendre l'ancienne croix pour aider à acheter la nouvelle- de faire rétablir les murs du petit cimetière, comme il a fait devant les murs du cimetière ordinaire et aussi d'acheter de la toile pour faire des nappes d'autel le tout autant qu'il se pourra faire sans endetter la Fabrique.

Le 20 mars 1772, le procureur fait connaître qu'il lui a été fait donner une assignation du sieur Louis Daumagné aux fins de faire placer son ban ailleurs que dans le lieu ou il a coutume d'être –les habitants ayant considéré qu'il n'y avait aucune place vide dans l'église et que ceux qui ont obtenu précédemment et des concessions de bancs et bancelles ne voulant pas être déplacés du dit sieur Daumané qui ne vient qu'une fois ou deux à Beaumont, doit avoir moins besoin de place que ceux qui se rendent à l'église tous les dimanches et fêtes et même plus souvent, ont été d'avis que le dit sieur Enjubault procureur de la Fabrique doit défendre les intérêts de l'église, lui donnent plein et entier pouvoir de prendre

Note 12

avocat et généralement de faire toutes les poursuites nécessaires pour la défense de la fabrique de l'église du dit Beaumont.

22 février 1778- nomination d'un nouveau procureur en place de Pierre Robert Anjubault qui a quitté la paroisse pour aller à St Loup les habitants ont nommé le sieur Pierre Gougeon de Leucé. Ce jour la Fabrique avait en caisse 12 livres dix-neuf sous un denier.

25 octobre 1778. Les habitants se sont réunis pour donner au sieur Pierre Gougeon procureur de la Fabrique plein pouvoir de marchander une horloge du prix et somme de vingt-quatre pistoles et douze sols de pots de vin qui font deux cent cinquante-deux livres avec la vieille horloge que le dit sieur Gougeon est convenu avec l'horloger. De plus il est convenu avec le dit horloger de payer 150 livres à déduction de ladite somme ci-dessus- quand ladite horloge sera placée – et le restant de la somme au bout d'un an ainsi qu'il est expliqué en leur marché.

3 septembre 1780, les habitants se sont réunis pour donner au sieur Gougeon procureur de la Fabrique le pouvoir de poursuivre l'affaire avec le sieur Mançeau qui a marchandé et fourni une horloge et ne l'a pas faite comme il avait promise.

5 octobre 1783- l'encaisse de la Fabrique il est de cent huit livres onze sols dix deniers.

Note 13

1 août 1785- l'encaisse de la Fabrique il est de cent quatre-vingt-sept livres treize sols et treize deniers.

7 août 1785 les habitants se sont assemblés pour donner au sieur Gougeon procureur de la Fabrique plein pouvoir de marchander les bancs mais au meilleur marché que faire se pourra. Le 17 ; 24- 25- 26- 30 décembre 1786 – le 1^{er} et 6 janvier 1787 tous les bancs et places de bancs vendables ont été vendus et concédés au plus offrant et dernier enchérisseur pour leur vie ou temps qu'ils demeureront dans la paroisse à la charge par eux de payer entre les mains du procureur de Fabrique la rente dont ils ont convenu lors de leur acquisition- au terme de Toussaint et toujours d'avance tel qu'on l'a pratiqué et observé lors des adjudications ou concessions précédentes – faute de quoi, les bancs ou places seront vendus de nouveau et concédés à d'autres, comme si l'adjudicataire était mort ou sorti de la paroisse et en outre chaque adjudicataire entretiendra son banc en bon état au terme du règlement des paroisses pendant la jouissance.

Les adjudicataires sont :

Le premier du côté de l'Epitre a René le Divin et Jean Coignard de la Croix pour six livres

Note 14

le 3^{ème} à Jean Cherrueau pour 6 livres

le 4^{ème} à Jean Rezé pour 6 livres un sol

le 5^{ème} à Michel Morin pour 4 livres avec l'entretien des cierges pour le chandelier

le 6^{ème} à Jacques Regereau pour 6 livres deux sols

le 7^{ème} à Pierre Janvier pour quatre livres six sols

le 8^{ème} à Jean Loison pour 5 livres douze sols

le 9^{ème} à Michel Le Divin pour 5 livres seize sols

le 10^{ème} à Jean P(R)ipellier pour 5 livres dix-sept sols

le 11^{ème} à la veuve Pottier pour 6 livres

le 12^{ème} à Pierre Métayer pour 5 livres dix-neuf sols

le 13^{ème} à Julien Gruau pour 5 livres seize sols

le 14^{ème} à Pierre Bidois pour 5 livres dix-huit sols

le 15^{ème} à Jacques Couel pour 5 livres dix sols

le 16^{ème} à Jacob Fenvuillais pour 6 livres

côté de l'Evangile

le 2^{ème} à Jacques Champhuon pour 5 livres 7 sols

le 3^{ème} à Maître Charles Hérisson curé 6 livres

le 4^{ème} à Marin Morin pour 6 livres 2 sols

le 5^{ème} à Pierre Logné pour 6 livres 5 sols

le 6^{ème} à Michel Blanchoin pour 6 livres 2 sols

le 7^{ème} à Jean Guichard pour 5 livres 5 sols

le 8^{ème} à Marin Brocherie pour 6 livres

le 9^{ème} à Michel Piron pour 5 livres seize sols

le 10^{ème} à Joseph Le Breton pour 5 livres 17 sols

Note 15

suite

le 11^{ème} à René Dubois pour 5 livres 11 sols

le 12^{ème} à Jean (Heslant) pour 5 livres 8 sols

le 13^{ème} à Etienne Rezé pour 5 livres 1 sol

le 14^{ème} à Marie Leroux pour 4 livres 16 sols

le 15^{ème} à Pierre Gougeon pour 2 livres 8 sols

le 16^{ème} à Mathurin Leroy pour 5 livres

les bans de la chapelle St Sébastien
à Pierre Deslandes pour 3 livres 4 sols
les stalles du même côté - 1^{ère} à Jean Jamin –6sols
la 2^{ème} à Henri Landeau pour 6 sols
la 3^{ème} à Jean Jamin pour 4 sols
la 4^{ème} à Etienne Rezé pour 5 sols

stalles de la Ste Vierge
1^{ère} à Pierre Conseau six sols
2^{ème} François Mussard six sols
3^{ème} Jean Caravannier six sols
4^{ème} Louis Coutelette sept sols

Le tout fait à Beaumont ce six janvier 1787

Gougeon de Lucé procureur de
la république pour copie conforme
signé J Leveque

Note 16

Sur une feuille séparée il y a un jugement concernant un débiteur du collège de Beaumont le condamnant à payer 5 années d'arriérés et l'année courante Ce jugement n'a pas été confirmé en appel.

Note 17

Copie d'un ancien acte qui est entre les mains de Mr Gadbris à Château-Gontier

Louis par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'Etat, roi des français à tous présents et avenir Salut.

En l'audience de sa cause entre le sieur Pierre Haraud Bourgoie demeurant au lieu de la Morlière paroisse de Beaumont Pied de Bœuf appelant des sentences contre lui rendues le quatorze décembre dernier par le juge de paix du canton de Beaumont Pied de Bœuf suivant l'exploit de huissier du huit janvier dernier contrôlé le dix suivant, défendeur originaire d'une part et comparant par Maître Habert son avoué

Le sieur Alain Louis Dauvel chevalier de M. Lonis maréchal des camps et armées du Roi, ancien capitaine d'une compagnie d'ordonnance de la Gendarmerie de France, demandeur originaire aux fins d'exploits du trente octobre dernier contrôlé à Sablé le même jour et de la cédule de citation du juge de paix du canton de Beaumont Pied de Bœuf du vingt-huit de novembre aussi dernier et défenseur et comparant par Maître Alain François Noël

Note 18

... avoué, poursuite et diligence du sieur Pierre Letor demeurant à Laval porteur de procuration sous signature privée du dit sieur Dauvel. Controlée à Sablé le quatre décembre dernier le dit sieur Dauvel demeurant ordinairement à Paris et à présent au château des Chesnais paroisse de Bouessay d'autre part

La question de fait est de savoir si le sieur Harand a fait abattre quatorze chênes et un ormeau sur une portion du chemin de Ballée à St Loup du côté des buttes et terres de la Herouère et de la Morlière.

La question de droit est de savoir si le dit sieur Dauvel est fondé ou non à réclamer les dits arbres ou enfin de savoir s'il a été bien ou mal jugé par la sentence dont est appel et attendu

que suivant l'ordonnance de Blois article trois cent cinquante-six, les arbres plantés sur les grands chemins appartiennent à ceux qui ont les terres adjacentes les plus proches et que le dit sieur Dauvel n'est pas le plus proche riverain de la portion de terre du chemin de St loup à Ballée où étaient plantés les arbres réclamés par le dit sieur Dauvel qu'en conséquence il ne peut prétendre aucun droit sur les dits arbres – oui le rapport de maître Le (Motheu) président en exécution du jugement

Note 19

préparatoire du douze de ce mois le tribunal déclare qu'il a été mal jugé par la sentence dont est appel, bien appelé, ce faisant, décharge l'appelant des condamnations contre lui prononcées y celle, ordonne que les sommes par lui payées au dit sieur Dauvel provisoirement en exécution de la dite sentence lui soient rendues – Condamne l'intéressé aux dépens tant de cause principale que d'appel – liquidés à la somme de cinquante-trois livres six sols trois deniers – en mandant au premier huissier du sergent royal sur ce requis mettre les présentes à exécution de ce fait lui donne pouvoir, jugé en dernier ressort en audience du tribunal du district de Château-Gontier département de la Maïenne par nous Pierre René Le Motheux président – Pierre Chaudet – Mathurin Thoré – Martin Henry – et François Magdeleine Loré – juges au dit tribunal en présence de maître Pierre Martin greffier, le vingt-six mars mil sept cent quatre-vingt onze . Le registre est signé Le Motheux pr(siden)t Chaudel Thoré Meau... Thoré et Martin.

Signé Martin

Ce second document est la transcription in extenso de notes prises par plusieurs personnes non identifiées. Il s'agit de feuillets de différents formats. Certaines observations sont extraites des chroniques.

Les mots douteux ou illisibles ainsi que les compléments (supposés) sont entre parenthèses.

demi-feuille (Note 1)

Le 6 mars 1768 il s'agit de nommer un autre procureur en place de Joseph Enjubault qui a quitté la paroisse pour aller demeurer à Epineux. On nomme l'honorable Pierre Enjubault sieur de Brisolliere.

Dans cette séance les dits habitants voyant que la nef et le clocher de l'église sont menacés d'une ruine prochaine, tant par le défaut de couverture que de la charpente que des murs et voyant le désir que le dit sieur Hérisson a de rétablir le total moyennant certains secours qu'il a reçus et compte recevoir les dits habitants de Beaumont ont consentis et consentent que le sieur Procureur lui remette la somme de 150 livres faisant parti de la somme de 311 livres huit sols 7 deniers qu'il lui donnera lorsque les fondements de la nef seront creusés et pour le dit sieur curé lui donnera quittance. ~~En cela~~

Maires ~~depuis~~

Pierre Gougeon de (Lucé) 6 mars 1(79)1	notre clocher abrite 2 cloches
Jacques (Stoger) an VI an XII ?	la petite porte ainsi la légende
Boulay – 1821 – 1824	j'ai été bénite par Charles Hérisson prêtre curé de Beaumont
Oger – 1829	Pied-de-Bœuf - -Joseph Gober p. Sacriste
Poilâne 1835 1836	augustine augustin Daux p. S. Mme Marie
Augé 1840 - 1869	Yeanne Enjubault
Borbard 1867 – 1879	Pierre Enjubault procureur p.
Bourgneuf 1879 - 1898	p. .. Chauchard fait
	donc cette cloche serait daterait de 1768 ou 69
	puisque le clocher a été fait en 1768.

demi feuillet (Note 2)

la chapelle de Mariette (.....)
(.....)
(.....)
(.....)
(.....3°) -

**La grosse cloche a été fondue en l’an 1859 (....)
la l’an ~~mil~~1859 j’ai été (bénite) pour
l’église de Beaumont Pied de Bœuf par M. Grevoche
curé de cette paroisse et la nommée Saturnin
Marie par M. Ernest Louis Le Lasseux propriétaire et
Clémentine Gousset de la Lande V^{ve} Freulon F^d Bourneuf
marguillier Bollée fondeur au Mans**

Le texte en caractères gras écrit à l’encre est superposé au précédent écrit à la mine de plomb.

Les armes
Sont de champ de sable avec trois pieds de bœuf de gueules ferrés d’argent et posés deux un.

Curés de Beaumont

Jean de Malpertuis	26 avril 1418	
Jan Charlot	† avant 1440	
Jean Brisard 21 février	1440	
Louis Lecornu licencié es lois	1455 (....)	
Geoffroy Lemanson chapelain du lieu	1463	
Jean Turpin	1467	
Louis Leconu docteur en droit civil	1474	
Geoffroy Gaignart chapelain de la cure	1484 – 1490	(....) { (Saturnins et) (Jean Jardrin.)
Jacques de la Haye bachelier en décret	1504	
Jean Riboul	1516	
Guillaume de Chantepie	1544	
Mathurin de Cuillé clerc	1560 (.....)	
Philippe Sejourne clerc	8 mars 1562 + 1564	
Macé Avice clec maître ès arts	5 mai 1564	
Michel Bouère clerc	1 octobre 1564 – 1565	
Jean Mayresse	1 ^{er} X ^{bre} 1565 – 11 9 ^{bre} 1566	
Jean Cholière	18 9 ^{bre} 1566	
Charles Cuillé prêtre (.....)	1569 – 1589	
Julien Mérault	12 juin 1589 – 1591	
le Boisdé		
Jacques de Vaultx	1602	
Simon de Vaultx	1603 – 1639	
Pierre Auges	1639	
René Rousson	1650	
René Epinard	1660 – 1693	
Urbain id.	1693 – 1742	
Charles Hérisson	1743 (prête serment (...)) le 6 mars 1791	
Joseph Lemercier vicaire général mort le 1821		

Touchard (<i>révoqué</i>)	1832
Grevêche	1832 – 1868
Coubert	1869 – 1890

Marcel Cormier	
Lemeunier	1850 – 1876
Trouillard	1876 – 1880
Marcel Cormier	1880 – 1883
Mari Bedouet	1883 – 1886
Levêque	1886 – 1892
Bergère	

feuillelet numéroté 1 (Note 5), en-tête «Paroisse de Beaumont-Pied-de-Bœuf – Doyenné de Grez en Bouère - Mayenne

Beaumont Parrochia de Bello Montis D..... 1259. *Ecclesia de Bello Monte (1440) –Pede Bovis* ~~Ecclesia de Bellomonte XV^o~~

Nous devons avoir à Beaumont un état civil de 256 ans environ

L'origine de la paroisse et du presbytère est méconnue

La liste des prêtres de Beaumont commence par

M. René Bousson , curé de ~~1650~~ 1644 – 1650 c'est lui qui le 16 juin 1651 fonda le collège de Beaumont. Dans la donation il voulut que le présentateur fut son plus proche parent ou à son défaut le curé et la fabrique qui présenteraient de préférence un parent du fondateur, ~~lequel~~ Le revenu était de 200 livres, 2 maisons avec apprentis et trois jardins, plus cinq rentes sur particuliers, 50 livres, 10 livres, 15 livres, 5 livres et 18 livres. Les charges étaient 2 messes par semaine plus une le 1^{er} dimanche de chaque mois et toutes les fêtes de la Vierge.

~~Après M. René Bousson , vint comme curé M. René Epinard décédé le 8 décembre 1701 agé de 79 ans il fut enterré dans l'église de Beaumont par M. le curé de Souvigné Sous M^o~~

Après M. René Rousson nous voyons comme curé M. René Epinard neveu du précédent M Rousson 1660-1679 décédé le 8 décembre 1701 agé de 79 ans il a été enterré dans l'église de Beaumont par M. le curé de Souvigné. Sous M. Epinard, le 7 juin 1691 la bénédiction de la petite cloche de l'église de St Saturnin de Beaumont a été faite par honorable et discret maître Jean Renan curé de Sablé.

Les commissions à lui adressée de Mgr l'évêque du Mans et signée Louis Ev. du M. laquelle cloche a été nommée par Dom Jean Dengars sous-prieur de l'abbaye de Bellebranche et par honnête fille Louise Epinard

feuillelet numéroté 2 (Note 6)

(probablement sœur du curé. Cette cloche a été fondue par les révolutionnaires de 93 pour être convertie en liards)

Le 29 décembre 1692 est décédé au presbytère, Pierre Epinard frère du curé et fut inhumé ce même jour aux flambeaux, par maître Jean Chenay de st Brice et maître Pierre Chenan prêtre sacriste de Beaumont, proche la petite porte de l'église, dans la sépulture de défunte Louise Epinard, fille de Pierre Epinard.

M. René Epinard meurt en octobre 1701 à l'âge de 79 ans, fut inhumé dans l'église de Beaumont par M. le curé de Savigné.

Il fut remplacé quelques années avant son décès par son parent

~~Urbain Epinard mort le 22 décembre 1755 à l'âge de 81 ans il fut inhumé à l'autel de St Sébastien par maître Jean Aimard desservant de l'abbaye de Bellebranche assisté de (...) Lemercier curé du Buret de maître Mathurin (.....) curé de (.....) (voyez l'autre~~

~~Le 13 octobre 1704 fut inhumé dans l'église de Beaumont M. Urbain Lemonnier prêtre de Beaumont décédé le 11 octobre.~~

~~Le 5 octobre 1705 mourut Jacquine Pechin épouse de René (Pottier ?) à Malabri Elle fut inhumé par Mr l'abbé Pechin son neveu lequel prêtre sacristain habitant à Ballée, lequel mourut environ 10 jours après sa tante.~~

~~Le octobre 1742 Mr Charles Hérisson a pris possession de la cure de Beaumont qu'il conservera 49 ans.~~

(Urbain Epinard) ~~meurt~~ successeur de M. René Epinard – curé de Beaumont pendant 40 ans 1703 (- 20 mai) à 1742. Le 22^{ème} jour de décembre 1799 a été inhumé dans la chapelle de St Sébastien, le corps de vénérable et discret Urbain Epinard ancien curé de cette paroisse décédé la veille à l'âge de 81 ans, par vénérable et discret maître Jean Amiard prêtre desservant à l'abbaye de Bellebranche, assisté de vénérable et discret M^{tres} F^{ois} Lemercier curé du Buret, F^{ois} Mathurin Guyon curé de St Loup, Jean Baptiste Chauvière vicaire de St Brice, Louis Fautrat, vic. De Préaux, Louis la Salorge clerc tonsuré, Michel Ledivin clerc tonsuré, Charles Hérisson curé de Beaumont et de plusieurs autres

feuillet numéroté 3 (Note 7)

parents et amis.

Le 13 octobre 1704 fut inhumé dans l'église de Beaumont M^{re} Urbain Lemonnier, prêtre décédé le 11 octobre.

Le 5 octobre 1705 mourut Jacquine Pechin épouse de René Pottier (à Malabri) elle fut inhumé par M l'abbé Pechin son neveu prêtre sacristain et habitant à Ballée, lequel mourut environ 10 jours après sa tante.

Le octobre 1742 Mr Charles Hérisson maître es arts (___ ___ ___) prit possession de la cure de Beaumont 26 octobre 1742 et ~~la con~~ la conservera 49 ans.

Ce fut lui qui fit bâtir l'église actuelle au moyen de dons faits à N^{tre} Dame de la Braudière pendant l'épidémie qui fut générale en France sur les bestiaux et qui se termina en 1749.

Prêta ainsi que son vicaire Lemercier serment restrictif et quitta peu après – Joseph Lemercier (...) vicaire principal administra la paroisse avec le titre de desservant jusqu'en 1742.

Car il fut déporté à Jersey au concordat il fut maintenu dans la cure qu'il desservait depuis son retour et mourut en fonction le 22 avril 1821 après les (...) Touchard (voir Angot)

En 1749, la peste sur les bestiaux qui existait depuis près de huit ans dans le royaume de France et dans les autres royaumes voisins sévit d'une manière effrayante dans notre ~~paroisse~~ province. Les cultivateurs qui conservèrent le tiers de leurs bestiaux s'estimèrent très heureux. On ne put jamais trouver un remède à cette contagion. Cependant la Braudière, la Bougaudière, Vaufoillé, le bourg, le Boisliber, la Bruère, les Quentinières, moulin, les Champs Rouges, le Moulin du Pin ne furent point attaqués. Cette peste finit en 1749 elle donna lieu à une grande dévotion envers l'image de la Ste vierge qui se trouve ~~à la Goupillière~~ placée dans le tronc d'un creux chêne qu'on voit encore aujourd'hui sur le chemin qui conduit de la Braudière à la Goupillière. On venait en pèlerinage à ladite statuette de toute la province et même des provinces voisines pendant la maladie sus-mentionnée. Il y avait

souvent plus de 4000 mille personnes par jour. On y vient encore de temps en temps (1872) pour d'autres maladies.

feuillelet numéroté 4 (Note 8bis)

M. Charles Hérisson curé de Beaumont se fit remettre pour être employées ces œuvres pies, les offrandes que les pèlerins avaient déposés à la Braudière. Cet argent a été employé à bâtir l'église actuelle.

9 juin 1766, a été placée la première pierre de l'église actuelle de Beaumont et des deux chapelles. Cette pierre a été placée dans l'angle de la chapelle de la Ste Vierge sur le parterre et a été bénite par Maître Philibert Fournier, prêtre vicaire à Meslay en vertu d'une permission que Mr Charles Hérisson, curé de Beaumont avait reçue de la bénir ou de la faire bénir par tout prêtre.

~~Après Mr Hérisson vient comme curé de Beaumont~~

1768 Les pluies qui sont tombées pendant toute l'année furent cause que les blés ne donnèrent que les deux tiers de farine : et ces pluies ayant continué de tomber pendant les semailles suivantes, on ne put généralement semer qu'en février et mars [1769] dont il résulte qu'en cette année on ne récolta de blé que juste pour nourrir les habitants du pays pendant 4 mois ; heureusement qu'on put s'en procurer des pays étrangers mais à des prix très élevés [chroniques page 20]

Le 16 février Le nommé F(rè)^{re} Bisson prêtre de Bellebranche fut trouvé noyé dans l'étang de la Motte.

En 1781 Pierre Ménard horloger à Angers vendit pour 512 livres l'ancienne horloge de Beaumont détruite l'année dernière. [1898]

1791-9 août mort de vénérable et discret Charles Hérisson, curé de cette paroisse pendant 49 ans St Ouen [1717] ~~enterré par~~ La cérémonie a été présidée par Mr (Pelé) curé de St Loup assistaient aussi (.....curé de Préaux. G. ...bault prêtre. T. Trigouy à St Loup . G. prêtre de Bellebranche G. Roussin vicaire , Lemercier vicaire de Beaumont Gallet prêtre..)

Mr Lemercier natif de Auvers le Hamon fut d'abord vicaire de Beaumont puis curé après la révolution il est décédé le 23 avril 1821. Vénérable Monsieur Joseph Lemercier vicaire de Beaumont avant la grande révolution et curé après

feuillelet numéroté 5(Note 3) : les parties mise en encadré correspondent à des note portées en travers ou entre les lignes. En-tête : «Paroisse de Beaumont-Pied-de-Bœuf – Doyenné de Grez en Bouère - Mayenne

...moment de sa mort, natif d'Auvers le Hamon , fils de Joseph Lemercier chirurgien et de demoiselle Marguerite Rouyer, est décédé au presbytère de cette paroisse le 22 avril 1821 à une heure du matin.

1°) Touchard révoqué en 1832 et condamné au mois de janvier 1833 pour avoir tenu en chaire des propos séditieux après l'affaire de Chanay (ou Charnay)
--

Ses successeurs furent

M. M. Touchard(1)	1821	à	1832
Grevêche	1832	à	1868
Coutard	1868	à	1870
Lemeunier	1870	15 novembre	1876

C'est ce dernier qui a commencé les chroniques paroissiales
 Trouillard 1876 30 janvier 1880
 Marcel Cormier 1880 4 octobre 1883 mort à Beaulieu
 J.B. M. Bedouet 1883 21 novembre 1886
 Il s'est retiré à Jublains en 1899 pour cause de santé
 Joseph Pierre Levègue du 21 novembre 1886 au 10 octobre 1893

Eglise

L'église de Beaumont n'a rien de remarquable. C'est une banale croix latine, sans style ni cachet d'aucune sorte. Son vaisseau est régulier, quelque peu délabré mais susceptible d'une bonne et belle restauration. Le chœur et le transept sont garnis depuis le bas jusqu'à la naissance des voûtes d'un lambris de bois à moulures et badigeonné de jaune voulant imiter le chêne. Trois autels à tombeaux de marbre style renaissance avec retable d'ordre corinthien, sont d'un bon effet et décorent assez bien cette petite et simple église de campagne. La sacristie est moderne et construite avec goût. Deux cloches sorties des ateliers de Bollée du Mans, se font entendre au beffroi, la grosse frappe les heures d'une horloge municipale

feuillet numéroté 6 (Note 4)

montée l'année dernière 1893 et fournie par la maison Gourdin de Mayet Sarthe.

Presbytère

Le presbytère est un ancien prieuré du XVI^{ème} siècle ayant eut dans la suite des âges de nombreuses et regrettables transformations. L'extérieur s'en va de vétusté, le vent la pluie la neige pénètrent partout et détériorent les quelques restaurations superficielles et provisoires qui se font, avec parcimonie chaque année. Et cependant cet édifice a un certain cachet. Les toits refaits, les meneaux restitués aux fenêtres, les joints tirés et les rampants remodelés, toutes ces modifications accomplies dans le style de l'époque donneraient un bel aspect à ce vieux manoir qui ferait la curiosité du pays.

En 1794 décédé le 14 juillet Pierre (*Marais*)
 Il est assassiné en sa maison à la Morlière –
 14 juillet 1794 –d. c. d. Adelaïde Aubry f^{mm}e du précédent
 tuée comme lui avec une arme à feu
 Mr (*Gougeon*) de Lucé procureur a la Fabrique de B.
 d c d le 7 juillet 1794 – Profondément christ. Il se
 dévoua au clergé persécuté pendant la Réolut.. Il fut
 dénoncé comme recéleur de prêtres chez lui, et malgré ses qualités
 de maire puis de procureur il fut arrêté et traduit devant la commission
 révolutionnaire siégeant à Château Gontier M. Gougeon de Lucé fut la 1^{ère} victime de ce tribunal sanguinaire
 dans cette ville Condamné à mort pour
 avoir (.....) un prêtres catholique Il y fut le premier des 18 royalistes guillotiné à Ch. Gon. Du 9 au (23)
 thermidor au 11 – 21 ~~1794~~ 9 août 1794
 Pierre Gougeon dénommé Lucé dans l'acte de décès né à Villiers Charl. Âgé de (52) ans ci-devant maire et
 ensuite procureur de la commune de Be. P D B
 son domicile, est décédé en cette commune de Château-Gontier de la municipalité, le 9 de ce mois à 8 h ; du
 soir. Etat civil de Chat. 1741.
 ((.....) dans la notice de M. Galbin))

Je rencontre sur un registre de chronique de M. Lemeunier une note qui dit : M. Pierre Ménard, horloger à Angers, a fourni l'horloge actuelle de Beaumont en 1781 pour le prix de 912 livres. Et dans un autre registre trouvé entre les mains de M. (Talbin ?) à Château-Gontier il en dit : Le 25 octobre 1798, les habitants de Beaumont se sont réunis pour donner au sieur Pierre (Gougeon ?) procureur de la Fabrique, pleins pouvoirs de marchander une horloge du prix et somme de 44 pistoles et douze sols de pots de vin qui font 252 livres avec les (...) horloge que le dit sieur Gougeon est couvreur comme l'horloger de plus est couvreur avec le dit horloger de payer 150 livres a déduction de la dite somme ci-dessus quand la dite horloge sera placée et le restant de la somme au bout d'un an ainsi qu'il est expliqué en leur marché. Le 3 septembre 1780 les habitants se sont réunis pour donner à M Gougeon procureur de la Fabrique le pouvoir de poursuivre l'affaire avec le sieur (Manceau) qui a marchandé et fourni une horloge et ne l'a pas faite comme il avait promis. - P - Comment concilier ces deux communales horloge. ~~il est~~ consigné dans ~~deux~~ les chroniques . La 1^{ère} horloge vendue (...) elle par été rendue au 1^{er} fabriquant qui ne l'aurait pas fournie dans les conditions voulues ? Et de là le second marché fait à Angers au sus nommé Pichard.

Note 8 sur demi-feuillet
Recto

Le 22^{ème} jour de décembre 1755 a été inhumé dans la chapelle de St Sébastien le corps de vénérable et discret Urbain Epinard ancien curé de cette paroisse décédé la veille à l'âge de 81 ans par vénérable et discret maître Jean Amiard prêtre desservant l'abbaye de Bellebranche, assisté de (.....) et discret Mrs F(ranç)ois Lemerancier curé du Buret, F(ranç)ois Mathurin Guyon curé de St Loup du Gast, Jean Baptiste Chauvière vicaire à St Brice, Louis Fautrat vic(aire) de Préaux, Louis la Salorge clerc tonsuré, Michel Ledivin clerc tonsuré et Charles Hérisson curé de Beaumont et de plusieurs autres parents et amis (chronique page 182)

Verso

Principaux du collège de Beaumont

16 juin 1651

René Rouson, fondateur

Curé démissionnaire

~~menant les enfants~~

menant les enfants en 4^e et en 3^{ème}

F^{ois} Rouson neveu du fondateur 1651 – 1669

Pierre Chenon + 1694

Urbain Lemonnier 1694 - +1705

René Girard

Marin Gigault 1735

René Joseph Godbert 1740 +1789 celui dont le nom est le corps sont à l'intérieur de l'église

Joseph Lemerancier diacre 1783 décédé à jersey 1793

M^f Godbert Voici son épitaphe qui existe fichée au mur de l'église contre la chapelle de St Sébastien

IHS Cigit maistr Joseph Godbert en son vivant prêtre vicaire de cette paroisse dcd le 29 du mois de septembre de l'année 1783 resquiescat in pace

Notes 9 : l'écriture n'est plus la même, l'encre et le papier changent également.

Un registre de la Fabrique de Beaumont de 1764 entre les mains de Mr René (Gadbin ?) à Château Gontier.

J'y trouve les nominations d'un procureur de la Fabrique Joseph Enjubault en remplacement de Champhuons –6 janvier 1764- Mr Champhuons a remis au nouveau procureur 10 pièces concernant la fabrique cotées et paraphées par le sieur Charpentier Dupré – notaire royal- En second lieu un titre nouvel consenti par Joseph Guitton devant Richard Desprès et Joseph André notaire royal en date du 9 mai 1711 par lequel le dit Joseph Guitton promet de continuer la rente de six livres à la Fabrique de Beaumont. Un titre de Mr Jean Louis de Domagné en date du 17 octobre 1778. Le troisième est un nouveau titre de dix sols dus par demoiselle Coullard veuve Cormier en date du 31 octobre 1719 – le quatrième est un (.....) consenti au sieur Bachelot des pièces des Ardrilles en date du 10 novembre 1720.

Délibération du 19 mai 1764 – Mr Joseph Enjubeau procureur de la fabrique déclare avoir reçu plusieurs habillements de défunte honorable demoiselle Renée Martel pour être employés au profit de l'église de Beaumont dit qu'il se voit obligé de les vendre pour avec

Note 10

le prix acheter les ornements. Qu'il ne trouvera point à les vendre à Beaumont sollicite la permission de les vendre au mieux des intérêts de l'église. Ce qu'il obtient à l'unanimité.

6 mars 1768 – Il s'agit de nommer un autre procureur en place de Joseph Enjubault qui a quitté la paroisse pour aller demeurer à Epineux. On nomme l'honorable Pierre Enjubault sieur de la Birollière.

Dans cette séance les dits habitants voyant que la nef et le clocher de l'église sont menacés d'une ruine prochaine- tout par le défaut de couverture que de la charpente que des murs et voyant le dessein que le dit sieur Hérisson a de rétablir le total moyennant certains secours, qu'il a reçu et espère recevoir, les dits habitants de Beaumont ont consenti et consentent que le dit procureur lui remette la somme de cent cinquante livres faisant parti de la somme de trois cent onze livres huit sols, sept deniers- qu'il lui donnera lorsque les fondements de la nef seront creusés et dont le dit sieur curé lui donne a quittance.

En cette même séance a été remis un titre de concession de banc faite à Mr Jean Louis de Daumagné d'un nouveau titre de rente de cent sols consen-

Note 11

-ti par Françoise Coquereau veuve Tessé en date du 15 septembre 1766 devant Jean Nail notaire royal.

En séance du 28 novembre 1770- il a été ordonné au procureur fabricant de faire faire une croix en argent et de fournir ce qui est nécessaire au-dessus de cent livres donnés par défunte demoiselle Marie Sauveur, de vendre l'ancienne croix pour aider à acheter la nouvelle- de faire rétablir les murs du petit cimetière, comme il a fait devant les murs du cimetière ordinaire et aussi d'acheter de la toile pour faire des nappes d'autel le tout autant qu'il se pourra faire sans endetter la Fabrique.

Le 20 mars 1772, le procureur fait connaître qu'il lui a été fait donner une assignation du sieur Louis Daumagné aux fins de faire placer son ban ailleurs que dans le lieu ou il a coutume d'être –les habitants ayant considéré qu'il n'y avait aucune place vide dans l'église et que ceux qui ont obtenu précédemment et des concessions de bancs et bancelles ne voulant pas être déplacés du dit sieur Daumané qui ne vient qu'une fois ou deux à Beaumont, doit avoir moins besoin de place que ceux qui se rendent à l'église tous les dimanches et fêtes et même

plus souvent, ont été d'avis que le dit sieur Enjubault procureur de la Fabrique doit défendre les intérêts de l'église, lui donnent plein et entier pouvoir de prendre

Note 12

avocat et généralement de faire toutes les poursuites nécessaires pour la défense de la fabrique de l'église du dit Beaumont.

22 février 1778- nomination d'un nouveau procureur en place de Pierre Robert Anjubault qui a quitté la paroisse pour aller à St Loup les habitants ont nommé le sieur Pierre Gougeon de Leucé. Ce jour la Fabrique avait en caisse 12 livres dix-neuf sous un denier.

25 octobre 1778. Les habitants se sont réunis pour donner au sieur Pierre Gougeon procureur de la Fabrique plein pouvoir de marchander une horloge du prix et somme de vingt-quatre pistoles et douze sols de pots de vin qui font deux cent cinquante-deux livres avec la vieille horloge que le dit sieur Gougeon est convenu avec l'horloger. De plus il est convenu avec le dit horloger de payer 150 livres à déduction de ladite somme ci-dessus- quand la dite horloge sera placée – et le restant de la somme au bout d'un an ainsi qu'il est expliqué en leur marché.

3 septembre 1780, les habitants se sont réunis pour donner au sieur Gougeon procureur de la Fabrique le pouvoir de poursuivre l'affaire avec le sieur Mançeau qui a marchandé et fourni une horloge et ne l'a pas faite comme il avait promise.

5 octobre 1783- l'encaisse de la Fabrique il est de cent huit livres onze sols dix deniers.

Note 13

1 août 1785- l'encaisse de la Fabrique il est de cent quatre-vingt-sept livres treize sols et treize deniers.

7 août 1785 les habitants se sont assemblés pour donner au sieur Gougeon procureur de la Fabrique plein pouvoir de marchander les bancs mais au meilleur marché que faire se pourra.

Le 17 ; 24- 25- 26- 30 décembre 1786 – le 1^{er} et 6 janvier 1787 tous les bancs et places de bancs vendables ont été vendus et concédés au plus offrant et dernier enchérisseur pour leur vie ou temps qu'ils demeureront dans la paroisse à la charge par eux de payer entre les mains du procureur de Fabrique la rente dont ils ont convenu lors de leur acquisition- au terme de Toussaint et toujours d'avance tel qu'on l'a pratiqué et observé lors des adjudications ou concessions précédentes – faute de quoi, les bancs ou places seront vendus de nouveau et concédés à d'autres, comme si l'adjudicataire était mort ou sorti de la paroisse et en outre chaque adjudicataire entretiendra son banc en bon état au terme du règlement des paroisses pendant la jouissance.

Les adjudicataires sont :

Le premier du côté de l'Épître a René le Divin et Jean Coignard de la Croix pour six livres

Note 14

le 3^{ème} à Jean Cherrueau pour 6 livres

le 4^{ème} à Jean Rezé pour 6 livres un sol

le 5^{ème} à Michel Morin pour 4 livres avec l'entretien des cierges pour le chandelier

le 6^{ème} à Jacques Regereau pour 6 livres deux sols

le 7^{ème} à Pierre Janvier pour quatre livres six sols

le 8^{ème} à Jean Loison pour 5 livres douze sols

le 9^{ème} à Michel Le Divin pour 5 livres seize sols

le 10^{ème} à Jean P(R)ipellier pour 5 livres dix-sept sols

le 11^{ème} à la veuve Pottier pour 6 livres

le 12^{ème} à Pierre Métayer pour 5 livres dix-neuf sols

le 13^{ème} à Julien Gruau pour 5 livres seize sols

le 14^{ème} à Pierre Bidois pour 5 livres dix-huit sols

le 15^{ème} à Jacques Couel pour 5 livres dix sols

le 16^{ème} à Jacob Fenvuillais pour 6 livres

côté de l'Evangile

le 2^{ème} à Jacques Champhuon pour 5 livres 7 sols

le 3^{ème} à Maître Charles Hérisson curé 6 livres

le 4^{ème} à Marin Morin pour 6 livres 2 sols

le 5^{ème} à Pierre Logné pour 6 livres 5 sols

le 6^{ème} à Michel Blanchoin pour 6 livres 2 sols

le 7^{ème} à Jean Guichard pour 5 livres 5 sols

le 8^{ème} à Marin Brocherie pour 6 livres

le 9^{ème} à Michel Piron pour 5 livres seize sols

le 10^{ème} à Joseph Le Breton pour 5 livres 17 sols

Note 15

suite

le 11^{ème} à René Dubois pour 5 livres 11 sols

le 12^{ème} à Jean (Heslant) pour 5 livres 8 sols

le 13^{ème} à Etienne Rezé pour 5 livres 1 sol

le 14^{ème} à Marie Leroux pour 4 livres 16 sols

le 15^{ème} à Pierre Gougeon pour 2 livres 8 sols

le 16^{ème} à Mathurin Leroy pour 5 livres

les bans de la chapelle St Sébastien

à Pierre Deslandes pour 3 livres 4 sols

les stalles du même côté - 1^{ère} à Jean Jamin - 6sols

la 2^{ème} à Henri Landeau pour 6 sols

la 3^{ème} à Jean Jamin pour 4 sols

la 4^{ème} à Etienne Rezé pour 5 sols

stalles de la Ste Vierge

1^{ère} à Pierre Conseau six sols

2^{ème} François Mussard six sols

3^{ème} Jean Caravannier six sols

4^{ème} Louis Coutelette sept sols

Le tout fait à Beaumont ce six janvier 1787

Gougeon de Lucé procureur de

la république pour copie conforme

signé J Leveque

Note 16

Sur une feuille séparée il y a un jugement concernant un débiteur du collège de Beaumont le condamnant à payer 5 années d'arriérés et l'année courante Ce jugement n'a pas été confirmé en appel.

Note 17

Copie d'un ancien acte qui est entre les mains de Mr Gadbris à Château-Gontier

Louis par la grâce de Dieu et par la loi constitutionnelle de l'Etat, roi des français à tous présents et avenir Salut.

En l'audience de sa cause entre le sieur Pierre Haraud Bourgoie demeurant au lieu de la Morlière paroisse de Beaumont Pied de Bœuf appelant des sentences contre lui rendues le quatorze décembre dernier par le juge de paix du canton de Beaumont Pied de Bœuf suivant l'exploit de huissier du huit janvier dernier contrôlé le dix suivant, défendeur originaire d'une part et comparant par Maître Habert son avoué

Le sieur Alain Louis Dauvel chevalier de M. Lonis maréchal des camps et armées du Roi, ancien capitaine d'une compagnie d'ordonnance de la Gendarmerie de France, demandeur originaire aux fins d'exploits du trente octobre dernier contrôlé à Sablé le même jour et de la cédule de citation du juge de paix du canton de Beaumont Pied de Bœuf du vingt-huit de novembre aussi dernier et défenseur et comparant par Maître Alain François Noël

Note 18

... avancé, poursuite et diligence du sieur Pierre Letor demeurant à Laval porteur de procuration sous signature privée du dit sieur Dauvel. Contrôlée à Sablé le quatre décembre dernier le dit sieur Dauvel demeurant ordinairement à Paris et à présent au château des Chesnais paroisse de Bouessay d'autre part

La question de fait est de savoir si le sieur Harand a fait abattre quatorze chênes et un ormeau sur une portion du chemin de Ballée à St Loup du côté des buttes et terres de la Herouère et de la Morlière.

La question de droit est de savoir si le dit sieur Dauvel est fondé ou non à réclamer les dits arbres ou enfin de savoir s'il a été bien ou mal jugé par la sentence dont est appel et attendu que suivant l'ordonnance de Blois article trois cent cinquante-six, les arbres plantés sur les grands chemins appartiennent à ceux qui ont les terres adjacentes les plus proches et que le dit sieur Dauvel n'est pas le plus proche riverain de la portion de terre du chemin de St loup à Ballée où étaient plantés les arbres réclamés par le dit sieur Dauvel qu'en conséquence il ne peut prétendre aucun droit sur les dits arbres – oui le rapport de maître Le (Motheu) président en exécution du jugement

Note 19

préparatoire du douze de ce mois le tribunal déclare qu'il a été mal jugé par la sentence dont est appel, bien appelé, ce faisant, décharge l'appelant des condamnations contre lui prononcées y celle, ordonne que les sommes par lui payées au dit sieur Dauvel provisoirement en exécution de la dite sentence lui soient rendues – Condamne l'intéressé aux dépens tant de cause principale que d'appel – liquidés à la somme de cinquante-trois livres six sols trois deniers – en mandant au premier huissier du sergent royal sur ce requis mettre les présentes à exécution de ce fait lui donne pouvoir, jugé en dernier ressort en audience du tribunal du district de Château-Gontier département de la Mayenne par nous Pierre René Le (Motheux) président – Pierre Chaudet – Mathurin Thoré – Martin Henry – (.....) et François Magdeleine Loré – juges au dit tribunal en présence de maître Pierre Martin greffier, le vingt-six mars mil sept cent quatre-vingt-onze. Le registre est signé Le Motheux pr^t Chaudet Thoré Meau... Thoré et Martin.

Signé Martin